René Guénon

ÉCRITS SOUS LA SIGNATURE

Le Sphinx

- Recueil posthume -

TABLE DES MATIÈRES

Un côté peu connu de l'Œuvre de Dante

Paru dans la France Antimaçonnique*, le 5 octobre 1911*
(non signé).

On sait qu'il existe une médaille sur laquelle l'effigie de Dante est accompagnée des lettres F.S.K.F.T. On a essayé de donner de ces initiales des interprétations diverses, mais la plus vraisemblable est la suivante, qui se rapproche beaucoup de celle qu'a indiquée Aroux[1], si elle ne lui est même tout à fait identique : « *Fidei Sanctæ Kadoch, Frater Templarius* ». En effet, l'association « *della Fede Santa* » à laquelle appartenait le poète, était un Tiers-Ordre de filiation templière, et était assez analogue, à cette époque, à ce que fut plus tard la « *Fraternité de la Rose-Croix* ».

Au début de sa *Divina Commedia*, Dante raconte qu'il descendit aux enfers le *Vendredi-Saint* de l'an 1300, à l'âge de *Trente-trois* ans ; c'est l'*âge* du Rose-Croix, qui reprend aussi ses Travaux, symboliquement, le *vendredi à trois heures après-midi*, et qui, au cours de son initiation, doit traverser d'abord la « *Chambre infernale* ». Dante parcourut tous les cercles infernaux en vingt-quatre heures, et atteignit alors le centre de la Terre, qu'il traversa en contournant le corps de Lucifer.

N'y aurait-il pas quelque rapport entre ce corps de Lucifer, placé au centre de la Terre, c'est-à-dire au centre même de la pesanteur, « *symbolisant l'attrait inverse de la nature* »[2], et celui d'Hiram, placé de même au centre de la « *Chambre du Milieu* », et qu'il faut aussi franchir pour parvenir à la Maîtrise ? La connaissance de ce rapport mystérieux ne pourrait-elle pas aider à découvrir la véritable signification de la lettre G∴ ?

Nous rappellerons seulement d'autre part, sans y insister, la *Croix* que vit Dante dans la *Sphère de Mars*, ainsi que l'*Aigle* dans la *Sphère de Jupiter* et l'*Échelle mystique* dans celle de *Saturne*. Cette *Croix* ne doit-elle pas être rapprochée de celle qui sert encore d'emblème à plusieurs grades maçonniques, dont certaines légendes veulent rattacher l'origine aux Croisades ? Quant aux deux autres symboles, il est trop facile d'y reconnaître ceux du « Kadosch Templier » : on parvient au pied de l'Échelle mystique par la « Justice » (*Tsedakah*), et à son sommet par la « Foi » (*Emounah*).

---

[1] Dans un ouvrage intitulé *Dante hérétique et albigeois*.
[2] Simon et Théophane, *Les Enseignements secrets de la Gnose*, p. 42.

Ceux qui se livreraient à des recherches approfondies sur ce côté trop peu connu de l’œuvre de Dante y feraient certainement de bien curieuses découvertes. Une étude de ce genre pourrait peut-être intéresser MM. Copin-Albancelli et Louis Dasté, qui se consacrent particulièrement à la reconstitution de l’histoire des *Sociétés secrètes* en général, et à la découverte des liens qui les unissent à travers le temps et l’espace ?

L’Initiation Maçonnique du F∴ Bonaparte[1]

Paru dans la France Antimaçonnique*, le 31 juillet 1913*
(article signé Clarin de Rive mais rédigé (au moins en partie) par le Sphinx).

Les principaux documents maçonniques représentant Bonaparte en F∴ M∴ sont assez rares. Ils proviennent, en partie, du F∴ Kiener, et consistent dans un tableau allégorique sous forme de carte-lettre publié par les soins du G∴ O∴ de France et citant :

3 – BERCEAU HISTORIQUE DES MYSTÈRES DE LA FRANC-MAÇONNERIE ou des Souverains ou Chefs d’États affiliés à la Maçonnerie (Nous avons jadis étudié soigneusement ce tableau dans *La France Antimaçonnique*). Bonaparte est transporté par un aigle et enlevé au ciel des FF∴. Il est en coutume de général, botté, éperonné, tenant l’aigle par le cou. Cet aigle soutient dans ses serres une équerre, une règle et une clé qui nous paraît réellement *suspecte*.

Le F∴ Kiener, précité, nous a laissé deux petits tableaux qui ornent le musée de *la France Antimaçonnique*.

L’un d’eux intitulé les CINQ ONCLES, reproduit dans une sorte de Croix de la Légion d’honneur.

Cette croix est portée, symboliquement, dans les serres d’un aigle avec cette légende : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 1792. Au centre, le F∴ Kiener a ménagé, dans ces deux *croix*, une étoile flamboyante à cinq branches, agrémentée de la lettre capitale et rituélique G, entourée par les quatre initiales traditionnelles J∴ B∴ M∴ B∴

1 – *Napoléon Bonaparte (Ier Consul et Empereur)*, Protecteur de l’Ordre des F∴ M∴, né le 15 août 1769.

2 – *Joseph-Napoléon Bonaparte (Ex-Roi d’Espagne)*, Grand-Maître de l’Ordre des F∴ M∴, né le 7 janvier 1768.

---

[1] « *Souviens-toi de ne jamais changer le chapeau de la Liberté pour une couronne*. » C’est par ces prophétiques phrases que le Récipiendaire Illuminé accueillait, d’après le texte même du cliché de l’époque, le F∴ Bonaparte, lors de la Cérémonie de son Initiation. N’écoutant que son ambition coupable et désordonnée, Bonaparte changeait, en effet, *le chapeau de la Liberté pour une couronne impériale* et finissait, après une épopée mondiale et sanguinaire, à Sainte-Hélène, prisonnier de ces mêmes Anglais qu’il avait trompés lors du siège de Toulon, n’étant encore qu’officier de la Garde Nationale Corse.

3 – *Louis-Napoléon Bonaparte (Ex-Roi d'Hollande),* né le 1er septembre 1784.

4 – *Jérôme-Napoléon Bonaparte (Ex-Roi de Westphalie),* né le 15 décembre 1784.

5 – *Lucien-Napoléon Bonaparte (Président du Conseil des Cinq-Cents),* né en 1775.

Joseph Kiener, R∴ C∴, Éditeur, Place Maubert, 41.

Le second tableau reproduit aussi dans une Croix de la Légion d'honneur et sous le titre les CINQ NEVEUX ; il est également soutenu par un aigle, avec la devise : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 1848.

1 – *François-Charles Joseph* (fils de Napoléon). Né le 20 mars 1811.

2 – *Napoléon Bonaparte* (fils de Jérôme). Né le 9 septembre 1822.

3 – *Charles-Louis Napoléon Bonaparte* (fils de Louis). Né le 20 avril 1808.

4 – *Lucien Murat* (fils de Joachin Murat). Né en 1803.

5 – *Pierre Bonaparte* (fils de Lucien). Né le 11 octobre 1815.

Les vitrines des Collections des reliques napoléoniennes rassemblées par le Prince Victor Napoléon et la Princesse Clémentine, à Bruxelles, renferment des cordons et un tablier de maîtres et un autre tablier portant les initiales S∴ B∴ Nous trouvons vraiment étrange que ces princes aient réuni dans ces vitrines des oripeaux franc-maçonniques qu'on ne se vante pas de conserver dans sa famille.

Bonaparte croyant consolider son trône impérial, se rendit au camp de Boulogne, pour distribuer à l'armée la Croix de la Légion d'honneur. Au centre du camp fut placé *le siège antique du Roi Dagobert*, qui servit de trône à l'Empereur. Les décorations qui devaient être distribuées aux Légionnaires avaient été placées *dans le casque de Duguesclin* (au milieu des accessoires recueillis au Musée du Grand-Orient, on voit un *casque de Rose-Croix*, casque servant, pendant les tenues de R∴ C∴, de casque de bienfaisance, de proposition, etc.).

Nous avons jadis reproduit (25ème année, n° 6, p. 65), un article de *L'Acacia* intitulé : *La visite de Bonaparte à l'O∴ de Nancy,* qui ne laissait aucun doute sur la qualité maçonnique de Napoléon Ier.

Une nouvelle preuve nous est fournie par les documents que M. Benjamin Fabre vient de publier dans son très intéressant ouvrage sur *Franciscus, Eques a Capite Galeato*. Voici ce qu'il dit à ce sujet (p. 250)[2] :

« Il est sûr que Bonaparte était Maçon. *Pyron*, un vrai chef de la Maçonnerie, l'affirme ou plutôt le rappelle, en passant. Il ne prétend annoncer rien de bien nouveau, rien surtout qui puisse surprendre *L'Eques a Capite Galeato*, son correspondant. L'Empereur avait été autrefois admis dans un Régime Écossais. En quel lieu et quand ? Bonaparte aurait été initié à Malte, après la prise de cette île. L'historien *Clavel* a recueilli cette tradition. Et donc les Frères du Régime Écossais étaient les Frères de sa Majesté l'EMPEREUR. »

---

[2] *Un initié des sociétés secrètes supérieures* (1753-1814)

« *Franciscus, Eques a capite galeato* »

À la *Renaissance Française*, 3 rue de Solférino, Paris. – Un volume in-8° de près de 500 pages, avec portrait et documents inédits ; nombreuses reproductions en photogravure. Prix : 7 fr. 50.

Un livre d'une grande importance au point de vue antimaçonnique a paru la semaine dernière à la librairie la Renaissance Française. Il est écrit par un nouveau venu, M. Benjamin Fabre, et ce nouveau venu débute par un coup de maître. Il nous livre en effet une admirable collection de documents authentiques émanant de l'un des hauts initiés qui préparèrent la Révolution et qui travaillèrent ensuite invisiblement sous le Premier Empire, alors que le maître de la France croyait la vie maçonnique concentrée toute entière dans les Loges où l'avait fait entrer ses officiers. Il s'imaginait tenir ainsi la Maçonnerie. En réalité, il n'en est que le vêtement. De ce vêtement il faisait son jouet sans se douter que, malgré toute sa puissance, lui-même était le jouet de ce dont la Maçonnerie n'est que l'enveloppement.

M. Benjamin Fabre ne nous donne que le prénom et le surnom maçonnique du héros de son livre. *Franciscus*, François ; *Eques a capite galeato*, le chevalier à la tête casquée. Quant au nom de famille, il ne veut pas le prononcer ; et c'est par un sentiment très louable. Il existe encore, en effet, des descendants d'*Eques a capite galeato*. C'est l'un de ces descendants qui a remis à M. Benjamin Fabre les documents qu'il lui a donné mission de livrer au public pour réparer autant qu'il est possible le mal que son aïeul a contribué à faire. C'est là un très noble exemple qu'il serait à souhaiter de voir suivi. M. Copin-Albancelli, qui a écrit la préface du livre de M. Benjamin Fabre, dit à ce sujet :

« Il existe certainement dans plus d'une famille des archives qui permettraient de jeter enfin une pleine lumière sur la Franc-Maçonnerie, de montrer les liens qui l'unissent aux autres Sociétés secrètes et de faire comprendre par toute l'élite de la nation l'espèce particulière de dangers auxquels les peuples modernes sont exposés. Les familles nobles ont été les premières à se laisser prendre au piège maçonnique. Il appartient à leurs représentants actuels de réparer cette faute, souvent inconsciente, en fournissant aux générations d'aujourd'hui les renseignements qui peuvent les aider à échapper aux conséquences créées. Les services qu'ils rendraient ainsi seraient certainement précieux. On ne saurait douter en effet que les Puissances occultes ne prennent toutes les mesures possibles pour faire disparaître des archives publiques tout ce que les chercheurs y trouveraient de documents vraiment révélateurs sur le mécanisme des Sociétés secrètes. C'est pourquoi nous devons être d'autant plus reconnaissants aux hommes de grand cœur et de haute intelligence qui veulent bien ouvrir aux spécialistes le trésor de leurs archives familiales. »

Mais il aurait pu arriver que le descendant de la très noble et vieille famille à laquelle appartenait *Eques capite galeato* remit les documents en sa possession à un homme insuffisamment instruit des choses de la Maçonnerie. Il en a été tout autrement. M. Benjamin Fabre s'est formé à l'école de Barruel et de Crétineau-Joly. Il a admirablement compris la théorie de M. Copin-Albancelli sur les sociétés superposées, théorie qui est combattue par certains antimaçons, on ne sait trop pourquoi. Les sociétés superposées existent en effet. Il est impossible de le nier puisque c'est un fait. Les antimaçons dont nous parlons affirment que ce fait est sans importance. Mais alors, comment expliquer qu'il soit si persistant ? Les adversaires de la théorie des sociétés superposées ne répondent pas à cette question, et pour cause.

M. Benjamin Fabre, lui, ne s'y est pas trompé. Aussi, à la lumière de l'idée directrice que lui a fourni la thèse de M. Copin-Albancelli, il a su tirer un merveilleux parti des précieuses archives qui lui furent confiées.

À cause de cela, son livre présente un double intérêt. Il se recommande par l'origine et l'importance des documents qu'il verse à l'arsenal de guerre antimaçonnique et il peut contribuer puissamment à aider les Français à échapper aux pièges qui leur sont journellement tendus.

« L'ouvrage de M. Benjamin Fabre, écrit M. Copin-Albancelli en terminant sa préface, fortement pensé et supérieurement conduit, doit prendre place à coté de ceux de Barruel et de Crétineau-Joly. C'est le plus bel éloge qu'on en puisse faire ».

Nous avons tenu à indiquer dès aujourd'hui ce livre à nos lecteurs. Nous y reviendrons tout à loisir.

Le Liseur

Voici le passage de la lettre du F∴ *Pyron* à laquelle il est fait allusion ici, et qui se trouve reproduite un peu plus loin (pp. 256-257) :

« Le Grand-Orient chercha à sortir de sa léthargie, nomma un Grand-Maître, des Grands-Officiers d'honneur ; nous en fîmes autant. Il prit des nôtres ; nous prîmes des siens. Et nos batteries étaient en présence, lorsque *Sa Majesté l'Empereur et Roy, membre de notre Rit, désira la réunion de ces deux Rits en un seul corps maçonnique*. »

Ce projet d'unification des divers Rites, sous les auspices du Grand-Orient, devait être repris plus tard par le F∴ Napoléon III, lorsqu'il voulut imposer le maréchal Magnan comme Grand-Maître à la Maçonnerie française toute entière, ce qui provoqua la protestation bien connue du F∴ Viennet, Grand Commandeur du Suprême Conseil Écossais.

Mais revenons à l'initiation de Napoléon I[er]. Le F∴ Clavel, dans son *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie* (p.242), dit que « l'Empereur avait été reçu Maçon à Malte, lors du séjour qu'il fit dans cette île en se rendant en Égypte. » Il raconte ensuite (pp. 244-245) l'histoire de la visite que Napoléon fit *incognito* à la Loge du faubourg Saint-Marcel. Cette histoire a été déjà rappelée par la *France Antimaçonnique* à propos de l'article précédemment cité.

La date de l'initiation de Napoléon, ou plutôt du Général Bonaparte, est précisée par le F∴ J. T. Lawrence, *Past Assistant Grand Chaplain* de la Grande Loge d'Angleterre, qui, dans un ouvrage intitulé *By-Ways of Freemasonry* (p. 171) cite, parmi les souverains ayant appartenu à la Maçonnerie, « *Napoléon Bonaparte, initié à Malte en juin 1798*. »

Cependant, d'après l'article de *L'Acacia*, la visite à l'O∴ de Nancy « fut faite le 3 décembre 1797 » ; cette contradiction apparente s'explique si l'on admet que Bonaparte, qui alors « n'était que Maître », reçut à Malte, l'année suivante, les hauts grades d'un *Régime Écossais*. Les FF∴ Clavel et Lawrence paraissent donc avoir fait une confusion, et cette question reste à résoudre : où Bonaparte avait-il reçu les grades symboliques ? Peut-être est-ce dans une Loge militaire, mais nous n'avons rien trouvé qui permette de l'affirmer.

Quoi qu'il en soit, signalons encore un autre document qui se trouve dans le *Miroir de la Vérité, dédié à tous les Maçons*, publié en 1800 par le F∴ Abraham[3]. Ce volume se termine par deux pièces de vers du F∴ Boisson-Quency[4].

---

[3] Ce F∴ Abraham s'intitule « M∴ A∴ T∴ G∴ (*Maître à tous grades*), membre du G∴ O∴ de France, 1[er] Fondateur et Vénérable de la R∴ L∴ des *Élèves de la Nature* » ; mais le F∴ Clavel (*op. cit.*, p. 242) le traite « d'homme taré, et l'âme de la dissidence écossaise » ; d'après M. Benjamin Fabre (*op. cit.*, p. 249) « ce juif se livrait au *trafic* des hauts grades maçonniques ». Voici ce qu'on trouve à ce sujet dans Thory (*Acta Latomorum*, tome I[er], p. 249) : « SUPRÊME CONSEIL DU 33[ème] DEGRÉ. – 2 décembre 1811. – le Conseil fulmine contre quelques établissements irrégulièrement formés, et déclare nuls et abusifs tous les Brefs, prétendus écossais, délivrés par le nommé Antoine-

La première (pp. 372-379) porte le titre suivant : « *Veni, Vidi, Vici* : ODE AU T∴ C∴ ET T∴ R∴ F∴ BONAPARTE, PREMIER CONSUL, *sur le passage du Mont Saint-Bernard et la bataille de Marengo*. »

La seconde (pp. 380-386) est un « *poème sur les exploits militaires, les vertus sociales et maçonniques* (sic) *du T∴ C∴ et T∴ R∴ F∴* MOREAU, *Général en chef, membre de la R∴ L∴ de la* Parfaite Union, *à l'O∴ de Rennes*. »

Le rapprochement de ces deux noms est assez singulier, lorsqu'on pense au rôle que devait jouer, à peine quatre ans plus tard, ce même F∴ Moreau dans le complot formé contre le F∴ Bonaparte par le chef royaliste George Cadoudal[5].

Maintenant, quel est le *Régime Écossais* (de hauts grades) auquel Bonaparte fut affilié, vraisemblablement, durant son séjour à Malte ? Le F∴ Hiram (Ch.M. Limousin), dans son *Résumé de l'Histoire de la Franc-Maçonnerie* (p.359) dit que Napoléon semble avoir été le chargé d'affaires de la *Stricte Observance* ; mais *La France Antimaçonnique* a reproduit (25ème année, n° 40, pp. 434-437), un article de *L'Acacia*, relatif à *La L∴ Le Centre des Amis (G∴ O∴ D∴ F∴)*, et dans lequel le F∴ E. de Ribaucourt s'élève contre cette affirmation et semble donner à entendre que le Rite auquel appartenait Bonaparte n'était autre que le *Régime Écossais Rectifié*.

Les *Directoires* de ce Régime étaient depuis longtemps en relations étroites avec le Grand-Orient de France, comme le montrent ces indications données par Thory dans ses *Acta Latomorum* :

« *13 avril 1776*. – Traité d'union entre les commissaires respectifs du Grand-Orient et des Directoires Écossais établis (en 1774) selon le régime de la Maçonnerie Réformée de Dresde (datant de 1755), à Lyon, Bordeaux et Strasbourg.

« *31 mai*. – Ce traité est adopté et sanctionné dans une assemblée extraordinaire. » (Tome Ier, p. 119 ;)

« *6 mars 1781*. – Le Directoire Écossais de Septimanie, séant à Montpellier, ayant formé, le 22 janvier précédent, une demande d'aggrégation (*sic*) au G∴ O∴ conforme

---

Firmin *Abraham*, comme membre de la Loge des *Élèves de Minerve*, à Paris » (voir 1803, p. 214, *article* ÉCOSSE). À cet endroit, nous lisons ce qui suit : « GRANDE LOGE DE SAINT-JEAN. – On fait lecture, dans la Grande Loge, d'une lettre de Louis Clavel, Grand-Maître Provincial de l'*Ordre de Saint-Jean d'Édimbourg* auprès de la *Grande Loge de Rouen*, demandant à être autorisé à constituer une Loge écossaise à Marseille. À cette requête était jointe la copie d'un écrit attribué à la *Grande Loge d'Écosse*, par lequel cette dernière paraissait donner, à une loge de Paris, nommée les *Élèves de Minerve*, le droit de délivrer des constitutions. La Grande Loge déclare qu'elle n'a jamais concédé de pareils pouvoirs (Lawrie, *The History of Freemasonry*, p. 292.) » Il y a probablement identité entre cette Loge des *Élèves de Minerve* et celle des *Élèves de la Nature*.

[4] Le F∴ Boisson-Quency, « Adjudant-Commandant, Membre de plusieurs Académies et Sociétés littéraires », était « Vice Orateur de la R∴ L∴ des *Élèves de la Nature* ».

[5] Exilé à la suite de ce complot, le Général Moreau se rendit d'abord en Amérique ; revenu en Europe, il fut tué à Dresde, en 1813, en combattant contre sa patrie dans les rangs des Russes. On voit ce qu'il faut penser des « vertus sociales » que célébrait le F∴ Boisson-Quency.

au traité fait avec les Directoires Écossais en 1776, on arrête que ce même concordat sera commun aux Directoires impétrants. » (*Ibid*. p. 147.)

Napoléon, en favorisant le Grand-Orient, n'aurait donc fait que suivre la politique adoptée par le *Régime Écossais Rectifié* ; mais il se peut qu'il ait été aussi affilié, par la suite, au *Rite Écossais Ancien et Accepté*, apporté d'Amérique en France par le F∴ de Grasse-Tilly, en 1804, car c'est sans doute de celui-ci que le F∴ Pyron, 33ème, secrétaire de la Grande Loge Générale Écossaise, parle dans sa lettre. L'attitude de Napoléon était assurément contraire aux intérêts de ce dernier Rite, aussi bien qu'à ceux du *Rite Écossais Philosophique* (dont la Mère-Loge avait été fondée en 1776), mais ne serait-ce pas précisément parce que ces organisations faisaient concurrence au *Régime Écossais Rectifié* ? En envisageant la question sous cet aspect, on parviendrait peut-être à éclaircir un peu ce curieux point d'histoire.

Les influences modernistes dans l'Inde*

Paru dans la France Antimaçonnique*, le 31 juillet et le 11 décembre 1913.*

Le *Brahma-Samâj*

On a signalé la présence, au récent *Congrès du Progrès Religieux* de Paris, de M. Rabindra Nâth Tagore, de Calcutta. Certains admirateurs de ce grand poète moderne du Bengale peuvent, avec quelque apparence de raison, s'étonner de le voir figurer ainsi parmi tant de représentants avérés de toutes les nuances du protestantisme plus ou moins libéral, et non seulement anglais, mais aussi et surtout allemand, ce qui ne vaut pas mieux [1]. D'ordinaire, en effet, ces tendances s'harmonisent fort peu avec le caractère oriental en général et hindou en particulier ; mais on ne se souvient peut-être pas assez que M. Rabindra Nâth Tagore, dont la bonne foi n'est d'ailleurs pas en question ici, est un des fils de Dêvendra Nâth Tagore, et le petit-fils de Dwârka Nâth Tagore, l'un des successeurs du fameux Râm Mohun Roy à la tête du *Brahma-Samâj*. Nous allons voir ce qu'est, ou plutôt ce que fut cette association, qui compta parmi ses protecteurs feu le F∴ Mahârâja de Cooch-Behar, *Past Senior Grand Warden* de la Grande Loge d'Angleterre, et membre de la *Société Théosophique*.

Pour éviter tout reproche de partialité à l'égard du *Brahma-Samâj* et de l'esprit qui animait ses fondateurs et ses propagateurs, nous citerons, en soulignant certains passages, ce qu'écrivait, il y a quelques années, M. L. de Milloué, conservateur du Musée Guimet[2]. Cet auteur n'est assurément pas suspect : il est nettement favorable aux essais d'implantation dans l'Inde de l'influence européenne d'inspiration protestante. Ajoutons que ses conceptions théologiques et métaphysiques ne

---

* [Reproduction de la reparution dans les *Études Traditionnelles* d'octobre-novembre 1952 (sera remplacé par la version originale parue dans la *France Antimaçonnique*, si elle est retrouvée). Le titre n'est pas d'origine, il est de Michel Valsan, et la date renseignée est incertaine, ces éléments varient selon les sources :

- Michel Valsan :
  31/07 et 11/12 : *Les influences modernistes dans l'Inde*
  (réédité fautivement sous la signature René Guénon)
- Xavier Accart :
  31/07 : *Les sociétés initiatiques modernes dans l'Inde*
  04/12 : *Le Brahma-Samâj*
- Bruno Hapel :
  11/12 : *Inde, le Brahma-Samâj, l'Arya-Samâj*
  (précise en note que Valsan a changé de titre et a supprimé des notes dans sa réédition).]

[1] On a peut-être oublié de noter, comme un des symptômes de cette influence germanique ou tout au moins germanisante, la convocation à ce Congrès de M. Edouard Schuré, représentant du groupe Steiner en France, à l'exclusion des Théosophistes fidèles à la direction *anglaise* de la S∴ Annie Besant.

[2] Dans un ouvrage sur *Le Brâhmanisme*, édité en 1905.

s'étendent guère au delà de celles de son coreligionnaire M. Salomon Reinach et des autres *illustrations* de cette prétendue « science des religions », science toute moderne… et moderniste, du pasteur Réville et de l'ex-abbé Loisy aux FF∴ Goblet d'Alviella[3], Jeanvrot dit Malvert[4], et autres.

Voici donc ce que dit M. de Milloué[5] sur l'origine du *Brahma-Samâj* (ou, en bengali, *Bramo-Somaj*) :

« C'est à notre époque qu'il appartenait de s'élever plus haut (?) et d'étendre les réformes, jusque-là purement d'ordre religieux et philosophique, à la condition morale, intellectuelle et physique de la population[6]. Il est certain que le contact des Européens, l'expérience de leurs institutions, l'infiltration, si superficielle qu'elle ait pu être[7], de leurs idées dans hautes classes en rapports fréquents[8] avec eux, l'ambition de s'élever à leur niveau[9], surtout la fondation d'écoles, de collèges et d'universités où de jeunes Hindous reçurent l'instruction de maîtres européens[10], ont été pour beaucoup dans l'extension de *ce mouvement de réforme, que le gouvernement de l'Inde*[11] *a du reste encouragé de tout son pouvoir*.

« L'honneur (?) du premier pas dans cette voie revient à l'illustre Râm Mohun Roy[12] (1774-1833). Né à Râdhânagar, dans le district de Murshidâbâd, d'une grande famille de Brâhmanes, il fut élevé dans le Vishnouïsme orthodoxe le plus fervent[13], ce qui ne l'empêcha pas de se révolter, dès son jeune âge, contre les superstitions et les pratiques cultuelles de ses coreligionnaires. A seize ans, il publiait un opuscule contre l'idolâtrie qui souleva un grand scandale parmi ses proches et l'obligea à quitter pour un temps la maison paternelle, temps d'exil qu'il mit à profit pour aller étudier la

---

[3] Le F∴ Goblet d'Alviella, Souverain Grand Commandeur du Suprême Conseil de Belgique, était aussi présent au *Congrès du Progrès Religieux*. D'après le compte-rendu que donne la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* (n° du 20 août 1913, p. 2822), il « conclut à l'impossibilité d'une religion universelle », tout en « croyant qu'on pourrait arriver à une entente et que le *devoir envers l'humanité* en serait la base ».

[4] C'est sous ce pseudonyme de Malvert que le défunt F∴ Jeanvrot, qui fut membre du Conseil de l'ordre du Grand-Orient de France, publia un ouvrage de vulgarisation intitulé *Science et Religion*.

[5] PP. 227-234 de l'ouvrage cité.

[6] Les *réformes* dont il s'agit ne sont peut-être pas aussi bienfaisantes que voudraient le faire croire, dans l'Inde comme en France, les défenseurs de l'*instruction*… protestante et obligatoire. Nous ferons d'ailleurs remarquer que les Bouddhistes avaient tenté depuis longtemps, à leurs risques et périls, certaines *réformes* d'ordre social, allant même, en rejetant la distinction des castes établies par la *Loi de Manou*, jusqu'à la négation de toute hiérarchie régulière. – Signalons, à ce propos, un exemple de l'ignorance des Théosophistes en tout ce qui concerne l'Inde : dans un article intitule *Kshattriya*, publié par *Le Théosophe* (n° du 16 août 1913), un certain M. Léon Moreau affirme que les « castes ont été instituées par le Seigneur Bouddha » !

[7] Notons cet aveu en passant.

[8] Mais pas toujours agréables, tant s'en faut !

[9] Plus d'un Hindou ne pense-t-il pas que ce serait plutôt « s'abaisser » ?

[10] Tel le *Central Hindu College* de Bénarès, fondé par la S∴ Annie Besant, et qui eut pour *Principal*, jusqu'à ces derniers temps, le F∴ George Arundale.

[11] Il s'agit, bien entendu, du gouvernement *britannique*

[12] En sanscrit *Râma Mahâ Râja*, « le grand roi Râma ».

[13] Il est à remarquer que c'est parmi les *Vishnouïstes* que les Anglais trouvent le plus souvent, pour les besoins de leur domination, certaines complicités parfois inconscientes. Avant de prêter son appui à des mouvements tels que celui dont nous parlons et d'autres que nous avons déjà désignés, le *Mahârâja* de Cooch-Behar, quoique bien jeune encore à cette époque, aurait dû réfléchir à la signification éminemment *shivaïste* du *sabre* et du *brin d'herbe* qui figurent dans les armoiries de sa famille et sur l'étendard de ses États.

littérature persane et arabe à Pâtna, le Brâhmanisme savant à Bénarès, et le Bouddhisme au Thibet. On dit même qu'il apprit le grec, le latin et l'hébreu afin de pouvoir lire tous les livres sacrés des autres religions dans leur langue originale[14].

« La mort de son père, survenue en 1803, l'affranchit des ménagements qu'il avait dû garder jusqu'alors, et il devint de plus en plus hardi dans ses controverses, *tout en évitant soigneusement toute démarche susceptible de lui faire perdu sa caste, ce qui non seulement l'eût privé de la grande fortune qui devait être l'une de ses armes les plus puissantes, mais encore lui eût enlevé toute considération et autorité auprès de ses compatriotes*[15]. Il eut cependant le courage[16] d'accepter des fonctions du gouvernement[17], et remplit pendant plusieurs années la charge de Dêvân ou conseiller des juges et des collecteurs d'impôts des trois districts de Rangpour, Bhâgalpour et Râmgard, fonction dans laquelle il sut rendre de signalés services à son pays[18]. À ce moment, il fit paraître un nouveau livre sur *L'Idolâtrie de toutes les religions*[19].

« Pénétré du désir de *ramener ses coreligionnaires à la doctrine pure des Védas*[20], il avait fondé à Calcutta, en 1816, l'*Atmîya-Sabhâ* ou "*Société Spirituelle*"[21], pour la discussion des questions de philosophie et de religion[22]. L'*admission d'Européens à ces réunions*, et la publication, en 1820, de son livre des « *Préceptes de Jésus* », firent *accuser Râm Mohun Roy de s'être converti au Christianisme*, accusation toute gratuite, car il resta toujours foncièrement Hindou[23] et n'eut d'autre objectif qu'une *tentative de réconciliation entre les religions*[24].

« *Les relations amicales* qu'il avait liées, en 1828, avec le *missionnaire anglican* W. Adam, *lui suggérèrent l'idée d'organiser, sur le plan des services*

---

[14] Peut-être même était-il arrivé à connaître mieux ces *autres religions* que la sienne propre, et nous croyons sans peine ses admirateurs lorsqu'ils nous disent qu'« il avait bien compris l'Occident » ; mais que vaut au juste cet éloge pour un Oriental ?

[15] Admirons au moins l'habileté toute diplomatique de cette conduite ; il n'est pas surprenant qu'elle ait attiré l'attention de l'empereur de Delhi, qui jugea par la suite Râm Mohun Roy parfaitement apte à détendre ses droits devant le Parlement britannique, sans suspecter qu'un tel ambassadeur, tout en ménageant *avant tout* les susceptibilités orientales, pouvait fort bien servir *surtout* les intérêts occidentaux.

[16] Un autre mot, un peu plus… discret, n'eût-il pas été mieux approprié, si l'on considère que Râm Mohun Roy tenait à sa *grande fortune* comme à l'*une de ses armes les plus puissantes* ? Ce n'est pas nous qui l'avons fait dire à M. de Milloué, pour qui la politique est peut-être, comme pour certaines autres *autorités scientifiques* (?) que nous pourrions nommer, moins obscure que la théogonie et la cosmogonie…, ou même qu'un simple texte écrit en turc ancien.

[17] Duquel ? celui de Delhi ou celui de Londres ?

[18] S'agit-il de sa *patrie*, ou de l'*Empire* dont il était le *sujet*, ou tout au moins le *protégé* ?

[19] Les Protestants ne traitent-ils pas aussi les Catholiques d'*idolâtres* ?

[20] Comme le Protestantisme prétend « ramener le Christianisme à la doctrine pure de la Bible et de l'Évangile ».

[21] À cette occasion, il adressa un appel « *à tous les croyants du seul vrai Dieu* ».

[22] Il admettait donc le principe protestant du *libre examen*, oubliant qu'il est, en Orient comme en Occident, des questions qui s'*étudient*, mais ne se *discutent* pas.

[23] Jusqu'à quel point ? ne faudrait-il pas plutôt admettre que, dans sa personnalité subtile et complexe, le Chrétien (protestant) et l'Hindou formaient deux parts assez distinctes, mais dont l'une ne pouvait guère se développer qu'an détriment de l'autre ?

[24] Exactement comme les promoteurs du *Parlement des Religions* de Chicago et des *Congrès du Progrès Religieux*.

protestants[25], *des assemblées hebdomadaires consacrées à la lecture de textes védiques, accompagnée de sermons et de chants d'hymnes*[26], et auxquelles les femmes étaient admises ; ce qui l'amena, en 1830, à fonder sous le nom de *Brahma-Sabhâ* ou *Brahmîya-Samâj* la première *Église hindoue réformée*[27], dans un édifice construit et entretenu à ses frais, "*où Hindous, Chrétiens et Musulmans pussent venir prier ensemble*"[28]. C'est sur ces entrefaites que l'empereur de Delhi lui conféra le titre de *Râja* ou prince[29], et l'envoya comme ambassadeur en Angleterre pour défendre ses droits devant le Parlement[30], voyage au cours duquel Râm Mohun Roy mourut à Bristol, en 1833[31].

« Mais son œuvre ne périt pas avec lui. Après avoir végété quelque temps sous les deux successeurs de Râm Mohun Roy, Dwârka Nâth Tagore et Râmachandra Vidyâbâgish, le *Brahma-Samâj* prit un nouvel essor après la fusion avec lui de la *Tattwa-Bodhini-Sabhâ* ou "*Société pour l'Enseignement de la Vérité*"[32], que Dêvendra Nâth Tagore, fils du précédent, avait fondée avec quelques jeunes Hindous. Il prit alors le nom d'*Adhi-Brahma-Samâj*[33], et enfin, en 1844, celui de *Brahma-Samâj de Calcutta*, pour le distinguer de quelques autres *Brahma-Samâjs* institués dans d'autres localités. Le programme de cette religion peut se résumer en "*adoration d'un Dieu unique par un culte d'amour et de bonnes œuvres*"[34]. Elle progressa si rapidement qu'en 1847, elle comptait 777 *Églises*[35] dans les différentes parties de l'Inde. Cependant, des divergences de vues s'étant produites entre les membres de

---

[25] Voilà l'inspiration du mouvement assez clairement définie.

[26] Comme la « lecture de textes bibliques » à laquelle sont pareillement consacrés, en général, les *services protestants* dont il vient d'être question.

[27] Ici, le parallélisme voulu avec l'*Église chrétienne réformée* prend vraiment un caractère un peu forcé, car l'*Hindouïsme orthodoxe*, qu'il soit d'ailleurs *vishnouïste* ou *shivaïste*, ne constitua jamais une *Église*, au sens où ce mot est toujours pris en Occident.

[28] Pourquoi pas aussi les Parsis et les Juifs ? – Mais les Hindous, pour leur part, ne tardèrent pas à se rendre compte qu'un *sermon* sur une *morale* plus ou moins *évangélique*, mais surtout et toujours *puritaine*, ne pouvait, même assaisonné d'une *lecture védique*, constituer pour eux qu'un aliment intellectuel de la plus déplorable médiocrité.

[29] Ce titre eut certes été plus convenable pour un *Kshatriya* de valeur que pour un *Brâhmane* comme Râm Mohun Roy, qui tenait pourtant d'autre part, sinon précisément à sa caste, du moins aux avantages fort appréciables qu'elle pouvait lui procurer. Cette faiblesse bien humaine se rencontre d'ailleurs souvent, même en Europe, chez ceux qui réclament avec le plus d'insistance l'abolition de tous les *privilèges* dont la raison d'être plus ou moins profonde échappe à leur entendement ; on pourrait sans peine en trouver des exemples parmi les plus fameux *politiciens* de tous les temps et de tous les pays, même lorsqu'ils se sont dissimulés sous un masque *pseudo-religieux* ou *pseudo-scientifique*.

[30] Cela donnait en même temps à Râm Mohun Roy une *occasion* de se rendre dans ce pays, comme il le désirait, sans se compromettre aux yeux de ses compatriotes, puisqu'il ne franchissait ainsi la mer que sur l'ordre du Souverain *reconnu* (l'*Empereur des Indes*, au moins nominalement, protecteur et interprète de *Dharma* (la Loi).

[31] Comme ou l'a vu ailleurs, le F∴ Mahârâja de Cooch-Behar mourut, lui aussi, en Angleterre, lorsqu'il y vint pour assister au Couronnement de Georges V. On dirait vraiment qu'il y a une sorte de puissance maléfique inhérente à l'accomplissement de certains actes de *loyalisme* envers l'*Empire* qui a son centre à Londres, et « sur lequel le soleil toujours luit », et envers son *Gracieux* Souverain, celui que les vrais Hindous appellent avec mépris le *Mléchha-Râja*, le « roi barbare ».

[32] *Tattwa* est proprement la Vérité envisagée sous le point de vue de l'« Essence », (*Tat*), tandis que *Satya* est la même Vérité envisagée sous le point de vue de l'« Existence » (*Sat*).

[33] *Adhi* signifie Suprême.

[34] Ce programme ne comprend donc rien de plus que les deux formes préparatoires de *Yoga* qui sont désignées par les noms de *Bhakti-Yoga* et *Karma-Yoga* ; peu d'Hindous sauraient s'en contenter, et il aurait fallu y joindre du moins une partie *intellectuelle* (*Jnâna-Yoga*), également préparatoire au *Râja-Yoga*.

[35] Il eut été plus intéressent d'être renseigné sur le nombre des *fidèles* que sur celui des *Églises*.

cette *Église*[36], Dêvendra Nâth Tagore s'en sépara, en 1850[37], et se mit à la tête d'une nouvelle communauté qui se dénomma *Brahma-Dharma* ou "*Religion de Brahma*"[38]. Elle proclamait que son but était, non de détruire, mais de purifier l'ancienne religion et les mœurs, de corriger les vices et les abus de la société, tout en tenant compte du caractère et du tempérament du Peuple[39].

« Sur ces entrefaites, le *Brahma-Samâj* reçut une impulsion nouvelle par l'accession dans ses rangs d'un jeune homme enthousiaste et plein d'idées généreuses, Kehab Chander Sen (1838-1884), qui, pendant quelques années, joua un si grand rôle dans la société indienne par l'énergie et le dévouement avec lesquels il poursuivi les deux réformes dont il s'était fait le champion : l'interdiction des mariages d'enfants et le droit pour les veuves de se remarier[40]. Toutefois, son caractère entier et autoritaire à outrance lui créa bientôt de telles difficultés avec les autres chefs de la communauté qu'il s'en sépara en 1866, pour fonder une nouvelle *Église* dite de la "*Nouvelle Dispensation*"[41]. L'histoire de cette *Église* tient tout entière dans celle de Chander Sen lui-même ; elle ne prospéra guère et ne survécut qu'avec peine à la mort de son fondateur, qui, de son vivant, s'était aliéné les amitiés les plus fidèles par son autoritarisme, *ses tendances vers le Christianisme protestant*, et par la contradiction où il se mit avec ses propres doctrines en mariant sa fille, âgée seulement de quatorze ans, au Mahârâja de Cooch-Behar, qui n'avait lui-même que seize ans[42].

---

[36] Il faut dire aussi que, dès cette époque, les *Piétistes* (ce nom, qu'on donna aux Hindous *protestantisés* et à leurs *inspirateurs* européens, avait été attribué autrefois, en Allemagne surtout, à un mouvement protestant auquel se rattacha, entre autres, le trop célèbre philosophe Emmanuel Kant), les *Piétistes*, disons-nous, étaient à peu près aussi mal vus dans l'Inde que le sont aujourd'hui les *Théosophistes* ; et ce n'est pas peu dire, car l'impopularité d'Annie Besant égale presque celle dont le F∴ Rudyard Kipling jouit dans Lahore, sa ville natale, impopularité telle que le « grand homme » *anglo-indien* a jugé prudent de se réfugier en *Belait*…, pardon, en Angleterre, sous la protection directe de S. M. l'*Empereur et Roi* et de sa police métropolitaine. Du reste, M. Rabindra Nâth Tagore doit moins que personne ignorer cette histoire *véridique* de l'auteur de *Kim*, bien connue dans les milieux littéraires hindous où lui-même occupe une place des plus distinguées, avec une réputation incomparablement plus *honorable* que celle du F∴ Rudyard Kipling.

[37] Il s'aperçut sans doute alors des tendances qui faisaient agir les *Piétistes*, et il se refusa à être *consciemment* leur auxiliaire, ce qui est tout à son honneur.

[38] Plus exactement « *Loi de Brahma* ».

[39] Pour être tout à fait juste envers Dêvendra Nâth Tagore, il convient d'ajouter ici que, par la suite, il devint un véritable *Sannyâsi*, et passa douze années dans une retraite de l'Himâlaya ; verrons-nous quelque jour son fils suivre cet exemple ? N'en désespérons pas, après avoir vu (ceci n'est pas pour établir une comparaison) le Swâmî Vivêkânanda lui-même, le disciple infidèle de l'illustre Râmâkrishna, dont nous aurons l'occasion de reparler, finir malgré tout sa vie en véritable Hindou.

[40] Ceux qui, dans l'Inde, réclament ces réformes et d'autres semblables, en attendant peut-être d'obtenir, par l'action de la *Co-Masonry* (*Maçonnerie Mixte*), l'introduction du divorce et du suffrage des femmes, ne peuvent certainement pas se ranger parmi ceux qui, quoique *réformistes* dans une certaine mesure, veulent, comme Dêvendra Nâth Tagore, « tenir compte du caractère et du tempérament du peuple ».

[41] On voit à quel point ce mouvement était, comme le Protestantisme dont il suivait l'esprit, sujet à toutes les dissensions qui sont une conséquence fatale de l'admission du *libre examen*.

[42] Lui aussi se résignait donc, le cas échéant, à adopter l'attitude *politique* qui consiste à sacrifier ses principes à certains avantages sociaux. Toutefois, il est permis de sourire en voyant assimiler à des *enfants* dans l'Inde, des jeunes gens de seize et quatorze ans. – Comme le Mahârâja de Cooch-Behar était âgé de 49 ans lorsqu'il mourut à Bexhill-on-Sea, en 1911, ceci nous reporte à 1878.

« Actuellement, le mouvement de *réforme* provoqué par le *Brahma-Samâj* est toujours *fortement entraîné vers le Christianisme*[43], et *ouvertement encouragé par le gouvernement et les sociétés de missions anglo-indiennes* ».

Par cet exemple, nous voyons clairement, une fois de plus, comment l'infiltration protestante agit partout, sous des formes multiples et parfois difficiles à saisir ; mais l'Inde est certainement, en raison de la mentalité et des conditions d'existence mêmes de son peuple, un des terrains les moins favorables à cette action. C'est pourquoi les récents procès de Madras ne nous ont aucunement surpris ; il y avait bien à redouter la partialité possible du juge *anglais* en faveur de la T∴ Ill∴ S∴ Annie Besant et du Rév. C. W. Leadbeater, mais il n'en est pas moins certain que l'affaire « Alcyone » devait nécessairement tourner à leur confusion[44].

Une autre conclusion à tirer de ce qu'on vient de lire, c'est que certaines personnalités, si remarquables qu'elles puissent être à divers égards, n'ont pourtant aucun titre à être qualifiées de « chefs des religions orientales »[45], ou même désignées comme leurs représentants *autorisés*, et que leur participation à un Congrès quelconque, n'engageant qu'elles-mêmes, n'a en somme qu'une importance fort relative[46].

---

[43] Sous-entendu *protestant*. – On sait, d'ailleurs, combien les Protestants de toute espèce aiment à se dire *Chrétiens* sans épithète, pour pouvoir plus aisément s'insinuer dans tous les milieux.

[44] Dès le commencement de 1912, le docteur M. C. Nanjunda Rao, professeur à l'École de Médecine de Madras, écrivait ceci dans l'*Arya-Bala-Samâj Magazine* de Mysore : « Les agissements actuels des *Théosophistes* constituent une sévère condamnation des *méthodes* adoptées pour glorifier ce jeune Krishnamurti (Alcyone) comme un second Christ qui vient sauver l'humanité affligée ». – L'*Arya-Bala-Samâj* (*Société de la Force Aryenne*) ne doit par être confondue avec l'*Arya-Samâj* (*Société Aryenne*) dont nous parlons plus loin, non plus qu'avec l'*Arya-Bala-Bodhinî* (*Éducation de la Force Aryenne*). Cette dernière organisation ne fut qu'une des nombreuse créations de la *Société Théosophique* (voir *Le Lotus Bleu*, n° du 27 avril 1895, pp. 95-96). C'était une « Association de jeunes gens hindous », un peu trop analogue, par certains côtés, aux *Y.M.C.A.* (*Young Men Christian Associations*, « Associations chrétiennes de jeunes gens ») que les Protestants établissent en tous pays, et où tous sont admis sans distinction confessionnelle, ce qui fournit naturellement, aux promoteurs plus ou moins avoués de l'institution, d'excellentes occasions de se livrer à la propagande *évangélique* et *biblique*.

[45] *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, n° du 20 août 1913, p. 2807, note 1. – D'autre part, il ne faut pas confondre les religions orientales *authentiques* avec certaines pseudo-religions affectant un caractère *orientaliste*, telles que le *Bouddhisme éclectique* de M. Léon de Rosny, président de l'*Alliance Scientifique Universelle*, ou que le *Bouddhisme Ésotérique* (?) des fondateurs de la *Société Théosophique*. Il est assez curieux de noter que c'est toujours du Bouddhisme que se recommandent de préférence les *orientalistes*, tant *officiels* qu'*officieux*, sans doute parce que cette doctrine, qu'ils prennent, d'ailleurs sans la connaître parfaitement, pour l'expression la plus haute de l'esprit oriental, n'en est en réalité qu'une *déviation*, déjà semblable en cela, malgré la différence des temps et des lieux, à ce que devait être, bien des siècles plus tard, dans le monde catholique de l'Occident, la *religion réformée*.

[46] Rappelons qu'au *Parlement des Religions*, tenu à Chicago en 1893, et prototype de tous les autres Congrès du même genre, on vit figurer le Mongol *hindouïsé* (?) Gyanendra Nâth Chakravarti, fondateur du *Yoga-Samâj* d'Allahâbâd, et l'un des « instructeur » de la S∴ Annie Besant (voir *La France Anti-maçonnique*, 25ème année, n° 44, p. 481) ; le Swâmî Vivêkânanda, qui dénatura le *Vêdânta* pour l'*américaniser*, mais que les *Théosophistes* considéraient comme « un de leurs Frères de la race aînée », et « un prince parmi les hommes » (*Le Lotus Bleu*, n° du 27 janvier 1895, pp. 540-541) ; enfin l'*Angarika* H. Dharmapâla, « missionnaire laïque », du *Mahâ-Bodhi-Samâj* (*Société de la Grande Sagesse*) de Colombo (Ceylan), présidé par le *Grand-Prêtre de l'Église Bouddhique du Sud* (?), H. Sumangala, « sous les auspices de S. S. Lozang Thub Dan Gya-Tcho, *Grand Lama du Tibet* » (?), mais aussi, plus directement, du colonel Olcott, le rédacteur du *Catéchisme Bouddhique*, qui se vanta d'avoir opéré la réconciliation des Bouddhistes du Sud avec ceux du Nord (*Le Lotus Bleu*, n° du 27 septembre 1894, pp. 347-350). – Au *Congrès du Progrès Religieux* de Paris assistait également un Bouddhiste, M. D. B. Jayatilaka, que les comptes rendus qualifient simplement de « professeur » ; est-ce un « nouveau missionnaire laïque » de semblable provenance ?

L'*Arya-Samâj*

En 1870[47], le Swâmî Dayânanda Saraswatî fonda, sous le nom d'*Arya-Samâj* ou « *Société Aryenne* », « une société religieuse ayant pour but de *ramener la religion et le culte à la simplicité védique primitive* »[48].

L'auteur que nous avons déjà cité, M. de Milloué, dit à ce sujet[49] :

« L'*Arya-Samâj* n'admet l'existence et l'adoration que d'*un seul Dieu unique* (*sic*) ; c'est une sorte de *Brâhmanisme philosophique* basé sur les quatre *Védas*, à l'exclusion des *Brâhmanas* et des *Pourânas*[50]. Il a inscrit dans son programme l'interdiction des mariages d'enfants, l'amélioration de la condition des femmes et l'instruction du peuple[51] ; œuvre à laquelle Dayânanda Saraswatî a consacre par testament sa fortune entière[52] ».

M. Lalchand Gupta, dans un récent article sur cette société, publié par *l'Indian Review*, parle en ces termes du *Swâmi Dayânanda Saraswatî* :

« En instituant l'*Arya Samâj*, Swâmi Dayânanda ne voulait pas seulement éveiller l'Inde de son long sommeil, mais aussi conduire l'humanité vers le bien commun et la vie constituée. Les dons merveilleux et les *sympathies cosmopolites* du Swâmî sont bien connus. Ses critiques eux-mêmes admiraient sa force de caractère. Il était un "*patriote du monde*", et il ne se laissa jamais enfermer dans les limites artificielles d'un étroit nationalisme. Cependant, il était aussi un vrai nationaliste, car il se plaisait toujours à conseiller aux Hindous de se développer selon leur propre ligne d'évolution. Il préférait la culture indigène à l'imitation d'un idéal étranger ; mais, en même temps, il ne s'opposait jamais aux *relations avec les étrangers*. Il considérait volontiers *l'humanité comme une seule famille*, dont tout homme est un membre. C'est lui qui, le premier, affirma que *l'Inde peut donner le Spiritualisme à l'Occident*, et que toute autre foi répandue dans le monde doit son origine au *Véda éternel*. Pour des causes diverses, le *théisme* a eu son déclin dans le monde civilisé, et la mission de Swâmî Dayânanda était de *faire des théistes de sceptiques, ou même de matérialistes*. Son extérieur était charmant et en même temps indiquait la force de volonté. Il était, peut-être, un de ces hommes qui sont généralement mal compris par le peuple. Sur ce point, je pourrais dire que le pays n'était pas suffisamment avancé pour s'assimiler, ou même pour suivre ses enseignements. Ce n'est pas chose facile que de bien comprendre un prophète, car il est quelquefois en avance d'un siècle au

---

[47] C'est-à-dire, cinq ans seulement avant la création de la *Société Théosophique* aux Etats-Unis et l'introduction du nouveau *Sat Bhai* en Angleterre.

[48] Toujours comme les protestants prétendent les ramener « à la simplicité évangélique primitive ».

[49] *Le Brâhmanisme*, p. 233.

[50] Ceci suffit à caractériser la tendance moderniste de ce nouveau mouvement.

[51] Ce sont toujours à peu près les mêmes revendications que formulent tous ces réformateurs ; et, raisonnablement, cela ne permet guère de présenter, comme le fait M. de Milloué, l'*Arya-Samâj* comme né de « la réaction contre les *tendances chrétiennes* (lire protestantes) de Chander Sen et de plusieurs des *Brahma-Samâjs* indépendants ».

[52] Cette fortune servit, entre autres choses, à l'institution du *Dayânanda Anglo-Vedic College* de Lahore.

moins sur le peuple. Les motifs de Swâmî Dayânanda n'ont pas reçu leur juste interprétation parce qu'ils étaient, et sont encore, trop bons pour être admis par la masse faible et ignorante. Mais je suis sûr que, si ses ouvrages étaient traduits en anglais, il serait sans doute bien compris de l'élite du monde occidental cultivé[53]. Parce que Swâmî Dayânanda était un véritable ami des hommes, il ne souffrait jamais que personne s'écartât du sentier de la vertu. Il ne connaissait pas de compromis entre la vérité et l'erreur. Pour lui, la vérité était la seule voie digne d'être suivie, et, par suite, il eut à se mesurer avec d'innombrables difficultés dans son œuvre de relèvement. Littéralement, *il fui le Luther de l'Inde*. L'œuvre entreprise par lui fut poursuivie avec ardeur par l'*Arya Samâj* pendant un certain temps ; mais, depuis plus de dix ans, il y a eu un trop grand étalage d'esprit de parti chez les chefs de l'organisation intitulée *Guru-Kula* (*Confrérie des Instructeurs*) et dans les sections du *Collège de l'Arya Samâj* établies dans cette partie du pays (c'est-à-dire dans le Sud, l'*Indian Review* étant éditée à Madras)… Ce que Swâmî Dayânanda combattait le plus énergiquement, c'est l'esclavage intellectuel et spirituel dans lequel les masses sont tenues par les classes privilégiées ; mais les chefs du mouvement semblent propager le mal une fois de plus sous prétexte de contrôle ! ».

Nous reproduirons cet extrait à titre de document, et surtout pour les traits caractéristiques qu'on peut y relever et que nous avons soulignés ; mais, bien entendu, nous faisons toutes réserves, *même et surtout au point de vue hindou*, sur les éloges décernés au Swâmî Dayânanda Saraswatî, *le Luther de l'Inde*, et à son *Arya Samâj*, dont les relations avec les fondateurs de la *Société Théosophique* sont plus que suspectes. Les « compromis entre la vérité et l'erreur », lorsqu'ils favorisent certains intérêts et certaines combinaisons plus ou moins… diplomatiques, n'auraient-ils donc pas été si étrangers que nous l'affirme M. Lalchand Gupta, à celui que le Colonel Olcott appelait « un des plus nobles Frères vivants» ?

Les Sept Frères (*Sat Bhai*)

Cette Société fut introduite en Angleterre, vers 1875, par des officiers de l'armée des Indes. Elle emploie une série de titres, de mots de passe et de devises symboliques empruntées à la tradition et à la langue hindoues.

Le Secrétaire actuel pour Londres est le F∴ A. Cadbury Jones, 8, Golden Square. (*Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, n° du 15 novembre 1912, p. 1108.)

On trouve de curieux, renseignements sur ce sujet dans le roman du F∴ Rudyard Kipling intitulé *Kim*, qu'on peut regarder, pour une bonne partie, comme l'autobiographie de l'auteur dans la première partie de sa vie. Ce livre est fort intéressant à lire à ce point de vue, surtout quand on connaît quelque peu les événements auxquels il fait allusion.

---

[53] Cela est à rapprocher de ce que nous avons dit plus haut de Râm Mohun Roy.

Suivant ce que nous y voyons (p. 245 de la traduction française, édition du *Mercure de France*, 1907), l'ancienne société nommée *Sat Bhai*, et dont les membres s'appellent aussi *Fils du Charme*, est « hindi et tantric ». « On suppose dans le public que c'est une société éteinte, mais j'ai établi par des notes qu'elle est encore existante », dit Babu Hurree, qui ajoute aussitôt : « Vous comprenez que c'est tout de mon invention ». Ce qu'on comprend fort bien, en effet, c'est que, si même il existe encore des membres authentiques de l'ancienne société, ils ne peuvent avoir aucun rapport avec celle qui fut soi-disant reconstituée par des Anglais et des gens que nous qualifierons seulement d'« anglophiles », pour éviter de leur appliquer une épithète plus dure, et dont les pareils se trouvent aussi dans les rangs *de la Société Théosophique*. Nous signalons seulement, bien entendu, une certaine similitude entre les éléments dont se composent ces deux organisations, sans prétendre pour cela les rattacher l'une à l'autre par une filiation plus ou moins indirecte ; et pourtant, à l'examen de certains détails, en étudiant de plus près certains procédés et certaines manières d'agir qui se retrouvent toujours les mêmes, on serait presque tenté de croire à une origine commune.

Nous avons vu que c'est vers 1875, qui est également, on s'en souvient, la date de la fondation de la *Société Théosophique*, que le nouveau *Sat Bhai* fut introduit en Angleterre par des officiers de l'armée des Indes, parmi lesquels on devait vraisemblablement compter quelques-uns de ces « colonels sans régiment » (p. 158) qui rendent au gouvernement britannique des services si importants et si variés dans des emplois tels que ceux de chefs des services d'inspection ethnologique, topographique, etc., et aussi dans la Maçonnerie d'importation européenne (p. 152), où ils se rencontrent avec des FF∴ Hindous tels que LL. AA. les Mahârâjas de Kapurthala et de Cooch-Behar[54], et que le F∴ Durga Charan Banerjee, chef de la police indigène, qui fut, en 1910, Député Grand-Maître de la Grande Loge de District du Bengale.

Remarquons à ce propos que J. C. Chatterjee, l'écrivain théosophiste bien connu[55], a été nommé récemment chef du service archéologique du Kashmir ; peut-être a-t-il, comme Babu Hurree, la louable ambition de devenir *F. R. S.* (pp. 232-233). N'oublions pas non plus que nous avons vu, à la tête de la *Société Théosophique*, un « colonel » quelque peu dans le genre de ceux dont nous venons de parler. Il est vrai

---

[54] Le Mahârâja de Cooch-Behar, mort en octobre 1911 en Angleterre, où il était venu pour les fêtes du Couronnement, était, depuis 1887, *Past Senior Grand Warden* ou Premier Grand Surveillant Honoraire de la Grande Loge Unie d'Angleterre : il avait été aussi Député Grand-Maître de la Grande Loge de District du Bengale (*The Freemason*, 21 octobre 1911). En 1870, il avait fondé dans ses États une branche du *Brahma-Somaj*, organisation dont nous parlons ci-dessus (*ibid.*, 24 juin 1911). Il était aussi *membre de la Société Théosophique*, dont il organisa également une branche dans sa capitale, le 6 août 1590, avec l'autorisation du Colonel Olcott (*Le Lotus Bleu*, décembre 1890) ; en 1893, il fut élu président de la branche de Darjeeling (*ibid.*, mars 1893). – Son successeur, le Mahârâja actuel, est le F∴ Râj Râjendra Narâyan, qui fut investi des fonctions de Grand Porte-Étendard de l'Ordre du *Secret Monitor*, au Grand Festival qui eut lieu à Londres le 23 mai 1911 (*The Freemason*, 20 mai et 3 juin 1911).

[55] Il est l'auteur de *Philosophie Esotérique de l'Inde* et de *Vision des Sages de l'Inde* ; il vient de publier un nouvel ouvrage, *The Hindu Realism* (*Le Théosophe*, 1er août 1913). – Tous ces écrits, malgré leurs titres et leurs prétentions, sont plus souvent inspirés de la philosophie évolutionniste (et très *exotérique*) d'Herbert Spencer que de l'antique doctrine orientale.

que celui-là était américain ; mais H.-P. Blavatsky n'était-elle pas devenue, elle aussi, « citoyenne américaine »… après avoir été « garibaldien » ? et pourtant, si le gouvernement anglais a fait, comme l'affirment des gens bien informés, les frais de ses voyages au Thibet ou dans l'Himâlaya, son origine russe et la rivalité de l'Angleterre et de la Russie (voir pp. 317 et suivantes) précisément dans ces régions donnent à penser que ces déplacements n'avaient pas pour but exclusif d'aller à la recherche des inaccessibles *Mahâtmâs*. En supposant même que ceux-ci eussent existé réellement, ils risquaient fort de n'avoir à jouer, en bien des circonstances, qu'un rôle à peu près analogue à celui du vieux Lama rouge dont Kim fut le *chéla*.

Nous avons de bonnes raisons de croire que, maintenant comme alors, « le Grand jeu jamais ne s'arrête d'un bout à l'autre de l'Inde » (p. 234), particulièrement entre Adyar et Bénarès, et que, dans cette dernière cité, il ne se joue pas seulement autour du temple jaïn des *Tirthankers*. Quoi qu'il en soit, signalons encore le singulier procédé d'éducation, ou d'initiation si l'on veut, qui consiste à essayer de « faire voir des choses » (pp. 204-207 et 230) ; on sait combien Mme Blavatsky a usé de cette méthode à l'égard de ses disciples, sans doute pour voir, elle aussi, « s'il y avait des pailles dans les joyaux » ; et, certes, elle a dû en trouver abondamment, à en juger par les récits que nous pouvons lire dans les ouvrages de Sinnett, *Le Monde Occulte* et *Le Bouddhisme Ésotérique*. Il serait curieux de savoir si M. Leadbeater a tenté les mêmes expériences sur son pupille *Alcyone* ; s'il l'a fait, n'aurait-il pas réussi, pas plus que le « médecin des perles » avec Kim ? on pourrait le supposer, d'après les hautes destinées qui sont prédites au jeune initié,… à moins que l'on n'entende lui faire jouer qu'un simple rôle de parade, ce qui, après tout, est bien possible aussi.

Dans bien des sociétés plus ou moins ésotériques, il y a, en effet, initiés et initiés ; il en serait ainsi notamment dans le *Sat Bhai* rénové, à en croire le F∴ Rudyard Kipling, qui en donne les signes de reconnaissance et les mots de passe (en les transformant sans doute), avec les différences secrètes permettant de distinguer les membres des deux catégories (pp. 244-246). Il y a même une remarquable analogie entre la turquoise des *Fils du Charme* et le fameux anneau des 33èmes ∴ ; et, assurément, tout cela peut paraître digne de quelque réflexion.

Le Régime Écossais Rectifié de 1776 à 1815

Paru dans la France Antimaçonnique*, le 14 août 1913 (non signé), le 19 et le 26 février 1914 (signé le Sphinx).*

I

Dans notre article sur *L'initiation maçonnique du F∴ Bonaparte*, nous avons parlé du traité d'union conclu, en 1776, entre le *Grand-Orient de France* et les *Directoires* du *Régime Écossais Rectifié* (alors *Rite de la Maçonnerie Réformée d'Allemagne*), et nous avons cité à ce propos un passage des *Acta Latomorum* du F∴ Thory (Tome Ier, p. 119). Il nous a paru intéressant, comme suite à cet article, de réunir ici les divers extraits du même ouvrage se rapportant à l'histoire générale de ce Rite au cours des années qui suivirent cet événement.

∴

1777. – SUISSE. – À cette époque, des sectaires de toutes les espèces s'étaient emparés des Grandes-Loges d'Allemagne[1], et toutes, ou du moins la plupart, avaient dévié du but de la primitive institution : on n'y trouvait que scissions, haines, divisions ; le même esprit gagnait les Ateliers de leur constitution ; mais la Suisse sait se garantir de ces désordres. Les Frères de l'Helvétie Romande, qui travaillaient sous la constitution anglaise, se rapprochent de ceux de l'Helvétie allemande, qui s'étaient soumis à la constitution germanique. Assemblés à Zurich, il sentent le besoin de réunir les différentes Loges suisses qui, jusqu'alors, avaient existé isolées et indépendantes, et instituent un centre national pour les diriger.

Des conférences s'établirent cette armée, et les confédérés stipulèrent, en 1778, qu'en suivant sa division naturelle en deux langues, la Suisse serait maçonniquement gouvernée par deux Directoires Ecossais, savoir : le *Directoire Helvétique Allemand*, sous la Grande-Maîtrise de M. le Docteur *Lavater*[2], à la résidence de Zurich, et le

---

[1] Allusion aux *Illuminés* et organisations plus ou moins analogues et animées du même esprit.

[2] Le Dr Lavater était, d'après le F∴ Thory, le fils du théologien du même nom, Jean-Gaspard Lavater, qui refusa de participer au *Convent de Paris* en 1785. Ce même Dr Dietholm Lavater, de Zurich, était membre de la *Stricte Observance*, sous le nom caractéristique d'*Eques ab Æsculapio* (*Ibid*., Tome II, pp. 137 et 344). – D'après les fiches manuscrites remises par le F∴ Savalette de Langes à l'*Eques a Capite Galeato* à la veille du *Convent de Wilhelmsbad* (1782), le Dr Lavater serait, non pas le fils, mais le frère du théologien (voir pp. 96-97 de l'ouvrage déjà cité de M. Benjamin Fabre). Nous ne savons laquelle des deux assertions est erronée.

Directoire Helvétique Romand, sous la Grande-Maîtrise de .... [3], à la résidence de Lausanne.

Ces *Directoires* prirent part aux *Convents* assemblés cette année dans l'Allemagne, et à celui qui se réunit à Lyon l'année suivante. (pp. 130-131.)

1778. – FRANCE. – Le *Directoire Écossais de Strasbourg* fonde une rente perpétuelle pour élever, instruire, entretenir et établir quatre orphelins, savoir : deux catholiques et deux luthériens.(p. 136)

SUISSE. – *17 mars*. – Le *Directoire Écossais Helvétique Romand* publie, ses Constitutions ; son Rite était purement philosophique et non pas hermétique. Les Loges de son aggrégation (*sic*) étaient gouvernées par des Maîtres instruits, dont le choix appartenait au *Directoire*. Ces Maîtres restaient en fonctions pendant trois années (*Const. du D. E. H. R.*, 4 vol. in-4°, Ms., T. I.) (p. 137.)

1779. – SUISSE. – *1er avril*. – Traité d'union entre les commissaires d'un *Grand-Orient de Genève* et ceux du *Directoire Helvétique Romand*. Ce traité fut ratifié le 29 mars 1780. (p. 142.).

1782. – SUISSE. – Les deux *Directoires Helvétiques* envoient des députés au *Convent de Wilhelmsbad* [4]. Le Docteur *Lavater*, Grand-Maître, est nommé pour présider la députation.

Novembre. – Le Conseil de Berne interdit l'exercice de la Franche-Maçonnerie (*sic*) dans les États de sa domination. Le *Directoire Helvétique Romand*, pour se conformer à ces défenses, prononce la dissolution de toutes les Loges du canton ; lui-même donne l'exemple de la soumission en discontinuant ses assemblées ; mais il pourvoit au maintien de ses relations extérieures en érigeant un comité de trois membres investis des pouvoirs nécessaires, et qui ne devaient signer la correspondance qu'en caractères symboliques ; il prend encore d'autres mesures pour la direction des Loges de sa constitution hors du territoire de Berne, en nommant auprès d'elles des *Grands-Inspecteurs* revêtus de pouvoirs suffisants. (p. 154.)

1785. – SUISSE. – *Janvier*. – Conférence des Maçons suisses, dans la ville de Zurich, pour délibérer sur les réponses à faire aux *proponenda* du *Convent de Paris*. Ils arrêtent qu'ils ne prendront aucune part aux opérations de cette assemblée[5].

Après la fermeture du *Convent de Paris*, la commission intermédiaire, persuadée que l'assemblée avait été peu nombreuse parce que le lieu de la

---

[3] Nous n'avons pu trouver le nom de ce personnage ; nous ignorons donc la raison pour laquelle le F∴ Thory a jugé bon de le remplacer par des points.

[4] C'est à ce *Convent*, où la *Maçonnerie Réformée* devint le *Régime Rectifié*, que fut institué, dit-on, son cinquième et dernier degré ou « grade de l'intérieur », celui de *Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte*. (*Ibid*. p. 299.)

[5] On sait que *le Grand-Orient de France* n'avait pas été invité à envoyer des représentants à ce *Convent*, réuni sur l'initiative des membres de la *XIIe classe du Régime des Philalèthes* (Loge des *Amis Réunis*), et présidé par le F∴ Savalette de Langes, (1784 : *ibid*., p. 160.)

convocation (Paris) n'avait point été agréable à la plupart des personnes invitées, députe M. *Tassin de l'Étang*, à Lausanne, pour engager les Maçons de cette ville à donner asile au *Convent des Philalèthes* lors de sa reprise, la Suisse ayant paru, au plus grand nombre, le lieu le plus convenable[6].

16 juillet. – Le comité directorial délibère qu'il ne peut consentir à cette demande ; il persiste dans sa première résolution, en laissant cependant à ses membres la faculté de prendre part isolément aux nouvelles opérations du *Convent*, soit qu'il se rassemble en Prusse ou dans toute autre partie de l'Allemagne. (p. 168.)

1788. – ITALIE. – Le roi de Sardaigne donne l'ordre au *Directoire Maçonnique de la Lombardie* de se dissoudre ; celui-ci transfère, par acte authentique, tous ses pouvoirs à la *Grande Loge Écossaise de La Sincérité*, à Chambéry. (p. 181.)

1789. – SUISSE. – Cette année, le *Directoire Helvétique Romand* fait un traité d'alliance et d'amitié avec la *Grande Loge d'Angleterre*.

9 juin. – Le même *Directoire* perd son Grand-Chancelier, enlevé par une mort subite ; il était dépositaire des archives de l'Ordre, renfermées dans trois caisses. Le magistrat, chargé de l'apposition des scellés, en sauve deux ; mais la troisième, qui contenait les papiers les plus importants, étant tombée dans les mains d'un fonctionnaire timide, le *Directoire* ne peut en obtenir la remise : cette circonstance occasionne une perte irréparable à la Société. On a présumé que cette portion des archives avait été brûlée[7]. (p. 183.)

1790. – SAVOIE. – *11 janvier*. – La *Grande Loge Écossaise de Chambéry* ayant été forcée de suspendre ses travaux par ordre du gouvernement, les Loges de sa juridiction se divisent et passent, les unes sous le régime du *Grand-Orient de France*, et les autres sous celui du *Grand-Orient de Genève* ; mais la majorité se range sous les bannières du *Grand-Directoire Helvétique Romand*. (p. 185.)

1793. – SUISSE. – Le *Directoire Helvétique Romand* suspend ses travaux. Les Loges de la Lombardie agrégées à ce corps ferment leurs ateliers. Le *Directoire Helvétique Allemand* en fait autant. Celui-ci, dont les travaux se tenaient à Zurich, les a postérieurement repris et transportés à Bâle, sous le magister (*sic*) de M. *Burkart*, ancien landamann et successeur du Docteur *Lavater*. Le *Directoire Helvétique Allemand* professe le *Régime Rectifié*, selon la doctrine du *Convent de Wilhelmsbad*. (pp. 193-194.)

---

[6] C'est peut-être là ce qui a donné naissance à une certaine légende, d'après laquelle le *Régime des Philalèthes* se serait conservé en Suisse jusqu'à nos jours ; mais la réponse du comité directorial enlève toute vraisemblance à une telle assertion.

[7] Il est singulier que l'on trouve des histoires de ce genre dans un bon nombre de Rites maçonniques ; celle-ci nous rappelle celle de la perte et de la découverte des archives du *Rite Primitif*, imaginée par l'*Eques a Capite Galeato* (pp. 30 et 54-56 de l'ouvrage de M. Benjamin Fabre).

1794. – SAVOIE. – *20 mai*. – Victor-Amédée-Marie de Savoie, roi de Sardaigne, rend un édit par lequel il supprime la Franche-Maçonnerie (*sic*) dans les Etats soumis à sa domination. (p. 195.)

1808. – FRANCE. – *Juin*. – Le *Directoire de Bourgogne*, (*Régime Rectifié*), dont le siège avait été précédemment transféré de Strasbourg à Besançon, nomme le prince *Cambacérès* à la dignité de Grand-Maitre National de l'*Ordre des Chevaliers Bienfaisants de la Cite Sainte*. (p. 239.)

1809. – FRANCE. – *Mars*. – Le *Directoire d'Auvergne* (*Régime Rectifié*), séant à Lyon[8], nomme le prince *Cambacérès* Grand-Maître National du *Rite des Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte*, en France.

Mai. – Le *Directoire de Septimanie*, séant à Montpellier, en fait autant ; le prince accepte la dignité, et prête serment en cette qualité.

Un conseil est établi près du Grand-Maitre National ; il est composé de M. *Fesquet*, chancelier de l'Ordre, de M. le chevalier d'*Aigrefeuille*[9], député de l'arrondissement de Paris, représentant le *Directoire du 5ème ressort (Bourgogne)*, de M. *Lajard*, représentant les *Directoires des 2ème et 3ème ressorts (Auvergne et Septimanie)*, enfin de M. *Monvel*, secrétaire national de l'Ordre. (pp. 242-253.)

1810. – SUISSE. – *15 octobre*. – Fondation, à Lausanne, du *Grand-Orient Helvétique Romand*[10]. M. le chevalier Maurice *Glaise* est nommé Grand-Maitre National. (P. 247.)

1811. – FRANCE. – *24 juin*. – Le traité signé avec le *Régime Rectifié*, par les commissaires respectifs du *Grand-Orient de France* et des *Directoires Ecossais*, est sanctionné à la majorité de dix-huit voix contre sept. (pp. 247-248.)

∴

Dans le Tome II (pp. 206-220), le F∴ Thory donne le texte des traités conclus, en 1776 et 1781, entre le *Grand-Orient de France* et les *Directoires Écossais*.

∴

Il n'est fait aucune mention, dans les *Acta Latomorum*, de corps du *Régime Écossais Rectifié* ayant existé à Malte, où aurait été initié le Général Bonaparte ; mais cela ne peut être considéré comme une preuve suffisante qu'il n'y en ait jamais eu.

---

[8] On sait que cette site était la résidence du F∴ Willermoz.

[9] Nous renverrons encore au livre de M. Benjamin Fabre pour ce qui concerne ce F∴ Charles d'Aigrefeuille, cousin de l'*Eques a Capite Galeato*.

[10] Le Régime professé par cette organisation n'est pas indiqué ; mais il semble bien que ce soit là une suite de l'ancien *Directoire Helvétique Romand*.

D’ailleurs, sur les Rites de hauts grades qui ont pu être pratiqués dans cette île vers la fin du XVIII[e] siècle, nous ne trouvons dans cet ouvrage qu’une seule indication, qui est la suivante :

1771. – MALTE. – Le nommé *Kolmer*, marchand jutlandais, l’un des émissaires des *Clercs de la Stricte-Observance*, établit à Malte, dans l’intérieur d’une Loge de Francs-Maçons, un Rite fondé sur la magie, la cabale, la divination et les évocations. Le gouvernement de l’île le fait chasser. Ce *Kolmer* se lia depuis, dit-on, avec *Weishaupt*, et l’aida à composer les Rites de l’*Illuminatisme* (*sic*). (Tome I[er], pp. 99-100.)

On sait que les *Clercs de la Stricte-Observance* étaient une scission de l’Ordre du même nom, formée dans l’intention de rivaliser avec celui-ci. Les *Clerici* prétendaient posséder seuls les secrets de l’association ; ils enseignaient, comme *Kolmer*, l’alchimie, la magie, la cabale, etc. (*Ibid*., pp. 300 et 329.)

Comme il est peu probable que le Rite établi à Malte en 1771 y ait été encore en activité en 1798, la question de l’initiation de Bonaparte dans les hauts grades reste encore à élucider définitivement ; comme pour son initiation aux grades symboliques, il est vraiment difficile d’arriver sur ce point à quelque précision.

On remarquera d’ailleurs que le F∴ Thory ne fait aucune mention du *Régime Ecossais Rectifié* de 1794 à 1808, et c’est précisément dans cet intervalle que le F∴ Bonaparte dut y être admis.

II

Si l’histoire de la période qui va de 1794 à 1808 est fort obscure, il faut dire, d’ailleurs, que les origines mêmes du *Régime Rectifié* ne le sont guère moins ; ce qui le prouve, c’est que les *Directoires d’Auvergne* (Lyon), *d’Occitanie* (Bordeaux) et *de Bourgogne* (Strasbourg), aussi bien que celui *de Septimanie* (Montpellier), sont souvent désignés comme ayant été établis sous le *régime templier de la Stricte Observance*. Cependant, en ce qui concerne les trois premiers, le *traité d’union* de 1776 spécifie nettement qu’ils avaient été établis « suivant le *Rite de la Maçonnerie Réformée d’Allemagne* » ; quant au quatrième, ce même traité ne lui fut appliqué qu’en 1781, et il semble que ce soit au *Convent de Lyon* (1778) qu’il ait adhéré à la *rectification* qui, après celui de *Wilhelmsbad* (1782), devait remplacer partout la *Stricte Observance*. On a peut-être identifié à tort les *Provinces* en lesquelles celle-ci était divisée[11] avec les *Directoires Écossais* ayant même juridiction ; mais cela ne

[11] Ces *Provinces* étaient : 1. l’Aragon; 2. l’Auvergne ; 3. l’Occitanie ou Languedoc ; 4. Lyon ; 5. la Bourgogne ; 6. la Grande-Bretagne ; 7. la Basse-Saxe, l’Elbe et l’Oder, la Pologne prussienne, la Livonie et la Courlande ; 8. l’Allemagne supérieure, le Pô, le Tibre, l’Italie et la Sicile ; 9. la Grèce et l’Archipel. – D’après la *réforme de Wilhelmsbad*, la répartition des *Provinces* devint la suivante : 1. la Basse-Allemagne, avec la Pologne et la Prusse (on lui donna ce rang parce qu’elle fut la première en activité) ; 2. l’Auvergne, avec Lyon ; 3. l’Occitanie ; 4. l’Italie et la Grèce ; 5. la Bourgogne et la Suisse ; 6. l’Allemagne supérieure ; 7. l’Autriche et la Lombardie ; 8. la

veut pas dire qu'il n'y ait pas eu, comme nous l'avons indiqué ailleurs, des relations plus ou moins directes entre ces divers *régimes*, tout au moins jusqu'au jour où les partisans de la *réforme* répudièrent officiellement tout attache avec les mystérieux *Supérieurs Inconnus*, quels qu'aient pu être les véritables motifs de cette détermination peut-être aussi grave que la suppression plus récente du *G∴ A∴ de l'U∴* par le *Grand-Orient de France*.

D'autre part, ce qui n'est guère fait pour éclaircir la question des origines, c'est qu'il y eut en réalité plusieurs *rectifications* différentes, du moins avant le *Convent de Wilhelmsbad*. Dans la *Notice historique sur le Martinésisme et le Martinisme*, par « *Un Chevalier de la Rose Croissante* » (le F∴ Abel Thomas), qui sert de préface aux *Enseignements secrets de Martinès de Pasqually*, et que nous avons eu déjà plusieurs occasions de citer[12], nous lisons ceci (p. 74) : « Parmi les *systèmes écossais rectifiés*, les plus connus sont : l'*Écossais rectifié de Dresde*, pratiqué en Allemagne *avant l'établissement de la Stricte Observance*[13] ; l'*Écossais rectifié dit de Swedenborg*[14] ; l'*Écossais rectifié de De Glayre*[15] ; l'*Écossais rectifié de Tschoudy*[16] ; et l'*Écossais*

Russie ; 9. la Suède. (*Acta Latomorum*, Tome II, pp, 134-135. – Cf. *Notice historique sur le Martinésisme et le Martinisme*, p. 43.)

[12] Voir *La France Antimaçonnique*, 25ème année, n°40, pp. ·434-435, à propos d'un article du F∴ E. de Ribaucourt sur *La L∴ le Centre des Amis* (reproduit pp. 435-437). – Voir également nos récents articles relatifs à la question des *Supérieurs Inconnus* (27ème année, nos 47, 49 et 51).

[13] La *réforme de Dresde* date en effet de 1755, et ce n'est qu'en 1763 que le baron de Hundt fut reconnu *Grand-Maître provincial de la Maçonnerie rectifiée en Allemagne* (*Acta Latomorum*, Tome Ier, p. 82). Les statuts de l'*Ordre Illustre de la Stricte Observance* furent publiés en 1767, époque où l'on prétend, mais sans en donner d'ailleurs la moindre preuve, que le baron de Hundt se fit catholique pour être admis dans la *Late Observance* (ibid., Tome Ier, p. 91, et Tome II, p. 127). C'est bien en 1754 (et non en 1743) que le baron de Hundt avait reçu les *hauts grades templiers* dans le *Chapitre de Clermont*, installé le 24 novembre de cette année par le chevalier de Bonneville ; mais, si « c'est là qu'il puisa les principes et la doctrine de la (future) *Stricte Observance* », ce n'est que par la suite, et certainement après 1756, qu'« il s'en fit l'apôtre en Allemagne » et tenta de réaliser, dans une organisation superposée à la Maçonnerie, le système qu'il avait imaginé (*ibid*., Tome Ier, pp. 68 et 71-72). – Cf. *La France Antimaçonnique*, 27ème année, n° 25, p. 292. Cette question est particulièrement intéressante ; nous y reviendrons donc pour la traiter à part et avec plus de détails, dans une étude consacrée à la *Stricte Observance*, ainsi que nous l'avons déjà annoncé (27ème année, n° 47, p. 560).

[14] Le F∴ Thory mentionne le *Rite des Illuminé Théosophes*, fondé pour la propagation du système de Swedenborg, par Bénédict Chastanier, qui l'établit à Londres en 1767, et qui compose plusieurs grades, entre autres celui de *Sublime Écossais de la Jérusalem Céleste* (*Acta Latomorum*, tome Ier, pp. 89, 308 et 318). Le Rite des *Illuminés d'Avignon* fut fondé par le bénédictin Dom Pernéty (et non Pernetti), qui compose le grade *hermétique* de *Chevalier du Soleil* ou *Prince Adepte* (devenu le 28ème Écossais) ; on introduisit dans ce Rite l'enseignement de la doctrine du *Martinisme* (?) et du *Swedenborgisme* (*ibid*., pp. 297 et 339), de même que dans le *Régime des Philalèthes*, institué à Paris, en 1773, par le F∴ Savalette de Langes, et « pratiqué dans l'*intérieur* de la *Loge des Amis Réunis* » (*ibid*., pp. 110 et 332). – Nous nous demandons jusqu'à quel point ces divers régimes peuvent être qualifiés d'*écossais*, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils étaient tous différents du *Rite Swedenborgien* « restauré » par feu le F∴ John Yarker (cf. *La France Antimaçonnique*, 27ème année, n° 25, p. 298, et aussi pp. 292-293). Ce qui est non moins certain, c'est que Swedenborg lui-même ne fonda jamais *ni Église, ni Rite maçonnique*.

[15] Comme ce régime est aussi appelé *Écossais rectifié suisse*, et comme le nom de De Glayre n'est pas mentionné par le F∴ Thory, nous nous demandons si ce nom ne serait pas celui du *Grand-Maître du Directoire Helvétique Romand* (1778 : Tome Ier, p. 131) ; mais nous ne voyons pas pour quelles raisons il l'a caché plus que bien d'autres noms qu'il écrit en toutes lettres (voir La France Antimaçonnique, 27ème année, n° 33, p. 386).

[16] Le baron de Tschoudy était membre du *Conseil des Chevaliers d'Orient*, « établissement fondé (en 1762) par le nommé Pirlet, tailleur d'habits, en rivalité du *Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident* » (*Acta Latomorum*, p. 80). Auteur de l'*Étoile Flamboyante*, il voulut fonder un Ordre de ce nom, en 1766, à Paris, où il mourut en 1769 (pp. 94-95, 312 et 360). Il fut l'un des apôtres de la doctrine de Ramsay, el composa le grade de *Grand Écossais de Saint-André d'Écosse* (devenu le 29ème Écossais) (pp. 305-306 et 307). « En mourant, il légua plusieurs manuscrits aux archives du *Conseil des Chevaliers d'Orient*, dont il était membre, et entre autres l'ouvrage intitulé *l'Écossais de Saint-*

rectifié de Saint-Martin[17]… Dans ce dernier système, il est question d'une *légende chrétienne*, celle du *Chevalier Bienfaisant* (le chevalier romain qui, de son épée, coupa en deux son manteau et en donna une moitié à un pauvre, et qui fut canonisé sous le nom de *saint Martin*) *de la Cité Sainte* (Rome)[18], légende qui est une sorte d'adaptation des vertus charitables de l'*Hospitalier de la Palestine*[19] et qui, dans la circonstance, présentait le grand avantage d'échapper aux soupçons des gouvernements[20]. »

Ceci est dit à, propos du *Convent* que tinrent à Lyon, en 1778, les *Directoires d'Occitanie, de Bourgogne et de Septimanie*[21], sons la présidence du F∴ J.-B. Willermoz, « en vue d'examiner les divers moyens permettant une utilisation immédiate du traité passé (en 1776) avec le *Grand-Orient de France* » (p. 73)[22]. « On y préconisa différents systèmes, entre autres l'*Écossais rectifié suisse de De Glayre*, et celui dont faisaient usage, depuis 1770, la Loge et le Chapitre de *Saint-Théodore* de Metz, sous le nom d'*Écossais réformé de Saint-Martin* » (p. 74), système dont il vient d'être question. Le premier était présenté « par les Loges de la Suisse française » (ou romande) et le Second « par les députés de la *Province de*

André, à condition de ne les pas faire imprimer ; mais le *Conseil* n'en tint compte ; il publia (en 1780) et vendit ce dernier ouvrage », « *contenant le développement total de l'Art Royal de la Franche-Maçonnerie* » (pp. 95 et 367). Nous retrouverons le grade d'*Écossais de Saint-André*, qui « appartient à plusieurs régimes » ; c'est aussi le nom du 2ème degré du *Rite des Clercs de la Stricte Observance* (pp. 300, 305 et 329). – Dans son ouvrage sur *Le Symbolisme Hermétique* (pp. 115-156), le F∴ Oswald Wirth a reproduit sous le titre *Un Catéchisme hermético-maçonnique*, le « Catéchisme ou Instruction pour le grade d'*Adepte* ou *Apprentif Philosophe sublime et inconnu* » qui se trouve dans l'*Étoile Flamboyante* du baron de Tschoudy (Tome II, pp. 234 et suivantes). – Remarquons, à propos de tous ces grades et systèmes plus ou moins hermétiques, que le Rite pratiqué par le *Directoire Écossais Helvétique Romand* en l778 « était *purement philosophique et non pas hermétique* » (*Acta Latomorum*, Tome Ier, p. 137 ; cité dans *La France Antimaçonnique*, 27ème année, n° 33, p. 386).

[17] Le « *Chevalier de la Rose Croissante* » ajoute : « La plupart des auteurs qui ont parlé de ce dernier l'ont attribué faussement, à cause d'une homonymie, à Louis-Claude de Saint-Martin, et M. Papus n'a pas manqué de rééditer une erreur qui lui semblait servir sa thèse. Nous verrons d'ailleurs que Saint-Martin a pris la peine de réfuter une légende qui s'était répandue dans les divers milieux maçonniques et qui est reproduite sans examen dans les ouvrages de la plupart des historiens français et étrangers. »

[18] Ou Jérusalem ? Les *Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte* sont aussi appelés *Chevalier du Saint-Sépulcre de Jérusalem en Palestine* (voir ci-dessous).

[19] Le 9ème grade de la *réforme de Saint-Martin* portait d'abord le nom de *Chevalier de la Palestine* ou *de l'Aurore* (*Acta Latomorum*, Tome Ier, pp. 330-331). – Dans *l'Étoile Flamboyante* du baron de Tschoudy, il est question d'un certain *Ordre de la Palestine*, « qui aurait existé du temps de Ramsay, et dans les *dogmes* duquel ce novateur aurait puisé une partie de son système » (*ibid*., p. 331).

[20] Contre le *système templier*. – D'après le « Chevalier de la Rose Croissante » (p. 75), « Bode a prétendu que la police lyonnaise demanda la suppression de la *fable templière* (sur Pierre d'Aumont et ses compagnons) comme attentatoire à la sûreté de l'État, et qu'elle avait menacé de fermer les Loges du *Directoire*, si ceux-ci ne renonçaient pas au *système templier*, que le gouvernement regardait comme une sorte de conspiration permanente contre les successeurs de Clément V et de Philippe le Bel ». C'est ce même *système* que le F∴ Starck allait dénoncer, en 1780, « comme contraire aux gouvernements et comme séditieux » (27ème année, n° 49, p. 287)

[21] Ces *Directoires* sont ici qualifiés de *templiers*, et le F∴ Willermoz de *Grand-Maître provincial d'Auvergne* ; il est possible que ce F∴, membre du Rite des *Élus Cohens*, ait été également affilié à la *Stricte Observance*, mais nous n'avons pu trouver nulle part le « nom caractéristique » qu'il aurait dû porter en cette qualité (voir le tableau, d'ailleurs très incomplet, donné par le F∴ Thory dans l'ouvrage déjà cité, Tome II, pp. 135-138). – Remarquons que, d'après l'auteur de la *Notice historique* lui-même, « le rôle de de Hundt était fini » dès 1775, à la suite du *Convent de Brunswick* (pp.,58-6l ; cf. *Acta Latomorum*, Tome Ier, p. 117). Il mourut d'ailleurs peu après, le 8 novembre 1776, âgé de 54 ans (*ibid*., pp, 122-123).

[22] « Ce *Convent* échoua par suite des manœuvres des *Philalèthes* auprès de la *Grande Loge de Lyon* et du *Directoire* même *de Bourgogne* » (*ibid*). Cf. *Acta Latomorum*, Tome Ier, pp. 135-136.

Bourgogne ». « Après examen de ces systèmes, l'assemblée élabora le grade de *Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte* (dit aussi *Chevalier de la Bienfaisance*), qui participe quelque peu des deux[23], en se bornant à établir la connexion avec l'*Ordre des anciens Templiers* par un enseignement historique[24] dans le dernier des degrés qui constituaient l'*Ordre intérieur*, celui d'*Eques Professus* ou de *Grand Profès*[25] » (p. 76).

« La *Stricte Observance* approchait de sa fin », que les manœuvres des *Philalèthes* contribuèrent à hâter, car « ce furent leurs affiliés de la *Province de Bourgogne* qui furent les premiers à demander la prompte réunion d'un *Convent* chargé de résoudre définitivement la *question templière* » (p. 110). Ce *Convent* fut ouvert à Wilhelmsbad, le 16 juillet 1782, sous la présidence du duc Ferdinand de Brunswick (*Eques a Victoriâ*), et, après avoir « renoncé à tous Supérieurs Inconnus », ainsi que nous l'avons déjà dit, il eut à étudier cette question qui était son principal objet : « L'Ordre de la Stricte Observance descend-il des Templiers ? ».

« Cette question agita l'assemblée pendant près de vingt séances. Le F∴ Ditfurth de Wetzlar déclara tout à fait insuffisantes les preuves produites dans le but d'établir que l'Ordre descendait des Templiers… Le F∴ Bode (*Eques a Lilio Convallium*), homme d'une intelligence très active, auquel la *Stricte Observance* devait la meilleure partie de ce qui y avait de bon en elle, proposait, de son côté, que l'on remaniât tous les grades autres que les trois premiers dans un sens plus libéral, et que l'on mit fin à des fables qui n'avaient aucun fondement… Presque tous les Frères furent d'avis qu'il fallait effectivement réformer les hauts grades et l'organisation générale de l'Ordre, mais ils différèrent sur le sens de cette réforme. De Beyerlé (*Eques a Fasciâ*) demandait que l'on annulât tous les grades supérieurs aux trois premiers degrés, y compris l'*Ordre intérieur Templier*, et que les Loges fussent rendues libres de s'administrer comme bon leur semblerait et de disposer de leurs deniers ; Ditfurth, que l'on ajoutât simplement aux trois premiers grades un quatrième grade où serait enseigné tout ce qui a trait à la Franc-Maçonnerie ; il demandait aussi que les Juifs fussent admis à l'avenir[26]. Ses propositions furent soutenues par Knigge. Willermoz était d'avis que l'on maintînt l'*Ordre intérieur*, mais que l'on légitimât les

---

[23] L'auteur ajoute en note : « Ce grade se rapproche d'ailleurs davantage de l'*Hospitalier Templier* que du *Chevalier Bienfaisant* de l'*Écossais de Saint-Martin* ; mais, après le *Convent de Wilhelmsbad*, il inclinera vers l'*Écossais de Saint-André*. » – Il semble avoir fait confusion, car l'*Écossais de Saint-André* et le *Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte* sont deux grades distincts dans le *Régime Écossais Rectifié*. Quoi qu'il en soit, le grade de *Chevalier de la Bienfaisance* fut, sinon institué (comme le dit le F∴ Thory). du moins transformé au *Convent de Wilhelmsbad*, où nous allons le retrouver (cf. *La France Antimaçonnique*, 27ème année, n° 33, p. 387, note 1).

[24] Voir le *Rituel* publié par Jean Kostka (le F∴ Jules Doinel) dans *Lucifer Démasqué* (pp. 276-295).

[25] D'après notre auteur, « ces décisions expliquent les soupçons des historiens maçonniques qui conclurent des opérations du *Convent de Lyon* que le reniement du *système templier* avait été plus apparent que réel. Leurs soupçons sont d'autant mieux fondés que les *Provinces* françaises, et en particulier celle d'*Auvergne*, reçurent, comme par le passé, leurs instructions et leurs ordres de la *Grande-Maitrise de Brunswick* » (pp.76-77). – Cependant, le F∴ de Ribaucourt, dans son article déjà cité, dit que « la *Stricte Observance* n'exista plus *en France* à partir de 1778 », c'est-à-dire du *Convent de Lyon* (voir *La France Antimaçonnique*, 25ème année, n° 40, p. 436). On peut ajouter qu'elle cesse de même d'exister en Allemagne, selon toute apparence, à partir du *Convent de Wilhelmsbad* (1782).

[26] Cette dernière demande est à rapprocher de ce que nous disions, au sujet des Juifs, dans notre précédent article sur *La Stricte Observance et les Supérieurs Inconnus* (27ème année, n° 47, p, 564, et n° 49, p. 585).

rectifications du *Convent de Lyon* en acceptant d'une façon générale le *Chevalier de la Bienfaisance* ; Moth et Dietholm Lavater (*Eques ab Æsculapio*), que l'on ménageât les diverses confessions chrétiennes, etc., etc… Comme il fallait arriver à une solution et que la discussion menaçait de s'éterniser, le F∴ Bode proposa d'abandonner le fond de la question[27] et de se contenter de décider des modifications conformes à l'esprit du siècle et avantageuses à toutes les religions. Cette proposition fut le signal d'une sorte de transaction,… par laquelle on s'efforça de contenter tout le monde, sans arriver d'ailleurs à satisfaire personne. On arrêta, en faveur de Bode, de Knigge et de Beyerlé, que les Loges garderaient leur administration intérieure ; mais on décida, en faveur de Ditfurth, que les trois grades symboliques travailleraient sous la surveillance du quatrième grade, celui de *Maître Écossais*[28], que, pour contenter Willermoz et Dietholm Lavater, l'on transforma en celui de *Chevalier de la Bienfaisance*, pratiqué en France et en Suisse depuis 1778, en décrétant cependant que, si des motifs particuliers le requéraient, il serait loisible à toutes les *Provinces* et *Préfectures* de ne point faire usage de ce grade. Enfin, la direction centrale (de Brunswick) et les partisans templiers reçurent satisfaction, en ce que le grade de *Chevalier de la Bienfaisance* comporta désormais un enseignement historique[29] dans lequel était établie la connexion des trois premiers grades avec l'*Ordre templier*, représenté par l'*Ordre intérieur* et ses deux grades : le *Novice* et le *Chevalier Templier*, (ce dernier) subdivisé en quatre degrés : *Eques*, *Armiger*, *Socius* et *Profès* » (pp. 114-117).

C'est ce qui est indiqué dans la *Capitulation* suivante, que signa le duc Ferdinand de Brunswick, prenant le titre d'*Éminence* en sa qualité de Grand-Maître : « Aux trois grades symboliques de la Maçonnerie, on n'ajoutera qu'un seul grade, celui-de *Chevalier de la Bienfaisance*. Ce grade doit être considéré comme le point de communication entre l'*Ordre extérieur* et l'*Ordre intérieur*. L'*Ordre intérieur* doit se composer des deux grades de *Novice* et de *Chevalier*[30]. Les officiers des Loges peuvent former le comité de la Loge, et y préparer les objets à traiter. On n'examinera pas s'ils sont revêtus de *grades écossais*. Dans chaque district, la *Loge écossaise* doit exercer une surveillance immédiate sur les *Loges symboliques*. Les décorations de l'*Ordre intérieur* doivent être conservées[31] » (pp. 117-118).

---

[27] Donc, en réalité, la question de l'origine de la *Stricte Observance* ne fut pas résolue, pas plus que celle de l'existence et des attributions des *Supérieurs Inconnus* ; on s'en tint prudemment à des mesures d'une portée pratique immédiate, et qui, quoi qu'on en ait dit, ne préjugeaient aucune solution définitive, mais supprimaient pour leurs adhérents toute possibilité de relations *directes* avec les *Supérieurs Inconnus*.

[28] Il semble bien qu'il s'agisse ici de l'*Écossais de Saint-André*, dont le nom, repris dans la suite, aurait alors disparu tout à fait pour être remplacé par celui de *Chevalier de la Bienfaisance* ; s'il en est ainsi, ce grade était différent, malgré la similitude des noms (et contrairement à ce que l'auteur a dit plus haut), du *grade intérieur* de *Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte*, le même précisément qui est désigné un peu plus loin comme le *Chevalier Templier*.

[29] Cet enseignement n'existait précédemment qu'au dernier degré de l'*Ordre intérieur*, comme nous l'avons vu plus haut.

[30] Remarquons que la désignation de *Templier* ne figure pas dans ce texte.

[31] L'auteur renvoie à Sindner, Widekind, Beyerlé, Paganucci, etc. – Dans une note (p. 119), il signale le fait suivant, que nous avons déjà mentionné d'après Thory : « Cette même année (1783), le *Directoire Helvétique Romand* fut dissous par les autorités de la République de Berne. »

« Ainsi, comme l'a fait remarquer Eckert, le résultat du *Convent de Wilhelmsbad* fut une transaction intérimaire entre les divers systèmes » ; mais « plusieurs *Provinces* refusèrent d'adopter les conclusions du *Convent* » et la *rectification* qu'il avait élaborée. « Les Loges de Pologne et de Prusse pratiquèrent, les premières, le *Rite Écossais rectifié de De Glayre*, les secondes, les systèmes de Zinnendorf (*Eques a Lapide Nigro*) ou de Wœllner (*Johannes, Eques a Cubo*). Les Loges de Hambourg et du Hanovre adoptèrent le système de Schrœder[32], et celles de la Haute-Allemagne se rangèrent dans le *système éclectique* établi par Ditfurth[33] ou contractèrent des alliances avec les *Illuminés de Weishaupt*. » (p. 120).

En somme, le nouveau *Régime Rectifié* « ne fut réellement adopté à l'étranger que par la *Province de Lombardie* (1783-1784), par les deux *Directoires Helvétiques* (1783)[34], par celui de Hesse-Cassel et par une Loge du Danemark (1785) ; car nous avons lieu de croire que la Loge centrale de Brunswick (*Charles à la Colonne Couronnée*), celle de Dresde, celle de Prague et celle de Bayreuth continuèrent à suivre l'ancien système[35].

« En France, les *Provinces d'Auvergne et de Bourgogne* seules pratiquèrent le nouveau système. Des deux autres *Provinces*, l'une, celle d'*Occitanie*, n'existait plus ; quant à l'autre, celle de *Septimanie*, réduite aux huit membres de la Loge de Montpellier, qui, en 1781, avait passé un traité avec le *Grand-Orient de France*, il y a apparence, dans les documents qui nous restent, qu'elle ne pratiqua plus ni l'ancien ni le nouveau système » (pp. 121-122).

Quant aux causes de l'affaiblissement et de la disparition des *Directoires*, l'une d'elles n'était autre que « la lutte soutenue par les *Philalèthes* pour l'autonomie de la Maçonnerie nationale (en France) contre l'hégémonie de la Loge directoriale de Brunswick, lutte qui, en raison du peu d'importance des *Directoires* français, devait fatalement amener leur fusion avec le *Grand-Orient* ». À l'étranger, « la véritable cause de la chute des *Directoires* réside dans le discrédit que l'Ordre des *Illuminés* devait jeter sur ces territoires (*sic*) à la suite des scandales de 1784 et des enquêtes de 1785 » (p. 124) ; mais nous n'avons pas à entrer ici dans les détails de cette histoire, d'ailleurs assez connue, et qui nous entraînerait trop loin de notre sujet. Il nous suffira de dire que, par suite de ces événements, « les gouvernements commencèrent à s'inquiéter », et que « les *Directoires*, dont on avait remarqué les nombreuses affiliations dans l'*Ordre des Illuminés*, furent les premiers persécutés (après les

---

32 Voir 27ème année, n° 49, p. 586, note 4.

33 L'auteur ajoute ici dans une note : « Nous n'avons pas été peu surpris de lire dans M. Papus : "C'est Willermoz qui seul, après la Révolution, continua l'œuvre de son initiateur (lisez Martinès) en amalgamant le Rite des *Élus Cohens* avec l'*Illuminisme* du baron de Hundt pour former le *Rite Éclectique*." Phrase qui contient autant d'erreurs que de mots. »

34 « Encore devons-nous dire que l'adaptation n'eut aucun effet pour l'un de ces *Directoires*, puisque l'*Helvétique Romand* venait d'être dissous. » – Cependant, il avait établi un comité chargé du maintien de ses relations extérieures ; en outre, les Loges de Lombardie agrégées à ce corps ne furent définitivement fermées qu'en 1793.

35 Cependant, aucune raison n'est indiquée pour justifier cette assertion. – D'un autre coté, il serait intéressant de savoir quel *Régime* fut adopté par le *Grand-Orient de Pologne et du Grand-Duché de Lithuanie*, fondé le 27 février 1784 (*Acta Latomorum*, Tome Ier, p. 161)

Loges de Bavière et de Bade). Le *Directoire Helvétique* était déjà fermé, lorsqu'en 1786[36] une ordonnance du roi de Sardaigne provoqua la dissolution du *Directoire de Lombardie* et la fermeture pour toujours de toutes les Loges de son ressort dans la *septième Province* » (p. 131).

Pour en revenir à la France, nous voyons qu'en 1793 « le *Directoire d'Auvergne* était le seul qui eût encore une Loge en activité, celle de *la Bienfaisance*, à Lyon », qui était toujours dirigée par Willermoz[37], mais qui d'ailleurs « était en proie à toutes les horreurs d'un siège sans merci » (p. 163). Il est vrai que la situation des autres Corps maçonniques était alors la même, et qu'ils étaient « obligés de suspendre leurs assemblées » ; le *Grand-Orient de France* lui-même « voyait ses archives dispersées », et « une seule des Loges de cette puissante association continuait ses réunions, la Loge du *Centre des Amis* » (p. 162). C'est précisément cette dernière Loge qui devait, « en sa qualité de Loge réorganisatrice du *Grand-Orient-de France*, s'entremettre en 1808 pour obtenir aux *Directoires* français la protection du prince Cambacérès » (p. 175, en note). En effet, « ces trois *Directoires* (Besançon, Lyon[38], et Montpellier) se réveillèrent successivement de 1805 à 1808[39], et se réclamèrent presque aussitôt du *Grand-Orient* ; Mais celui-ci était peu désireux de renouveler les traités antérieurs, et il accorda une reconnaissance entière des Loges directoriales moyennant que ces dernières choisissent un Grand-Maître national… En juin 1808, le prince Cambacérès, Grand-Maître adjoint du *Grand-Orient*, accepta, avec le titre d'*Eques Joanes* (*sic*) *Jacobus Regis a Legibus*, cette charge de Grand-Maître national pour la *Province de Bourgogne*. En mars 1809, Willermoz obtint la même faveur pour la *Province d'Auvergne* (dont il était Grand-Maître)[40], et, en mai 1809, ce fut le tour de la *Province de Septimanie*. Mais cela n'empêcha pas les *Directoires* de disparaître définitivement peu après, à la suite de la mort de Willermoz » (pp. 142-143). Nous les voyons encore, le 14 juin 1811, renouveler le traité d'union de 1776 avec le *Grand-Orient*, mais il semble bien que ce soit là le dernier acte de leur existence.

---

[36] Comme nous l'avons vu d'autre part, Thory assigne à ce fait la date de 1788 (*Acta Latomorum*, Tome Ier, p. 181). Rappelons que le *Directoire de Lombardie* transféra ses pouvoirs à la *Grande Loge Écossaise de Chambéry*, qui dut elle-même suspendre ses travaux en 1790 par ordre du gouvernement (*ibid*., p. 185).

[37] En 1790, « Saint-Martin, tout entier à ses études de mystique, avait résolu de se détacher définitivement du *Régime Rectifié*, dans lequel il ne figurait plus que par amitié pour Willermoz », et avait envoyé à celui-ci sa démission de l'*Ordre* Intérieur (pp. 156-159).

[38] la Loge de *la Bienveillance* (ou de *la Bienfaisance* ?) fut réveillée le 24 septembre 1806.

[39] D'après cela, le F∴ de Ribaucourt commettrait une erreur en disant, d'après Galiffe (*Chaîne Symbolique*), que les *Directoires* « prirent part, en 1804, au concordat qui réunit en un même faisceau tout les Rites pratiqués en France ».

[40] L'auteur ajoute ici en note : « Chose étrange, M. Papus, qui mentionne ce fait relaté dans une lettre de Willermoz au prince Charles de Hesse (Grand-Maître général du *Régime Rectifié* depuis 1792), l'attribue à l'*Ordre des Élus Cohens* en ajoutant que cela lui permet de suivre cet Ordre jusqu'en 1810. » – Willermoz décerna à la Loge du *Centre des Amis*, en échange de ses services, le titre de Préfecture. D'après le F∴ de Ribaucourt, cette Loge, qui aurait travaillé jusqu'en 1838, était « passée au *Rite Rectifié* » ; mais l'auteur de la *Notice historique* dit seulement qu'elle « continua jusqu'en 1829 à pratiquer ce Rite concurremment avec le *Rite Français* et *le Rite Écossais Ancien et Accepté* » (p. 175, en note).

« En 1810, à la veille de s'éteindre faute de membres, le *Directoire de Bourgogne* transmit ses pouvoirs à une Loge de Genève, l'Union des Cœurs[41], et, grâce à cet artifice, le *Directoire Helvétique*, qui venait de se réveiller à Bâle, mais que le *Grand-Orient de France* refusait de reconnaître, put rester en relations avec ce *Grand-Orient* par l'intermédiaire de l'*Union des Cœurs*.

« En 1811, le *Directoire Helvétique* nomma pour Grand-Maître provincial Pierre Burkhard[42]. En 1812, le *Grand-Orient Helvétique Romand*[43] fit une tentative pour réunir toutes les Loges de la Suisse sous son autorité suprême ; mais cette tentative échoua parce que, d'un côté, le *Directoire Helvétique* fit de l'acceptation du *Rite Rectifié* la condition *sine qua non* de sa jonction, et que d'un autre côté, la Loge de *l'Espérance* de Berne, qui trouvait ce système aussi peu en rapport avec le pur enseignement primitif de la Maçonnerie que sa constitution elle-même l'était avec la liberté qu'on désirait, crut ne pas pouvoir entrer dans ces vues[44]. En 1816, il y eut une nouvelle tentative de fusion qui échoua comme la première, parce que le *Directoire Helvétique* refusa de déclarer sa complète indépendance à l'égard du Grand-Maître allemand, le prince de Hesse, successeur du duc de Brunswick.

« Le *Directoire Helvétique* continua de végéter jusqu'en 1830[45]. Il n'y avait plus alors de *Directoires* ni en France, ni en Allemagne, ni en Russie[46] ; et, à partir de 1836, on ne nomma plus de Grand-Maître général de l'Ordre, ni de Grands-Maîtres provinciaux, ni même de Grand-Prieur Helvétique[47]. Aussi le mouvement unioniste suisse gagna-t-il du terrain. Cependant, ce ne fut que le 22 janvier 1844 que le *Directoire Helvétique* se décida à fusionner[48].

« Dès lors, le Danemark fut le dernier rempart du *Rite Rectifié*, et de ses *Chevaliers Bienfaisants* réfugiés dans la Loge de l'*Étoile Polaire* de Copenhague ; il le fut jusqu'au 6 janvier 1855, date à laquelle le roi du Danemark abolit définitivement ce système pour le remplacer par celui de Zinnendorf » (pp. 173-175).

---

[41] Cependant, ce *Directoire* prit part, comme les deux autres, au traité de 1811 ; il faut donc croire qu'il n'était pas encore tout à fait éteint.

[42] C'est celui-ci que Thory désigne comme « M. Burkart, ancien landamann et successeur du docteur Lavater » (*Acta Latomorum*, Tome Ier, p. 193) ; mais c'est assurément à tort qu'il le qualifie de « Grand-Maître des Loges de la Suisse en 1793 » (*ibid*., Tome II, p. 297).

[43] Fondé à Lausanne le 15 octobre 1810 (*Acta Latomorum*, Tome Ier, p. 247), et dont la création avait été autorisée par le *Grand-Orient de France*. Son Grand-Maître national était le « chevalier Maurice Glaise, littérateur, auteur de plusieurs écrits didactiques » (*ibid*., Tome II, p. 326).

[44] La Loge de *l'Espérance* devint ensuite *Grande Loge Provinciale* sous l'obédience de la *Grande Loge d'Angleterre* ; puis elle profita de la dissolution du *Grand-Orient Helvétique Romand* pour former, en 1822, la *Grande Loge Nationale Suisse*.

[45] Proclamé de nouveau en 1823 à Bâle et à Zurich, il était alors composé des membres des Loges *Amitié et Constance* et *Modestia cum Libertate*.

[46] « À la vérité, le *Directoire de Brunswick* disparut en juillet 1792, à la mort du duc. Le dernier *Directoire de la Province de Russie* disparut le 12 août 1822, à la suite de l'ukase de l'empereur Alexandre. »

[47] Il semble bien, pourtant, qu'il faille faire des réserves sur ce dernier point, le *Grand-Prieuré Helvétique* (ou mieux d'*Helvétie*) s'étant maintenu en activité jusqu'à nos jours (voir plus loin).

[48] C'est en 1844, en effet, que fut fondée la *Grande Loge Suisse Alpina*, qui eut pour premier Grand-Maître le F∴ J.-J. Hottinguer, précédemment Chancelier du *Directoire Écossais*. – Cependant, il est permit de se demander si, même à ce moment, il y eut bien *fusion* ou simplement *union*.

Ceci paraît terminer l'histoire du *Régime Rectifié*, tout au moins dans la pensée de notre auteur ; mais il n'en est pas ainsi dans la réalité, puisque ce système s'est conservé, sinon en Danemark, du moins en Suisse, et que le *Suprême Conseil* actuel de ce dernier pays s'affirme, comme le dit le F∴ de Ribaucourt, « le continuateur du *Directoire Helvétique Romand* ». Ce dernier n'aurait donc pas disparu en 1844, lorsque fut constituée la *Grande loge Suisse Alpina* ; mais, après avoir adopté, à une époque non déterminée, « les quatre ordres de la Maçonnerie rouge du *Rite français* », il serait finalement « passé au *Rite Écossais Ancien et Accepté* en 1873 »[49].

« Quant au *Grand-Prieuré Indépendant d'Helvétie*, dit encore le F∴ de Ribaucourt[50], il est la *Puissance Templière* la plus ancienne existante et dont l'existence n'ait subi aucune interruption. Réuni à la *Stricte Observance* pendant un temps et l'ayant précédée[51], cette Puissance de Hauts Grades faisait jadis partie de la *cinquième Province* (Bourgogne). Ses Loges bleues furent nombreuses ; elle aussi (comme le *Directoire*, devenu le *Suprême Conseil*) dut abandonner à l'*Alpina* ses trois premiers grades. Elle aussi puise ses éléments dans les Loges rectifiées de l'*Alpina*[52], qui est ainsi conservatrice de son *Ordre Intérieur*. Le grade d'*Écossais de Saint-André* fait le pont entre les Loges bleues et son *Ordre Templier* (soit *Ordre Intérieur*, ou des *Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte*). »

C'est donc, en définitive, le *Grand-Prieuré d'Helvétie* qui a seul conservé le *Régime Rectifié* dans ses grades *intérieurs*, et dont quelques membres ont récemment « réveillé » ce même *Régime* au sein du *Grand-Orient de France*. En effet, « en 1910, quelques Français possesseurs des hauts grades du *Régime Écossais Rectifié de Genève* (et parmi lesquels était le F∴ de Ribaucourt, auquel nous empruntons encore cette citation) fondèrent à Paris une Loge bleue et une Loge d'*Écossais de Saint-André*, sous l'obédience du *Grand-Orient de France*, *Grand Directoire Écossais Rectifié* (sans doute en vertu du traité de 1811). Cette Loge, qui fut installée au printemps de 1911, a pris comme titre distinctif celui de *Centre des Amis*, en souvenir de l'ancienne Loge du même nom, qui avait conservé la "vraie lumière" pendant la Révolution, et par déférence pour la dernière Loge rectifiée de France. »

En cette circonstance, le *Grand Prieuré Indépendant d'Helvétie* et le *Grand-Orient de France* conclurent, le 18 avril 1911, un traité[53] auquel le F∴ Bertholon,

---

[49] Cette date est celle de la constitution du *Suprême Conseil de Suisse* ; le traité qui régit ses rapports avec la *Grande Loge Suisse Alpina* fut conclu en 1876.

[50] Dans l'article que nous avons déjà cité.

[51] Il serait intéressant de savoir à quel *Régime* il se rattachait primitivement ; mais nous ne croyons pas qu'on puisse trouver des preuves certaines de son activité *ininterrompue* en remontant au-delà de 1769. En tout cas, il est parfaitement admissible qu'il ait pu exister, même à cette époque, des *Puissances Templières* n'appartenant pas au *Régime de la Stricte Observance*.

[52] Le *Régime Rectifié* s'est donc maintenu, pour les grades symboliques, au sein même de l'*Alpina*, qui, comme le *Grand-Orient de France*, admet parfaitement la diversité des Rites pratiqués dans ses Loges.

[53] Par ce traité, les deux Puissances établirent ainsi l'équivalence de leurs grades respectifs : le 18ème du G∴ O∴ (*Rose-Croix*) équivaut au 4ème du G∴ P∴ (*Écossais de Saint-André*) ; le 30ème du G∴ O∴ (*Chevalier Kadosch*) au 5ème du G∴ P∴ (*Écuyer Novice*) ; le 33ème du G∴ O∴ au 6ème du G∴ P∴ (*Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte*).

membre du *Grand Collège des Rites*, fit allusion en ces termes dans un discours qu'il prononça, l'an dernier, à l'*International Masonic Club* de Londres : « Le *Grand-Orient* ne vient-il pas de prouver qu'il n'est pas athée en principe, en autorisant des Maçons à reprendre, en France, l'ancien *Rite Rectifié*, qui est un *Rite chrétien* (lire *protestant*)[54], et en contractant une alliance avec la seule Puissance existante de ce *Régime* en Suisse ? » On voit ici tout le parti que le *Grand-Orient de France* a cherché à tirer de cet événement dans ses tentatives pour se rapprocher de la Maçonnerie *protestante* des pays anglo-saxons ; et cela était d'autant plus logique, d'ailleurs, que le *Grand-Prieuré d'Helvétie*, avec lequel le *Grand-Orient* avait ainsi « contracté une alliance », est lui-même en relations avec les *Puissances Templières* de langue anglaise[55] depuis le 12 mai de la même année 1911.

En effet, dans une réunion tenue à Londres à cette date[56], « le *Grand-Prieuré d'Angleterre et de Galles* ratifia, sur le rapport du Conseil du Grand-Maître, la reconnaissance du *Grand-Prieuré d'Helvétie*, Corps templier siégeant à Genève et existant d'une façon ininterrompue depuis 1769, comme Corps souverain ayant le pouvoir de conférer les Ordres d'*Écuyer Novice* et de *Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte*, et régissant l'*Ordre du Temple* pour la Suisse. Le Conseil avait désigné un comité qui, après une enquête approfondie, reconnut que les prétentions de ce Corps étaient fondées, et qu'une des Loges de Genève travaillant sous son obédience avait, en 1791, initié à la Maçonnerie S. A. R. le prince Édouard, plus tard duc de Kent, qui fut ensuite admis à tous les grades et devint *Grand Patron des trois grades supérieurs*[57]. » Les *Grands-Prieurés d'Irlande* et *d'Écosse* adoptèrent peu après des motions semblables à celle du *Grand-Prieuré d'Angleterre et de Galles*[58].

Il serait intéressant d'avoir de plus amples détails sur l'histoire du *Grand-Prieuré d'Helvétie*, et particulièrement sur son activité dans la période où tous les autres Corps pratiquant le *Régime Rectifié* avaient disparu ou étaient tombés « en sommeil »[59]. Ce qui nous paraît assez singulier, c'est le silence que gardent à ce sujet les écrivains maçonniques ; c'est là, à notre avis, une raison de plus pour y attacher quelque importance[60].

---

[54] Signalons, à ce propos, que le F∴ de Ribaucourt est proche parent du F∴ Ferdinand Buisson.

[55] Ces Puissances, unies entre elles par un concordat, sont : le *Grand-Prieuré d'Angleterre et de Galles*, le *Grand-Prieuré d'Irlande*, le *Grand-Prieuré d'Écosse*, le *Grand-Prieuré du Canada*, et le *Grand Campement des États-Unis*.

[56] À cette réunion assistait le F∴ W. B. Melish, Grand-Maître du *Grand Campement des États-Unis*.

[57] *The Freemason*, n[os] des 29 avril et 3 juin 1911. – Le duc de Kent devint, en 1813, Grand-Maître de la *Grande Loge d'Angleterre*.

[58] *The Freemason*, n° du 6 janvier 1913. – Nous y voyons aussi que le F∴ Frédéric Amez-Droz, Grand-Croix du *Grand-Prieuré d'Helvétie*, assistait à la réunion du *Grand-Prieuré d'Angleterre* tenue en décembre 1911, et que l'*Ordre de Malte* lui fut conféré au cours de cette réunion. À ce moment, on pouvait espérer voir un jour ce même *Ordre chrétien* conféré à quelque membre éminent *du Grand-Orient de France*, *Grand Directoire Écossais Rectifié* et « allié » du *Grand-Prieuré d'Helvétie* : mais, depuis lors, cette « alliance » a été rompue, comme on va le voir plus loin.

[59] C'est-à-dire, comme nous l'avons vu, entre 1794 et 1808 environ.

[60] Ajoutons ici qu'il s'est fondé récemment à Genval (Belgique) une Loge de Saint-Jean du *Régime Écossais Rectifié*, sous le titre distinctif de *Pax et Concordia*. Cette Loge a pour vénérable le F∴ G. Smets-Mondez ; la

III

D'après ce que nous venons de dire, il était permis d'entrevoir, comme conséquence du « réveil » du *Régime Rectifié* en France, la possibilité d'un rapprochement entre le Grand-Orient de France et la Maçonnerie anglaise ; mais… le Maçon propose et le Grand Architecte dispose, et, en effet, c'est justement au sujet du « Grand Architecte » que vient d'éclater un schisme qui anéantit toutes ces combinaisons. Cet événement a été rapporté dans un article de M. Albert Monniot, paru dans la *Libre Parole* du 10 janvier 1914, sous le titre : *Une nouvelle Obédience : Scissions dans la Franc-Maçonnerie*, et que nous croyons bon de reproduire ici intégralement.

« Nous avons déjà eu à nous occuper des virulentes campagnes menées contre le Grand-Orient de France par un groupement maçonnique dénommé "*Les Amis de la Vérité*"[61]. On y dénonce les scandales du G∴ O∴, son action exclusivement politique et assiette-au-beurrière, son misérable recrutement, la tenue déplorable de ses Loges, et on va jusqu'à nier la validité des grades qu'il confère, voire son existence même au regard de la Franc-Maçonnerie universelle.

« Il semble bien que ces "*Amis de la Vérité*" se recrutent surtout dans la Grande Loge de France (Rite Écossais), et qu'ainsi s'accuse l'antagonisme entre les deux grandes Obédiences françaises.

« Mais voici que les dissensions s'aggravent, qu'un nouveau groupement se dresse en face de l'omnipotence trop manifeste du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient, et le "Grand Architecte de l'Univers" – qui l'eût cru ? – est la cause initiale de ce nouveau conflit.

« On sait que la Franc-Maçonnerie fut déiste, au moins en apparence, jusque vers la fin du dernier siècle. On se bornait à appeler Dieu le Grand Architecte de l'Univers, et on prétendait travailler à sa gloire[62].

---

consécration de son Temple a eu lieu le 30 octobre 1913. Les travaux s'y feront « selon les règles suivies dans les Loges qui se réclament de la Maçonnerie régulière du Royaume-Uni ».

[61] Il est assez curieux de remarquer, bien qu'il puisse n'y avoir là qu'une simple coïncidence, que cette dénomination d'*Amis de la Vérité* n'est autre chose que la traduction du nom grec *Philalèthes*. Cependant, il est bon, pour ne rien exagérer, de dire qu'il ne s'agit ici, en réalité, ni d'un Régime, ni même d'une Loge (il y en a eu plusieurs de ce nom), mais bien d'un simple « groupement » maçonnico-profane.

[62] Ceci n'est peut-être pas tout à fait exact, car nous estimons que la notion de Dieu et la conception maçonnique du « Grand Architecte de l'Univers » sont deux choses qui peuvent être fort différentes en principe, même si elles ne le sont pas toujours en fait dans l'esprit de tous les Maçons.

« Des Francs-Maçons se sont avisés d'être traditionalistes à leur façon, et, au dernier Convent, ils soulevaient un conflit que la *Libre Parole* a ainsi rapporté :

> La seconde question est ainsi posée par le F∴ de Ribaucourt (Ferdinand·Fréderic-Édouard), docteur ès-sciences, préparateur à la Sorbonne, 33[ème] et Vénérable de la Loge de Saint-André « *Le Centre des Amis* » (Rite Écossais Rectifié).
>
> Le F∴ de Ribaucourt voudrait savoir pourquoi (le curieux !) le Conseil de l'Ordre a supprimé la formule A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L∴ U∴ (à la gloire du Grand Architecte de l'Univers) qu'il avait, par un engagement solennel, tolérée au Chapitre de Saint-André, dénommé « *Le Centre des Amis* ».
>
> Il fait l'éloge du principe du « Grand Architecte » qui signifie Dieu et qui, seul, peut moraliser les ateliers supérieurs (Chapitres et Conseils).
>
> Le F∴ Boulay, industriel à Paris, membre du Conseil de l'Ordre, répond au F∴ de Ribaucourt que toute tolérance a une fin et que la formule du « Grand Architecte » est si choquante pour les membres du Conseil de l'Ordre. (Toujours l'omnipotence ! il n'y a que l'avis du Conseil de l'Ordre qui compte.)
>
> Le F∴ Gauthier, au milieu d'un tumulte infernal (c'est bien le cas de le dire), prend à son tour la parole en faveur de la formule du « Grand Architecte » et de la thèse spiritualiste.
>
> Il demande à ses FF∴ de lui prouver l'inexistence de Dieu (à toi, Sébastien Faure !) et rappelle que sans Dieu la Franc-Maçonnerie n'aurait pas pu traverser les siècles.
>
> « Vous vous prétendez des athées, leur dit-il, et vous avez peur de Dieu ! Vos formules sont vides de sens ; vous n'êtes que des hommes sans principes qui se ruent à la curée du pouvoir. »
>
> Un tumulte effroyable accueille cette finale. Les FF∴ sont furieux. Je comprends cela. On n'aime pas entendre dire ces choses-là, surtout par un des siens. On sait bien que c'est vrai, mais il ne faut pas que le public le sache.
>
> C'est bien ce que pense le F∴ docteur Sicard de Plauzolles, orateur du Convent, qui s'oppose à la mise aux voix de l'ordre du jour des FF∴ de Ribaucourt et Gauthier.

« Les protestataires ne se sont pas tenus pour battus, témoin le document que voici :

À la gloire du Grand Architecte de l'Univers

GRANDE LOGE NATIONALE INDÉPENDANTE ET RÉGULIÈRE

POUR LA FRANCE ET LES COLONIES FRANÇAISES

SAGESSE, BEAUTÉ, FORCE[63].

Seule Obédience en France reconnue comme juste et régulière
par la « Grande Loge d'Angleterre »

Au nom de l'Ordre

Manifeste — O. de Paris, le 27 décembre 1913.

Bien Aimés Frères[64],

Nous avons la faveur de porter à votre connaissance que, en vertu de nos pleins pouvoirs du 29 septembre 1910 qui ont repris force et vigueur, nous avons été amenés, pour sauvegarder l'intégrité de nos Rituels Rectifiés et sauver en France la *vraie Maçonnerie de Tradition*, seule mondiale, à nous constituer en Grande Loge Nationale Indépendante et Régulière pour la France et les Colonies Françaises.

Notre Grande Loge Nationale Indépendante et Régulière vient, de plus, d'être reconnue officiellement, le 20 novembre 1913, par la Grande Loge d'Angleterre, notre mère à tous, et l'annonce en a été faite officiellement le 3 décembre 1913 par le T. R. Gr. Maître dans son Message au centenaire de la G. L. d'Angleterre[65], et par le T. R. Pro-Grand-Maître Lord Ampthill, qui en a amicalement et fraternellement développé les conséquences pour le plus grand bien des rapports maçonniques entre nos deux pays[66].

Notre Grande Loge Nationale Indépendante et Régulière adoptera le principe de la décentralisation administrative, en se réservant les Hauts Pouvoirs quant à l'exercice du Rite, quant aux relations de l'extérieur et de l'intérieur.

Elle pratiquera le Vieux Rite Rectifié et se maintiendra strictement dans l'axe de la Franc-Maçonnerie universelle.

---

[63] Les deux derniers termes de ce tertiaire sont ici intervertis par rapport à l'ordre observé habituellement.

[64] Cette appellation, au lieu de « Très Chers Frères », est particulière au *Régime Rectifié*. – On remarquera aussi, dans les abréviations, la suppression des trois points, qui ne sont pas usités non plus dans la Maçonnerie anglaise.

[65] Ou plutôt de l'union des deux Grandes Loges des *Anciens* et des *Modernes*, en 1813, pour former la *Grande Loge Unie d'Angleterre*, sous la Grande-Maîtrise du duc de Sussex.

[66] Voir plus loin la traduction des documents dont il est ici question.

Nous avons donc toute autorité :

1° Pour fonder, après enquêtes, des Grandes Loges Provinciales dans les grandes villes de France et dans les principales colonies ;

2° Pour délivrer du constitutions de Loges Régulières Rectifiées et pour régulariser tout titre maçonnique, après préavis des Grands Maîtres Provinciaux.

Veuillez agréer, Bien Aimés Frères, l'expression de nos sentiments les plus fraternels.

Au nom de la Grande Loge Nationale Indépendante et Régulière
pour la France et les Colonies françaises,

E. de Ribaucourt,
Grand-Maître,
86, Boulevard de Port-Royal, Paris.

Au nom de la Grande Loge Provinciale
de Neustrie

(R. Loge « *Le Centre des Amis* »
de Paris)

Charles Barrois,
Pro-Grand-Maître

Au nom de la Grande Loge Provinciale
d'Aquitaine

(R. Loge Anglaise n° 204
de Bordeaux)[67],

C. Duprat,
Grand Officier Délégué.

« C'est, on le voit, un nouveau groupement maçonnique[68] qui se constitue, conformément aux principes généraux de la Franc-Maçonnerie universelle, quoiqu'il se qualifie national, et en opposition avec ce Grand-Orient que les autres Maçonneries ont à peu près mis au ban.

« Nous n'avons qu'à constater ces profondes divergences.

« Mais n'est-il pas remarquable que, même dans ce milieu gangrené, et par l'initiative de scientifiques, renaisse l'idée de Dieu[69] ? »

---

[67] Cette Loge, qui appartenait précédemment au Grand-Orient, est une des plus anciennes de France ; en effet, sa fondation, d'après l'annuaire officiel, remonterait au 27 avril 1732.

[68] À notre avis, un « Régime » est même quelque chose de plus qu'un « groupement » ; il faut dire aussi qu'il ne s'agit, à proprement parler, que d'une « reconstitution », quoique sous une « Obédience » nouvelle.

[69] Pour la raison que nous avons indiquée dans une note précédente, nous ne pouvons nous associer entièrement à cette conclusion ; quoi qu'il en soit, il serait intéressant, à ce point de vue, de suivre l'orientation « philosophique » de la nouvelle Obédience.

C’est là, tout au moins, la raison apparente de ce schisme ; mais il pourrait bien y avoir un autre mot d’ordre politique ou, si l’on veut, diplomatique. Le F∴ Bouley, qui avait cependant présidé à l’installation de la Loge *Le Centre des Amis*, et qui fut appelé depuis lors par suite du décès du F∴ Blatin, à la dignité de Grand Commandeur du *Grand Collège des Rites*, le F∴ Bouley, disons-nous, est manifestement plus porté à entretenir de cordiales relations avec la Maçonnerie allemande qu’avec la Maçonnerie anglaise. Cela pourrait peut-être expliquer bien des choses : si le *Grand-Orient*, malgré ses précédents engagements, fit preuve de tant de mauvaise volonté à l’égard du *Régime Rectifié*, c’était peut-être tout simplement afin d’avoir un prétexte avouable pour rompre avec ce dernier.

Quoi qu’il en soit, la reconnaissance de la nouvelle Obédience française par la Grande Loge Unie d’Angleterre, après avoir rencontré, paraît-il, bien des difficultés, est maintenant un fait accompli, et cela, comme on l’a vu plus haut, depuis la réunion de la Grande Loge qui eut lieu au *Freemasons’Hall* de Londres le 3 décembre 1913. Le Grand-Maître, le F∴ duc de Connaught, avait envoyé à cette occasion le Message suivant :

« C’est avec une profonde satisfaction que je me trouve dans la possibilité de signaler l’heureuse occasion du Centenaire de l’Union par une annonce qui, j’en suis convaincu, causera une véritable joie dans l’Ordre tout entier. Un corps de Francs-Maçons de France se trouvant en présence d’une défense positive, de la part du Grand-Orient, de travailler au nom du Grand Architecte de l’Univers, a, pour rester fidèle à ses engagements maçonniques, résolu de maintenir les vrais principes et doctrines de l’Ordre, et a réuni plusieurs Loges sous le titre de “Grande Loge Nationale Indépendante et Régulière de France et des Colonies Françaises”. Ce nouveau corps m’a adressé une requête afin d’être reconnu par la Grande Loge d’Angleterre, et, ayant reçu pleine assurance qu’il s’est engagé à adhérer à ces principes de la Franc-Maçonnerie que nous regardons comme fondamentaux et essentiels, j’ai consenti avec joie à l’établissement de relations fraternelles et à l’échange de représentants. Nous pouvons ainsi célébrer le centième anniversaire de cette Union qui fut la fondation de notre solidité et de notre influence mondiale, par l’accomplissement d’un vœu qui a été ardemment formé, pendant bien des années, par les Francs-Maçons anglais, et nous nous retrouvons dans l’heureuse circonstance de pouvoir jouir de relations maçonniques avec des hommes appartenant à la grande nation française. J’ai confiance que le lien ainsi établi fortifiera et favorisera la bonne entente qui existe déjà en dehors de la sphère de la Franc-Maçonnerie. »

Le Pro-Grand-Maître, Lord Ampthill, après avoir donné lecture de ce Message, le commenta en ces termes :

« L'heureuse annonce que vous venez d'entendre vous a été faite sous la forme d'un Message du Trône, en conformité avec les précédents, et afin d'en marquer la grande importance. Vous ne trouverez pas inopportun, j'en suis sûr, que j'y ajoute quelques mots d'explication. L'accord conclu avec ce corps nouvellement constitué de Francs-Maçons français est le résultat de négociations prolongées et difficiles, dont deux FF∴ bien connus ont été les intermédiaires dévoués et habiles. Il n'est que juste de mentionner leurs noms, puisqu'ils n'occupent pas de positions officielles, et qu'ils ont accompli leur tâche, non comme un devoir, mais par dévouement désintéressé envers l'Ordre. Ce sont le F∴ Edward Rœhrich, P. D. G. D. C.[70], qui joue un rôle si éminent dans le travail des Loges anglo-étrangères de Londres, et le F∴ Frederick J. W. Crowe, P. G. Org.[71]. C'est à leur abnégation, non moins qu'à l'initiative et à la générosité d'autres FF∴, que nous devons de posséder cette précieuse collection de documents qui est maintenant exposée dans la bibliothèque. La Loge qui, en France, a pris la tête du mouvement de résistance à la défense du Grand-Orient, est la Loge *Le Centre des Amis*, de Paris, dont l'inspirateur a été le F∴ D[r] de Ribaucourt. Le F∴ de Ribaucourt a été élu Grand-Maître de la « Grande Loge Indépendante et Régulière de France » nouvellement constituée, et qui, nous avons de bonnes raisons d'y compter, recevra l'adhésion de nombreuses Loges répandues dans toute la France. »

Enfin, voici l'énoncé des obligations qui seront imposées à toutes les Loges françaises placées sous la nouvelle Constitution :

« 1° Pendant les travaux de la Loge, le Volume de la Loi Sacrée sera toujours ouvert[72].

« 2° Les cérémonies seront réglées d'une manière strictement conforme au rituel du *Régime Rectifié* qui est suivi par ces Loges, rituel qui fut établi en 1778 et sanctionné en 1782, et qui servit à l'initiation du duc de Kent en 1792[73].

« 3° La Loge sera toujours ouverte et fermée au nom du Grand Architecte de l'Univers[74]. Toutes les planches émanant de l'Ordre et des Loges porteront les symboles du Grand Architecte de l'Univers.

« 4° Aucune discussion religieuse ou politique ne sera permise dans la Loge.

---

[70] *Past Deputy Grand Director of Ceremonies*.

[71] *Past Grand Organist*.

[72] Sur la question du *V. S. L.*, voir l'article relatif à la *Co-Maçonnerie* (27[ème] année, n° 46, pp. 551-552). – Ici, il est bien entendu qu'il s'agit exclusivement de la Bible (protestante).

[73] Ou 1791, suivant d'autres renseignements rapportés plus haut, au sujet du *Grand-Prieuré d'Helvétie*.

[74] Nous devons signaler la différence qui existe entre la formule anglaise, adoptée ici : « au nom du Grand Architecte de l'Univers », et l'ancienne formule française : « à la gloire du Grand Architecte de l'Univers » ; elle a peut-être, dans son ésotérisme, plus d'importance qu'on ne serait tenté de le croire au premier abord.

« 5° La Loge, comme telle, ne prendra jamais part officiellement à aucune affaire politique, mais chaque F∴, individuellement, gardera sa complète liberté d'opinion et d'action.

« 6° Seuls seront reçus en Loge les FF∴ qui sont reconnus comme vrais FF∴ par la Grande Loge d'Angleterre. »

Tels sont, dans leur texte complet, les documents les plus récents qui se rapportent à la restauration du *Régime Écossais Rectifié* et à son entrée dans une phase nouvelle ; son histoire, désormais, devra se continuer par celle de la « Grande Loge Nationale Indépendante et Régulière de France »[75].

[75] Comme premier effet de l'établissement de relations fraternelles entre cette Obédience et la grande Loge d'Angleterre, le F∴ de Ribaucourt, accompagné de plusieurs Grands Officiers et d'autres FF∴, a été reçu par les Loges anglo-françaises de Londres (*La France et l'Entente Cordiale*), à l'occasion de l'installation des officiers de la Loge *La France,* au Café Royal, le 19 janvier 1914.

Les adversaires du symbolisme

Paru dans la France Antimaçonnique*, le 14 août 1913*
(non signé).

Dans la dernière partie de la conférence d'Émile Janvion reproduite dernièrement par la *France Antimaçonnique* (27ème année, n° 29, p. 345), nous relevons le passage suivant d'un *Appel aux F∴ M∴ syndiqués confédérés* :

« … Travailler à la simplification des formes de notre Ordre, jusqu'à ce qu'il ne subsiste plus du rituel et du vocable *(sic)* que le strict indispensable. »

Ainsi, pour les adhérents au *Groupe fraternel* dont les buts sont exposés dans ce document, le rituel, et par conséquent le symbolisme, doit être réduit au strict minimum, c'est-à-dire, sans doute, aux moyens extérieurs de reconnaissance, en attendant qu'il soit possible de s'en débarrasser tout à fait. Que pense de cela le F∴ Oswald Wirth ?

Et l'un des signataires de cet appel est le F∴ Augustin Chaboseau, ancien dignitaire de l'*Ordre Martiniste*, et auteur d'un *Essai sur la Philosophie Bouddhique*, publié en 1891, qui peut être considéré comme la réponse des occultistes français aux publications théosophistes concernant le Bouddhisme.

Mais, depuis cette époque, le F∴ Augustin Chaboseau est entré au G∴ O∴, puis à la C.G.T. ; il a fait de la politique ; il a même posé sa candidature socialiste au Conseil Municipal de Paris. Tout cela explique bien des changements : nous en connaissons d'autres exemples.

La Stricte Observance et les Supérieurs Inconnus

Paru dans la France Antimaçonnique, *les 20 novembre et 4 décembre 1913 (non signé).*

Nos recherches sur le *Régime Écossais Rectifié* nous ont conduit à entreprendre, comme leur complément indispensable, une étude sur la *Stricte Observance*, aussi approfondie que le comporte un sujet si obscur et qui a donné lieu à tant de controverses. En attendant la publication de cette étude, nous croyons intéressant de noter les documents qui paraissent d'autre part sur cette question, en les rapprochant de ceux que nous connaissions déjà.

Signalons tout d'abord, dans la *Bastille* des 6 et 13 septembre 1913, sous le titre *Quelques imposteurs F∴-M∴ : Starck et Coucoumous*, un remarquable article de M. Benjamin Fabre, l'auteur du récent ouvrage sur *Franciscus, Eques a Capite Galeato*. Il y est notamment question des *Clercs de la Late Observance*, schisme analogue à celui des *Clercs de la Stricte Observance*, dont nous avons dit quelques mots à propos du Rite fondé à Malte, en 1771, par le marchand jutlandais Kolmer.

Voici en quels termes l'*Eques a Capite Galeato* a parlé « comme l'un des commissaires aux Archives des *Philalèthes* »[1], des *Clercs de la Late Observance*[2] :

« Ces *Clercs* sont encore un problème aux yeux d'un observateur impartial.

« L'on a dit que c'était les *Jésuites* (!) qui voulaient se perpétuer secrètement, en formant la *classe ecclésiastique de l'ordre intérieur du Régime de la Stricte Observance*[3].

---

[1] Il fut secrétaire général du *Convent de Paris* en 1785, et il fut chargé alors, seul d'abord, puis avec le F∴ baron de Gleichen, de se mettre en rapport avec Cagliostro pour sonder ses intentions ; mais, fait important à noter, il partit précipitamment lorsqu'on le chargea d'écrire une certaine lettre à la *Mère-Loge du Rite Egyptien*, et on dut le remplacer par le F∴ de Beyerlé (*Eques a Fasciâ* dans la *Stricte Observance*). – Les pièces concernant cette affaire de Cagliostro au *Convent de Paris* ont été publiées par le F∴ Thory dans ses *Acta Latomorum*, t. II, pp. 102-127.

[2] Ou *de la Haute-Observance* (?), suivant Thory (*ibid.*, t. I[er], p. 103).

[3] Le F∴ Ragon et bien d'autres auteurs maçonniques, jusqu'au F∴ Limousin, se sont faits les propagateurs de cette légende, aussi bien que de celle qui attribue aux Jésuites la création de la *Stricte Observance* ; le F∴ de Ribaucourt parle aussi « des Supérieurs Inconnus, de jésuitique mémoire ». On a prétendu, en effet, que les initiales *S.I.* (ou *S.J.*) devaient s'interpréter par *Societas Jesu*, et on a fait aussi une sorte de jeu de mots, probablement voulu, sur *Clerici*, qui devait être pris plutôt dans le sens de *savants*, possesseurs de certaines connaissances particulières, que dans celui d'*ecclésiastiques*. – Certains ont vu également les Jésuites à l'origine du *Grand-Orient de France* ; il semble que ce soit là une véritable obsession.

« L'on a dit que c'était une *Confédération* nouvelle qui, poussée par des motifs d'orgueil et de cupidité, voulait dominer dans ledit *Régime*, au moyen de quelques formes et de quelques idées scientifiques, recueillies des manuscrits et des livres rares des *Rose-Croix du XVII*^e^ *siècle*[4].

« L'on a dit que c'était le *Clergé de l'Ordre des Anciens Templiers* qui s'étaient perpétués (*sic*), et qui, à l'exclusion des simples *chevaliers*, possédait *la doctrine et la pratique des Sciences Occultes, dont chacun étendait le catalogue selon la portée de ses idées, et selon ses propres goûts*[5].

« À la vérité, ces *Clercs* favorisaient toute opinion que l'on voulait prendre d'eux, par l'ambiguïté de leurs réponses, de leur constitution, et l'astuce de leurs démarches ».

Et M. Benjamin Fabre ajoute : « Leur but paraît avoir été de *se superposer au Régime de la Stricte Observance*[6], pour prendre la direction de ses Loges, établies dans l'Europe entière, et jusque dans le Nouveau-Monde. Ils exigeaient de leurs adeptes qu'ils possédassent tous les grades conférés par la *Stricte Observance* ».[7]

C'est en 1767 que cette scission, « qu'un *Pouvoir occulte* paraît avoir suscitée », et qui apparut d'abord à Vienne, se produisit dans le *Régime de la Stricte Observance*. À partir de cette époque, « il semble que, pour une raison ou pour une autre, le baron de Hundt, *Eques ab Ense*, avait démérité et perdu ce qui, jusqu'alors, avait fait sa force, c'est-à-dire la communication avec les *Supérieurs Inconnus* ». Lorsque se réunit le *Convent de Brunswick*, en 1775, « le baron de Hundt, représentant du Grand-Maître *Eques a Pennâ Rubrâ*, … n'était que *l'ombre d'une*

---

[4] Il s'agit des *Rose-Croix* qui publièrent vers 1610 la *Fama Fraternitatis*, suivie de divers autres manifestes et que Descartes chercha vainement à travers l'Allemagne. Plusieurs sociétés modernes, à prétentions initiatiques, ne sont fondées que sur l'étude des doctrines et des théories contenues dans ces écrits ; leurs *adeptes* (?) croient ainsi se rattacher *mystiquement* à ceux qui en furent les auteurs. Les tendances de ces derniers étaient très nettement *protestantes* et *antipapistes*, à tel point que Kazauer a interprété les trois lettres F. R. C. (*Fratres Rosæ-Crucis*) par *Fratres Religionis Calvinisticæ* « car ils ornent leurs ouvrages de textes chers aux Réformés » (cité par Sédir, *Histoire des Rose-Croix*, p. 65). Cette explication est peut-être, sinon plus exacte littéralement, du moins plus juste que celle qui identifie les *Supérieurs Inconnus* aux *Jésuites*, ou que l'opinion du F∴ Ragon attribuant aux mêmes Jésuites l'invention du grade maçonnique qui porte précisément le nom de *Rose-Croix*.

[5] Nous soulignons ce passage car il est particulièrement important en ce qui concerne l'*adaptation* de l'enseignement initiatique aux capacités, intellectuelles ou autres, de chacun de ceux qui y étaient admis. – Certains occultistes contemporains, toujours poursuivis par la même obsession, soutiennent que les véritables successeurs des *Templiers* à cette époque étaient les *Jésuites*, qui auraient repris pour leur compte le plan de vengeance contre la Royauté, et dont les agents les plus actifs dans cette entreprise auraient été Fénelon (!) et Ramsay (cf. Papus, *Martinésisme, Willermosisme, Martinisme et Franc-Maçonnerie*, pp. 10-11). C'est sous l'influence des mêmes idées qu'on a été, contre toute vraisemblance, jusqu'à faire des Jésuites les inspirateurs et les chefs secrets des *Illuminés de Bavière* ; il est vrai qu'on ne se gêne pas davantage pour présenter le baron de Hundt comme « le créateur de la Haute Maçonnerie allemande ou *Illuminisme allemand* » (*ibid*., p. 67) : singulière façon d'écrire l'histoire !

[6] Comme celui-ci *se superposait* lui-même, ainsi que tous les autres *systèmes de hauts grades*, à l'organisation tout *extérieure* de la *Maçonnerie Symbolique*.

[7] Les *Clercs de la Late Observance* « offraient de communiquer aux Loges de la *Stricte Observance* les vrais statuts de l'*Ordre des Templiers* » (*Acta Latomorum,* t. Ier, p. 90). – Leurs *Supérieurs connus* étaient le baron de Raven (*Theodosius, Eques a Margaritâ*), à Ranefeld en Mecklembourg, le prédicateur Starck (*Archidemides, Eques ab Aquilâ Fulvâ*), docteur en théologie, à Darmstadt et à Kœnigsberg, et le conseiller privé Duffel, à Lille (*ibid.*, t. Ier, p. 91. et t. II, pp. 313, 369 et 383).

ombre ». Peut-être la disgrâce avait-elle frappé plus haut que le chef de la *Stricte Observance*, et atteignait-elle ce *Grand-Maître* lui-même, intermédiaire entre de Hundt et les véritables *Supérieurs Inconnus*[8].

∴

Un des chefs du schisme était le F∴ Starck, prédicateur de la cour de Prusse, docteur en théologie (protestante)… et ès sciences maçonniques, dans lesquelles il avait eu pour maîtres Gugumus et le cabaretier Schrœpfer. Le premier (dont le nom est aussi écrit Gugomos, Gouygomos, Kukumus, Cucumur, etc., car l'orthographe en est fort incertaine), figure dans la liste des membres de la *Stricte Observance* sous le nom caractéristique d'*Eques a Cygno Triomphante*[9], et avec le titre de « lieutenant au service de Prusse ». D'après une lettre du F∴ prince de Carolath au F∴ marquis de Savalette de Langes[10], « Coucoumous (*sic*) ou Kukumus, d'une famille originaire de la Souabe, passa successivement dans presque tous les services de l'Allemagne, tantôt dans le militaire, tantôt dans le civil ; il se fit admirer par ses talents, mais aussi, en même temps, mépriser par son inconstance et sa mauvaise conduite… Il était chambellan du duc de Wirtemberg (*sic*) ».

« Ce Gugomos, raconte le F∴ Clavel[11], avait paru dans la Haute-Allemagne, et s'était dit envoyé de Chypre[12] par des *Supérieurs Inconnus du Saint-Siège* (?). Il se donnait les titres de grand-prêtre, de chevalier, de prince ; il promettait d'enseigner l'art de faire de l'or, d'évoquer les morts, et d'indiquer le lieu où étaient cachés les trésors des Templiers. Mais bientôt on le démasqua ; il voulut fuir, on l'arrêta, et on lui fit rétracter par écrit tout ce qu'il avait avancé, et avouer qu'il n'était qu'un simple imposteur »[13].

Ce que nous allons voir ne nous permet pas de nous rallier entièrement à cette conclusion : Gugomos a bien pu en effet être un imposteur et agir comme tel en certaines circonstances, mais il a dû être autre chose aussi, au moins pendant une partie de sa carrière. C'est du moins ce qui résulte pour nous de la suite de la lettre, déjà citée, du F∴ prince de Carolath : « Dès longtemps il faisait profession des

---

[8] Le mystérieux *Grand-Maître* dont il est ici question ne doit pas être confondu avec le *Supérieur Général* officiel des Loges de la *Stricte Observance*, c'est le duc Frédéric de Brunswick-Œls, *Eques a Leone Aureo*, qui fut élu à cette dignité en 1772, au *Convent de Kohlo*, près Pforten dans la Basse-Lusace (*Acta Latomorum*, tome Ier, p. 103 et tome II, p. 296). – Il ne s'agit pas davantage du *Grand-Maître des Templiers* reconnu non moins officiellement par la *Stricte Observance*, puis par la *Réforme de Wilhelmsbad* : ce dernier personnage fut de 1743 à 1788, le prétendant Charles-Edouard Stuart, *Eques a Sole Aureo*, qui eut pour successeur le duc Ferdinand de Brunswick, *Eques a Victoriâ* de 1788 à 1792, puis, à partir de cette dernière date, le prince Charles de Hesse, *Eques a Leone Resurgente* (*ibid.*, t. Ier, p. 283, et t. II, pp. 295, 333 et 384).

[9] Thory (*op. cit.*, t. II, pp. 136 et 328) écrit *Cyano* au lieu de *Cygno* ; c'est sans doute une erreur.

[10] Citée dans l'article de M. Benjamin Fabre.

[11] *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie*, p. 187.

[12] On aurait peut-être tort de prendre à la lettre cette désignation de *Chypre*, car la Haute-Maçonnerie du XVIIIe siècle avait toute une géographie conventionnelle dont nous reparlerons à l'occasion.

[13] Le F∴ Clavel a emprunté presque textuellement ce passage aux *Acta Latomorum* de Thory (t. Ier, pp. 117-118, année 1775).

Sciences Occultes, mais ce fut l'Italie qui le forma dans cette partie. Il en revint, à ce qu'on assure, avec les plus rares connaissances, qu'il ne manqua pas de pratiquer, de retour dans sa patrie. Par de certains caractères – qui, cependant, n'étaient pas les véritables – et des fumigations, il citait des esprits, des revenants. On assure même, qu'il avait une espèce de foudre à sa commande ».

Or, d'après des témoignages que nous n'avons aucune raison de mettre en doute, il existe encore, dans l'Afrique du Nord, certains rabbins [14] qui ont précisément, eux aussi, « une espèce de foudre à leur commande » et qui, au moyen de « caractères » ou de figures kabbalistiques, produisent, dans la salle où ils accomplissent cette « opération », un véritable orage en miniature, avec formation de nuages, éclairs, tonnerre, etc.[15]. C'est probablement là, à peu de chose près, ce que faisait Gugomos ; et ce rapprochement, significatif au point de vue de certaines influences judaïques, nous fait songer, d'un autre côté, à ce « mystérieux adepte caché sous le nom de Valmont, qui venait souvent d'Afrique, en Italie et en France, et qui initia F∴ baron de Wæchter »[16].

Il aurait été intéressant d'avoir des renseignements un peu plus précis au sujet des « caractères » dont Gugomos se servait dans ses « opérations ». D'ailleurs, parmi les *Philalèthes* comme parmi tant d'autres FF∴ de *Régimes* divers et rivaux qui s'efforçaient, avec tant de zèle et si peu de succès, de faire sortir « la Lumière des Ténèbres » et « l'Ordre du Chaos » qui donc pouvait se vanter, à cette époque surtout[17], de posséder les « *véritables caractères* » c'est-à-dire en somme, de se rattacher à l'émanation d'une « *Puissance légitime* » aux yeux des *véritables Supérieurs Inconnus* ? Certaines destructions ou disparitions d'archives se produisaient parfois d'une façon fort opportune, trop opportune même pour ne pas éveiller les soupçons ; la *Grande Loge d'Angleterre* n'avait-elle pas été, dès ses débuts (l717-1721) et sous l'inspiration du Rév. F∴ Anderson (ex-Chapelain d'une *Loge Opérative*), la première à donner l'exemple d'une semblable façon d'agir[18] ?

Mais continuons notre citation : « Le bruit de tant de choses merveilleuses attira les regards de tout le monde, c'est-à-dire du monde maçonnique, car il faut lui rendre la justice que jamais il ne l'a montré (*sic*) à des profanes ». C'était là, de la part de Gugomos, une conduite conforme aux règles de la plus élémentaire prudence ;

---

[14] Les juifs de l'Afrique du Nord sont des *Sephardim*, c'est-à-dire des descendants de Juifs espagnols et portugais, qui prétendent posséder une « tradition » (*Kabbalah*) beaucoup plus pure que celle des *Ashkenazim* ou Juifs allemands.

[15] Rappelons à ce propos l'existence des « faiseurs de pluie » chez un grand nombre de peuples, et particulièrement chez les noirs de l'Afrique, où ils peuvent être comptés parmi les membres les plus influents des diverses sociétés secrètes.

[16] « Le baron de Wæchter, ambassadeur danois à Ratisbonne, zélateur ardent du *Système de la Stricte Observance*, dans lequel il était connu sous le nom caractéristique d'*Eques a Ceraso* » (Thory, *op. cit.*, t. II, p. 392). – M. Benjamin Fabre a précédemment consacré d'autres articles à ce personnage.

[17] La lettre du prince de Carolath est de 1781, l'année qui précéda celle de la réunion du *Convent de Wilhelmsbad*.

[18] Nous pourrions ajouter que cet exemple est encore suivi à l'occasion, même à notre époque, par bien des Obédiences maçonniques.

mais, même dans les milieux maçonniques, il aurait dû se montrer plus circonspect, dans son intérêt propre comme dans celui de sa « mission » ; et l'étalage qu'il faisait de ses « connaissances » et de ses pouvoirs fut peut-être une des causes de la disgrâce qui allait l'atteindre, ainsi que nous le voyons aussitôt après.

« Bientôt, plein de confiance, il eut la hardiesse de convoquer un Congrès Général, où il allait débiter ses rares connaissances. Mais, ô prodige ! sa force lui manqua. Il ne fut pas en état de produire les choses dont il s'était vanté. Alors, il fut en outre exclu de l'Ordre à cause de sa mauvaise conduite. Maintenant, il est continuellement errant, quoiqu'on assure qu'il ait rattrapé une partie de ses connaissances. On ignore son séjour actuel ».

Donc, Gugomos, manifestement abandonné par les *Supérieurs Inconnus* dont il n'était qu'un instrument, perdit tous ses pouvoirs juste au moment où il en aurait eu le plus grand besoin. Il est bien possible qu'il ait eu alors recours à quelques supercheries pour essayer de faire croire à des titres qu'il ne pouvait plus justifier par la possession des pouvoirs réels dont il n'avait été que le dépositaire momentané ; et ces titres n'étaient pas de nature à être prouvés par un document écrit quelconque, que les FF∴, même ceux des Hauts Grades, auraient d'ailleurs été incapables de déchiffrer[19]. Dans ces conditions, Gugomos, pressé de questions indiscrètes, ne put s'y soustraire qu'en s'avouant « imposteur », et il fut « exclu de l'Ordre », c'est-à-dire des Hauts Grades *connus*, organisation *intérieure* par rapport à celle de la *Maçonnerie Symbolique*, mais encore *extérieure* par rapport à d'autres, celles auxquelles ce même Gugomos avait pu être rattaché précédemment, mais plutôt comme un simple auxiliaire que comme un véritable initié.

Cette mésaventure doit d'autant moins nous surprendre que l'histoire de la Haute Maçonnerie à cette époque nous en fournit bien d'autres exemples : c'est à peu près ce qui arriva au baron de Hundt lui-même, à Starck, à Schrœpfer, etc., sans parler de Cagliostro. De plus, nous savons que, de nos jours encore, pareille chose est arrivée à des envoyés ou agents de certains *Supérieurs Inconnus*, vraiment *supérieurs* et vraiment *inconnus* : s'ils se compromettent, ou si même, sans avoir commis d'autres fautes, ils échouent dans leur mission, tous leurs pouvoirs leur sont aussitôt retirés[20].

---

[19] Le baron de Hundt lui-même ne put pas donner l'explication de sa propre patente chiffrée. – Plus tard, les membres du *Grand-Orient de France* durent renoncer à lire les deux colonnes de signes conventionnels figurant sur le «titre constitutif» du *Rite Primitif* (voir le chapitre V de la première partie de l'ouvrage de M. Benjamin Fabre). Remarquons ce que dit à ce sujet l'*Eques a Capite Galeato* : « … que ces colonnes servent à certains *Grands Officiers* (?) à se reconnaître entre eux, lorsqu'ils se rencontrent à portée d'une de nos Loges, *attendu qu'ils ne portent d'ailleurs aucun certificat, ni indice de leur qualité* » (p. 63).

[20] Assurément, tout ceci paraîtra fabuleux à certains antimaçons historiens scrupuleusement fidèles à la « méthode positiviste », et pour qui l'existence des *Supérieurs Inconnus* n'est qu'une « prétention maçonnique convaincue de fausseté » ; mais nous avons nos raisons pour ne pas souscrire à ce jugement trop… définitif, et nous avons conscience de ne rien avancer ici qui ne soit rigoureusement exact ; libre à ceux qui ne veulent s'en rapporter qu'à des documents écrits de garder toutes leurs « convictions »… négatives !

Cette disgrâce peut d'ailleurs n'être que temporaire, et c'est peut-être ce qui eut lieu pour Gugomos ; mais le correspondant du F∴ Savalette de Langes se trompe ou s'exprime mal lorsqu'il écrit que, par la suite, « il aurait rattrapé une partie de ses connaissances » car, si les *pouvoirs* peuvent toujours être enlevés ou rendus au gré des *Supérieurs Inconnus*, il ne saurait évidemment en aucune façon en être de même pour les *connaissances,* acquises une fois pour toutes par l'initiation, si imparfaite qu'elle ait été.

Le prince de Carolath, qui est assez sévère pour Gugomos, hésite cependant à l'accuser d'imposture ; tout en évitant de se prononcer, il paraît mettre en doute la qualité de ses « connaissances » plutôt que leur réalité même : « Wæchter acheva, dans ce Congrès Maçonnique (de 1775), de confondre Kukumus[21]. Il paraît que Kukumus n'avait pas la *vraie lumière*, que, persistant dans la connexion qu'il avait peut-être avec des *esprits impurs,* il contribua par là à augmenter sa propre perversité et celle des autres, et à se forger de nouvelles chaînes, au lieu de s'en délivrer ». En effet, il semble bien que Gugumos, séduit surtout par la possession de certains pouvoirs d'ordre très inférieur, se soit attaché à peu près exclusivement à leur pratique ; c'est peut-être là encore une des causes de sa disgrâce, car il se pouvait que cela ne fut pas conforme aux vues de ses *Supérieurs Inconnus*[22].

Dans une autre lettre également adressée au F∴ Savalette de Langes, au sujet de Gugomos ou Kukumus, le F∴ baron de Gleichen déclare bien que « c'est un imposteur », mais s'empresse d'ajouter : « Mais je ne sais rien de sa *doctrine*, dans laquelle on m'a assuré qu'il y avait du réel mauvais ». Donc, indépendamment de ses *pouvoirs*, Gugomos possédait au moins un rudiment de *doctrine*, chose peut-être moins intéressante à ses propres yeux, et qui pourtant constituait une « connaissance » plus réelle, comme il dut bien le voir à ses dépens ; cette *doctrine*, de qui l'avait-il reçue ? Cette question, autrement importante que celle de la valeur morale, éminemment suspecte, de Gugomos, revient exactement à celle-ci : quels étaient ses S*upérieurs Inconnus* ? Et, certes, nous ne pouvons pas adopter la solution que présente le baron de Gleichen, hanté par une obsession dont nous avons déjà vu d'autres exemples : « La plupart croit (*sic*) qu'il était un émissaire des *Jésuites* (!), qui ont véritablement fait différentes tentatives pour se joindre à la Maçonnerie ». D'autres que les Jésuites pouvaient alors faire des tentatives de ce genre ; les Juifs, par exemple, étaient exclus d'une partie de la Maçonnerie, et d'ailleurs ils le sont encore en Suède et dans plusieurs Grandes Loges d'Allemagne. Ce dernier pays est justement celui qui vit naître la plupart de ces *Régimes* dont le prototype fut la *Stricte*

---

[21] À cette date, Thory ajoute, après avoir parlé de Gugomos (qui, rappelons-le, avait reçu au moins une partie de son initiation en Italie) : « Le baron de Wæchter (*Eques a Ceraso*) est député en Italie par l'ancienne *Grande Loge Écossaise de la Franconie*. Le motif caché de ce voyage était de réunir les Maçons italiens à ceux de la Franconie ; le motif apparent était de rechercher le secret de l'Ordre, qu'on disait connu dans ces contrées. Il y institua quelques Chapitres » (*Op. cit*., t. I[er], p. 118).

[22] D'une seconde lettre du prince de Carolath, nous citerons seulement cette phrase, qui révèle encore l'inspiration judaïque : « Au *Congrès de Wiesbaden*, Kukumus a prétendu de faire un sacrifice, qui serait consumé par le feu du ciel, par l'ardeur de sa prière ». Dans cet ordre d'idées, on pourrait trouver de curieux renseignements en étudiant les *Élus Cohens*, aussi bien que le *Rite Egyptien* de Cagliostro.

Observance ; cela ne veut pas dire, assurément, que tous aient eu la même origine *en fait*, ce que nous croyons peu vraisemblable ; mais on conçoit aisément comment il était possible, en s'emparant des Hauts Grades au moyen d'émissaires sans mandat officiel, de diriger *invisiblement* toute la Maçonnerie, et cela suffit à expliquer la multiplicité des tentatives faites pour y parvenir[23].

∴

Ouvrons ici une parenthèse : on a parfois reproché à certains de vouloir trouver partout l'influence des Juifs ; il ne faudrait peut-être pas la voir d'une façon exclusive, mais il y en a d'autres qui, tombant dans un excès contraire, ne veulent la voir nulle part. C'est ce qui se produit, en particulier, au sujet du mystérieux Falc (c'est ainsi que l'écrit le F∴ Savalette de Langes), que d'aucuns « croyaient *le chef de tous les Juifs* » [24] : on veut l'identifier, non avec Falk-Scheck, grand-rabbin d'Angleterre, mais avec le F∴ Ernest Falcke (*Epimenides, Eques a Rostro*), bourgmestre de Hanovre, ce qui n'expliquerait aucunement les bruits répandus sur lui à l'époque. Quoi qu'il en soit d'ailleurs de ce personnage énigmatique, son rôle, comme celui de bien d'autres, reste à éclaircir, et cela paraît encore plus difficile que pour Gugomos.

Pour ce qui est de Falk-Scheck, nous relevons, dans une *Notice historique sur le Martinésisme et le Martinisme* dont nous reparlerons (p. 64), un fait qui mérite d'être cité : « Mme de la Croix, exorciste de possédés et trop souvent possédée elle-même, se vantait surtout d'avoir détruit un talisman de lapis-lazuli que le duc de Chartres (Philippe-Egalité, plus tard duc d'Orléans, et Grand-Maître de la Maçonnerie française) avait reçu en Angleterre du célèbre Falk-Scheck, grand-rabbin des Juifs, talisman qui devait conduire le prince au trône, et qui, disait-elle, fut brisé sur sa poitrine (à elle) par la vertu de ses prières ». Que sa prétention ait été justifiée ou non, il n'en est pas moins vrai que cette histoire jette un singulier jour sur certaines des influences occultes qui contribuèrent à préparer la Révolution.

∴

M. Benjamin Fabre consacre la suite de son article[25] au F∴ Schrœpfer, « qui eut, lui aussi, une carrière mouvementée », qu'il termina par le suicide[26], et « qui

---

[23] Pour en finir avec Gugomos, notons encore que d'après l'*Eques a Capite Galeato*, il exigeait des *épreuves* de tous ses disciples : « ces *épreuves* consistaient principalement *en de grands jeûnes, et à donner la solution de problèmes très subtils* ». L'emploi de ces deux procédés initiatiques est à retenir, car il permet d'établir certaines analogies instructives sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir. – Il paraît que, comme le baron de Hundt, « Kukumus, montra une patente extraordinaire » ; cela, nous l'avons vu plus haut, ne prouvait rien pour ou contre la réalité de sa « mission », pas plus, d'ailleurs que le refus, par les FF∴ des Hauts Grades, de reconnaître des *Supérieurs Inconnus* et de s'engager à la soumission envers eux (sans les connaître) n'impliquait forcément la négation de leur existence, quoi qu'en puissent dire les historiens « positivistes ».

[24] Voir p. 84 de l'ouvrage de M. Benjamin Fabre.

[25] *La Bastille*, n° du 13 septembre 1913.

nous est présenté par les correspondants de Savalette de Langes sous un jour bien curieux ».

Le F∴ Bauer décrit ainsi une de ses évocations, dont lui-même avait été témoin : « À une assemblée de FF∴, tant à Leipsick qu'à Francfort, composée de gens de lettres, sciences, etc., après avoir soupé à une Loge ordinaire, il nous a fait priver de tous les métaux, et dressa une petite table à part pour lui, sur laquelle il y avait une carte peinte (*sic*), toutes sortes de figures et caractères, que je n'y connaissais rien. Il nous a fait dire une prière assez longue et *très efficace*, et nous enferma dans un cercle. Sur les 1 heure (*sic*), le matin, nous entendîmes un bruit de chaînes, et, peu après, les trois grands coups d'une manière étonnante, dans la même salle, où nous étions couchés à terre. Après, il commença une espèce d'oraison avec son second, *d'un langage que je ne comprenais pas*. Sur quoi il est entré par la porte, qui était fermée auparavant, à verrouil, un fantôme noir qu'il disait le *mauvais esprit*, avec qui il parla le même langage. L'esprit lui répondit de même, et sortit à son commandement. Sur les 2 heures, il est venu un autre, avec les mêmes cérémonies, blanc, disant (*sic*) le *bon esprit*, et il l'a expédié de même. Sur quoi chacun s'en est allé chez lui, la tête pleine de chimères… ».

L'*Eques a Capite Galeato* dit bien qu'un autre témoin lui a « fait entendre que tous ces faits, si renommés, ne sont produits que par des prestiges physiques, secondés par la prévention ou la crédulité des spectateurs ». Cependant, le D[r] Kœrner avoue « n'avoir pas encore réussi à concilier (*sic*) les relations contradictoires qu'on fait sur cet homme » ; et le F∴ Massenet assure que « c'est ce même homme qui a montré au prince Charles de Courlande[27], le maréchal de Saxe[28], en présence de six témoins qui, tous, déposent les mêmes circonstances et assurent le fait, quoi qu'ils n'avaient (*sic*) eu auparavant aucun penchant à croire rien de semblable ».

Et nous, que devons-nous croire de tout cela ? Assurément, il nous est encore plus difficile qu'aux contemporains de nous faire une opinion précise et arrêtée sur la nature des « œuvres pneumatologiques » de Schrœpfer, dont les élèves eux-mêmes, tels que le baron de Beust, chambellan de l'Electeur de Saxe, en étaient encore, si l'on s'en rapporte à Savalette de Langes, « au même point » que les *Philalèthes* dans la recherche de la « *vraie lumière* ». Après avoir « vu beaucoup de docteurs,

---

[26] Voici ce qu'en dit Thory : « 1768. – 29 *octobre*. – *Schroepfer* s'établit limonadier et fait l'ouverture de son café à Leipsick. Il institue, dans une Loge de la ville, son système, fondé sur les évocations et la magie. Par la suite, il fut poursuivi et dénoncé comme imposteur et escroc ; six ans après (le 8 octobre 1774), il se brûla la cervelle dans le *Rosenthal*, près Leipsick, à l'âge de 35 ans » (*Op. cit.*, t. I[er], p. 94).

[27] « Charles, duc de Courlande, membre de la *Stricte Observance* sous le caractéristique d'*Eques a Coronis* » (*ibid.*, t. II, p. 304).

[28] Ceci devait se passer entre 1768 et 1774 ; le maréchal de Saxe, mort en 1750, était aussi Maçon de son vivant, et « il eut (ainsi que le prince de Conti) plusieurs voix pour la Grande-Maîtrise (de la Maçonnerie française) dans l'assemblée d'élection du comte de Clermont en 1743 » (*ibid.*, t. II, p. 378).

Théosophes, Hermétiques, Cabbalistes, Pneumatologiques », c'était là un bien médiocre résultat[29] !

Tout ce qu'on peut dire avec certitude, c'est que, si jamais Schrœpfer a possédé quelques pouvoirs réels, ces pouvoirs étaient d'un ordre encore inférieur à ceux de Gugomos. En somme, les personnages de ce genre ne furent manifestement que de très imparfaits initiés, et, d'une façon ou d'une autre, ils disparurent sans laisser de traces, après avoir joué un rôle éphémère comme agents subalternes, et peut-être indirects, des vrais *Supérieurs Inconnus*[30].

Comme le dit fort justement M. Benjamin Fabre, « Kabbalistes judaïsants et magiciens, *en même temps* qu'imposteurs et fripons, tels furent les maîtres de Starck ». Et il ajoute : « À si bonne école, cet intelligent disciple sut beaucoup profiter, comme nous le verrons »

∴

L'article suivant[31], en effet, est encore consacré au F∴ Starck (*Archidemides, Eques ab Aquilâ Fulvâ*), que nous voyons, au *Convent de Brunswick* (22 mai 1775), aux prises avec le baron de Hundt (*Eques ab Ense*), le fondateur de la *Stricte Observance*, qu'il « contribua à écarter de la présidence de l'Ordre », mais sans réussir à faire prévaloir ses propres prétentions. Comme nous reviendrons ailleurs sur ce point, nous n'y insistons pas ; signalons que, en 1779[32], Starck fit une autre tentative qui n'eut pas plus de succès, et qui est rapportée en ces termes par Thory : « M. le docteur *Stark* (*sic*) convoque, à Mittau, les *Frères* et les *Clercs de la Stricte Observance* : il cherche à concilier leurs débats, mais il échoue dans ce projet »[33].

Voici comment l'*Eques a Capite Galeato* rapporte la fin, vraie ou supposée, des *Clercs de la Late Observance* : « Dans l'un des *Convents Provinciaux* du *Régime de la Stricte Observance*, en Allemagne, on les a pressés de questions, auxquelles ils n'ont pas su ou voulu répondre. À ce qu'on prétend, deux d'entre eux (Starck et le baron de Raven), qui ont dit être les derniers (de ces *Clercs* ou *Clerici*), ont donné leur démission entre les mains l'un de l'autre et ont renoncé à toute propagation de leur Ordre secret.

---

[29] On peut en juger par les questions (*Proponenda*) soumises au *Convent de Paris*, convoqué en 1785 par les *Philalèthes* (voir Thory, *op. cit.*, t. II, pp. 98-99). De nos jours, certains occultistes ont traité ces mêmes questions d'une façon par trop fantaisiste, et qui prouve qu'eux aussi en sont toujours « au même point ».

[30] Il semble bien que ceci puisse s'appliquer également à Kolmer, que nous avons déjà mentionné, et même à Schrœder, le maître des *Rose-Croix* de Wetzlar, qu'on confond quelquefois à tort avec Schrœpfer et que Thory signale simplement en ces termes : « Schrœder, surnommé le *Cagliostro de l'Allemagne*, introduisit dans une Loge de Sarrebourg, en 1779, un nouveau système de magie, de théosophie et d'alchimie » (*op. cit.*, t. Ier, p. 141 et t. II, p. 379).

[31] *La Bastille*, n° du 20 septembre 1913.

[32] Précisément l'année où apparut Schrœder, ou du moins son *système* ; ce n'est peut-être qu'une coïncidence, mais il peut aussi y avoir eu un lien entre tous ces personnages, et cela même à leur insu.

[33] *Op. cit.*, t. Ier, p. 141.

« Quelques personnes croient que cette démission n'était que simulée, et que, n'ayant pas trouvé dans la *Stricte Observance* des propagateurs selon leur cœur, ils ont feint de renoncer, afin que l'on ne suivît point leurs traces et que l'on pût les oublier.

« Quoi qu'il en soit, le F∴ Starck, savant Maçon et savant ministre du Saint Évangile, qui, à ce qu'on m'a assuré, était l'un des *Clerici*, a donné au public grand nombre d'ouvrages, d'après lesquels il n'est pas impossible d'apprécier à un certain point les connaissances et le but de son Ordre secret.

« Ceux de ses ouvrages venus à ma connaissance sont : l'*Apologie des F∴-M∴* ; *Ephestion* ; *le But de l'Ordre des F∴-M∴*[34] ; *sur les Anciens et les Nouveaux Mystères*. Les deux premiers sont traduits »[35].

Nous devons ajouter que, en 1780, « il attaqua publiquement le *système des Templiers*, comme contraire aux gouvernements et comme séditieux, dans une brochure intitulée : *La Pierre d'achoppement et le Rocher de scandale* »[36].

Il est possible que les *Clerici* se soient perpétués secrètement ; en tout cas, Starck ne disparut point de la scène maçonnique, puisque nous le voyons convoqué au *Convent de Paris* en 1785[37]. Malgré sa mésaventure, il avait conservé une grande autorité ; faut-il nous en étonner lorsque nous voyons, à la mort du baron de Hundt, frapper une médaille en l'honneur de cet autre « savant Maçon »[38] qui, lui aussi, était tout au moins suspect d'imposture et de mystification ?

Quant aux connaissances particulières que les *Clerici* prétendaient posséder exclusivement, nous citerons ce qu'en dit le F∴ Meyer[39], écrivant (en 1780) à Savalette de Langes : « Vous savez qu'il y avait des *Clerici* dans le Chapitre d'un certain Ordre que je ne nomme pas[40], et l'on prétend que c'étaient eux seuls qui étaient dépositaires de la science ou du secret. Cet arrangement n'accommode pas les Maçons modernes, qui se piquent au moins de curiosité. Après avoir été nommés *Chevaliers*, ils demandent, outre l'épée, l'encensoir. La facilité avec laquelle on communique ce grade ne prévient pas en sa faveur ; aussi, ceux qui l'ont ne savent que quelques mots énigmatiques de plus ». Donc, les FF∴ déjà pourvus de Hauts Grades qui pénétraient dans ce *système*, plus *intérieur* ou soi-disant tel, n'y trouvaient

---

[34] *Uber den Zweck des Freymaurer Ordens*, 1781 (Thory, *op. cit.*, t. Ier, p. 368).

[35] Thory cite encore les ouvrages suivants : *Saint-Nicaise, ou Lettres remarquables sur la Franc-Maçonnerie*, Leipsick, 1785-1786 (*ibid.*, p. 373) ; *sur le Catholicisme caché des Jésuites, et leurs machinations pour faire des prosélytes* (*über Kripto-Katholicismus*, etc.), Francfort-sur-le-Mein, 1787-1789 (*ibid.*, p. 376).

[36] *Der Stein des Antosses*, etc. (Thory, *op. cit.*, t. Ier, pp. l46 et 367).

[37] Voir la liste donnée par Thory (*op. cit.*, t. II, p. 96).

[38] Thory (*op. cit.*, t. Ier, p.123) ajoute que cette médaille « offre un portrait très ressemblant de ce célèbre Maçon ».

[39] Ce F∴ Meyer fut convoqué au *Convent de Paris* de 1785, et Thory le désigne ainsi : « de Meyer, major russe, à Strasbourg » (*op. cit.*, t. II, p. 95). Le même auteur l'identifie, peut-être à tort, avec l'écrivain qui traduisit de l'anglais en allemand un ouvrage intitulé : *La Franc-Maçonnerie n'est que le chemin de l'Enfer* (*ibid.*, t. Ier, p. 361 et t. II, p. 354).

[40] Il s'agit évidemment des *Templiers*.

sans doute pas davantage le *secret de la Maçonnerie*, et ne devenaient pas encore pour cela de vrais *initiés*.

Cette constatation nous rappelle ces paroles du F∴ Ragon : « Aucun grade connu n'enseigne ni ne dévoile la *vérité* ; seulement il *désépaissit* le voile… Les grades pratiqués jusqu'à ce jour ont fait des Maçons et non des *initiés*[41] ». Aussi n'est-ce que derrière les divers *systèmes*, et non point dans tel ou tel d'entre eux, qu'il est possible de découvrir les *Supérieurs Inconnus* eux-mêmes ; mais, pour ce qui est des preuves de leur existence et de leur action plus ou moins immédiate, elles ne sont difficiles à trouver que pour ceux qui ne veulent pas les voir. C'est là ce que nous voulions surtout faire ressortir, et, pour le moment tout au moins, nous nous abstiendrons de formuler d'autres conclusions.

---

[41] *Rituel du Grade de Maître*, p. 34. – Ragon continue en citant les paroles bien connues du F∴ J.-J. Casanova sur *le secret de la Maçonnerie*, qui ne font que confirmer cette déclaration.

À propos des Supérieurs Inconnus et de l'Astral

Paru dans la France Antimaçonnique*, le 18 décembre 1913.*

Lorsque nous écrivions notre précédent article sur « *La Stricte Observance et les Supérieurs Inconnus* », en y signalant la singulière hantise qui, à certains écrivains maçonniques et occultistes, fait voir partout l'action des Jésuites dans la Haute Maçonnerie du XVIIIe siècle et dans l'Illuminisme, nous ne pensions certes pas avoir à constater des cas d'une semblable obsession parmi les antimaçons eux-mêmes. Or, voici qu'on nous a signalé un article paru dans la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, dans la section *Antimaçonnique* de l'*Index Documentaire*[1], sous la signature A. Martigue, article dans lequel nous lisons cette phrase vraiment étonnante : « Il ne faut pas oublier, quand on étudie les Illuminés, que Weishaupt a été élève, puis professeur, chez les Jésuites, et qu'il s'est beaucoup inspiré, en les déformant, bien entendu, pour les faire servir au mal, *des méthodes que les R. Pères d'Ingolstadt appliquaient pour le bien avec tant de succès… sauf quand ils s'en sont servis pour former Weishaupt et ses premiers disciples !* ».

Voilà des insinuations qui, malgré toutes les précautions dont elles sont entourées, revêtent un caractère particulièrement grave sous la plume d'un antimaçon ; M. Martigue serait-il donc en mesure de les justifier ? Pourrait-il nous expliquer en quoi les R. Pères du XVIIIe siècle peuvent être rendus, même indirectement, responsables des doctrines révolutionnaires du F∴ Weishaupt et de ses adeptes ? Pour nous, jusqu'à ce que cette démonstration soit faite, cela nous semble être un peu comme si l'on rendait les R. Pères du XIXe siècle responsables des théories anarchistes développées de nos jours par leur ex-élève et novice, le F∴ Sébastien Faure ! On pourrait assurément aller loin dans ce sens, mais cela ne serait ni sérieux ni digne d'un écrivain qui s'affirme possesseur de « méthodes rigoureuses et exactes ».

Voici, en effet, ce qu'écrit M. Martigue, un peu avant la phrase déjà citée, au sujet d'une étude intitulée *Les Pièges de la Secte : le Génie des Conspirations*, publiée dans les *Cahiers Romains* de l'*Agence Internationale Roma* : « L'auteur ne paraît connaître que les ouvrages du P. Deschamps, de Barruel, de Claudio Janet et de Crétineau-Joly. C'est beaucoup, mais ce n'est pas assez, et si ces excellents travaux, qui devront, certes, toujours être consultés avec fruit par les étudiants en

[1] N° du 20 octobre 1913, pp. 3725-3737.

antimaçonnerie, ont été écrits par des maîtres respectables, dont tout le monde doit louer et reconnaître les efforts, il est impossible cependant, de ne pas constater qu'*ils datent d'une époque où la science et la critique historiques n'avaient pas été portées au point où nous les trouvons aujourd'hui. Nos méthodes, qui tendent à se perfectionner chaque jour, sont autrement rigoureuses et exactes*. C'est pourquoi il est dangereux, *au point de vue de l'exactitude scientifique*, de négliger les travaux les plus modernes ; il est encore plus fâcheux de les dédaigner de parti pris ».

Il faut être bien sûr de soi et de tout ce qu'on avance, pour se permettre de reprocher un manque d'« exactitude scientifique » à quatre auteurs qui sont parmi les maîtres les plus incontestés de l'antimaçonnisme. Assurément, M. Martigue a confiance dans les « progrès de la science et de la critique » ; mais, comme ces mêmes « progrès » servent à justifier des choses telles que l'exégèse moderniste et la prétendue « science des religions », il nous est difficile de les considérer comme un argument convaincant. Nous ne nous attendions pas à voir M. Martigue faire une déclaration aussi… évolutionniste, et nous nous demandons si les méthodes qu'il préconise, et qu'il oppose « aux méthodes et aux habitudes défectueuses de certains » (à qui fait-il allusion ?), ne se rapprochent pas singulièrement de la « méthode positiviste » dont nous avons déjà parlé… Enfin, s'il connaît « les papiers de Weishaupt lui-même » comme il le donne à entendre, nous espérons qu'il ne tardera pas à nous communiquer les découvertes qu'il a dû y faire, notamment en ce qui concerne les rapports de Weishaupt avec « les R. Pères d'Ingolstadt » ; rien ne saurait mieux prouver la valeur de ses méthodes.

Mais, pourtant, ne vaudrait-il pas mieux s'arrêter de préférence au rôle que les Juifs ont pu jouer à l'origine de l'Illuminisme bavarois, aussi bien que derrière certains « systèmes » de la Haute Maçonnerie ? Citons, en effet, cette phrase de l'étude des *Cahiers Romains* : « Les combinaisons de ce génie (Weishaupt) furent sans doute aidées par des Juifs, héritiers des haines implacables de la vieille Synagogue, car le fameux Bernard Lazare n'a pas reculé devant cet aveu : "*Il y eut des Juifs autour de Weishaupt*" (*L'Antisémitisme, son histoire et ses causes*, pp. 339-340) ».

Nous relevons ceci parce que nous avons déjà eu l'occasion de parler de cette influence des Juifs, mais il y aurait bien d'autres choses intéressantes à signaler dans ce travail, contre lequel le rédacteur de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* fait preuve d'une prévention qui confine à la partialité. Après lui avoir reproché « l'absence de variété dans la documentation » tout en reconnaissant sa « valeur réelle », il ajoute : « Il est une autre lacune bien regrettable, quand on veut étudier l'Illuminisme, *c'est l'ignorance de la mystique et de l'occultisme* ». Nous reviendrons un peu plus loin sur ce point ; pour le moment, nous ferons seulement remarquer que la mystique, qui relève de la théologie, est une chose, et que l'occultisme en est une autre tout à fait différente : les occultistes sont, en général, profondément ignorants de la mystique, et celle-ci n'a rien à faire avec leur pseudo-mysticisme.

Malheureusement, quelque chose nous fait craindre que les reproches de M. Martigue ne soient causés surtout par un mouvement de mauvaise humeur : c'est que

l'article des *Cahiers Romains* contient une critique, très juste à notre avis, du compte rendu donné par M. Gustave Bord, dans la même *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*[2], sur le livre de M. Benjamin Fabre, *Un Initié des Sociétés Secrètes supérieures : Franciscus, Eques a Capite Galeato*. « Parlant de quelques aventuriers maçonniques qui tâchaient de s'imposer aux "poires" des Loges, en s'affichant comme mandataires des mystérieux S.I. (*Supérieurs Inconnus*), centre fermé de toute la Secte, M. Bord constate que ces aventuriers se vantaient ; *d'où il déduit que ces S.I. n'existaient pas. La déduction est bien risquée.* Si les aventuriers en question se sont présentés faussement comme des *missi dominici* des S. I., non seulement rien ne dit que ces derniers n'existaient pas, mais plutôt cela montre la conviction générale de l'existence de ces S.I., car il aurait été bien étrange que ces imposteurs eussent inventé de toutes pièces le mandant, outre le mandat. Leur calcul de réussite devait, évidemment, se baser sur cette conviction, et celle-ci ne dépose pas contre l'existence des *Superiores Incogniti*, évidemment ».

En effet, cela est l'évidence même pour quiconque n'est pas aveuglé par la préoccupation de soutenir à tout prix la thèse opposée ; mais « ne serait-ce pas M. Bord lui-même qui, se mettant en contradiction avec les maîtres de l'antimaçonnisme, nie *l'évidence*, et méconnaît absolument (suivant ses propres expressions) "l'emplacement, la tactique et la force de l'adversaire" ?… il y a des antimaçons bien étranges. » Et nous ajouterons ici que c'est précisément à ce compte-rendu de M. Gustave Bord, aussi peu impartial que les appréciations de M. Martigue, que nous songions, lorsque nous faisions allusion à la « méthode positiviste » de certains historiens. Voici maintenant que M. Martigue, à son tour, reproche à MM. Benjamin Fabre et Copin-Albancelli « le désir d'apporter un argument à une thèse préconçue sur l'existence des directeurs inconnus de la Secte » ; n'est-ce pas plutôt à M. Bord que l'on pourrait reprocher d'avoir une « thèse préconçue » sur la non-existence des *Supérieurs Inconnus* ?

Voyons donc ce que répond à ce sujet M. Martigue : « Quant à la thèse opposée à M. Bord à propos des *Supérieurs Inconnus*, il est nécessaire de distinguer : *si le directeur des* Cahiers Romains *entend par ceux-ci des hommes en chair et en os, nous croyons qu'il est dans l'erreur et que M. Bord a raison*. » Et, après avoir énuméré quelques-uns des chefs de la Haute Maçonnerie du XVIIIe siècle, il continue : « … S'ils s'étaient présentés comme mandataires d'hommes vivants, on pourrait, avec raison, les traiter d'imposteurs, comme on a le droit de le faire de nos jours, par exemple, pour Mme Blavatsky, Annie Besant et autres chefs de la Théosophie, lorsqu'ils nous parlent des *Mahâtmâs*, vivant dans une loge du Thibet. » À cela, on peut bien objecter que les soi-disant *Mahâtmâs* ont justement été inventés sur le modèle, plus ou moins déformé, des véritables *Supérieurs Inconnus*, car il est peu d'impostures qui ne reposent pas sur une imitation de la réalité, et c'est d'ailleurs l'habile mélange du vrai et du faux qui les rend plus dangereuses et plus difficiles à démasquer. D'autre part, comme nous l'avons dit, rien ne nous empêche de

[2] N° du 5 septembre 1913, pp. 3071 et suivantes.

considérer comme des imposteurs, en certaines circonstances, des hommes qui ont cependant pu être réellement des agents subalternes d'un Pouvoir occulte ; nous en avons dit les raisons, et nous ne voyons aucune nécessité à justifier de tels personnages de cette accusation, même par la supposition que les *Supérieurs Inconnus* n'étaient pas « des hommes en chair et en os ». En ce cas qu'étaient-ils donc, selon M. Martigue ? La suite de notre citation va nous l'apprendre, et ce ne sera pas, dans son article, notre moindre sujet d'étonnement.

« Mais ce n'est pas de cela dont il s'agit (*sic*) ; cette interprétation est tout exotérique, pour les profanes et les adeptes non initiés. » Jusqu'ici, nous avions cru que l'« adeptat » était un stade supérieur de l'« initiation » ; mais passons. « Le sens ésotérique a toujours été très différent. *Les fameux Supérieurs Inconnus, pour les vrais initiés, existent parfaitement, mais ils vivent… dans l'Astral*. Et c'est de là que, par la théurgie, l'occultisme, le spiritisme, la voyance, etc., ils dirigent les chefs des Sectes, *du moins au dire de ceux-ci.* » Est-ce donc à des conceptions aussi fantastiques que doit conduire la connaissance de l'occultisme, ou du moins d'un certain occultisme, malgré toute la « rigueur » et toute l'« exactitude » des « méthodes scientifiques et critiques » et des « preuves historiques indiscutables qu'on exige aujourd'hui (!) des historiens sérieux et des érudits » ?

De deux choses l'une, ou M. Martigue admet l'existence de l'« Astral » et de ses habitants, *Supérieurs Inconnus* ou autres, et alors nous sommes en droit de trouver qu'« il y a des antimaçons bien étranges, autres que M. Gustave Bord ; ou il ne l'admet pas, comme nous voulons le croire d'après la dernière restriction, et, dans ce cas, il ne peut pas dire que ceux qui l'admettent sont « les vrais initiés ». Nous pensons, au contraire, qu'ils ne sont que des initiés très imparfaits, et même il n'est que trop évident que les spirites, par exemple, ne peuvent à aucun titre être regardés comme des initiés. Il ne faudrait pas oublier, non plus, que le spiritisme ne date que des manifestations de Hydesville, qui commencèrent en 1847, et qu'il était inconnu en France avant le F∴ Rivail, dit Allan Kardec. On prétend que celui-ci « fonda sa doctrine à l'aide des communications qu'il avait obtenues, et qui furent colligées, contrôlées, revues et corrigées par des *esprits supérieurs* »[3]. Ce serait là, sans doute, un remarquable exemple de l'intervention de *Supérieurs Inconnus* selon la définition de M. Martigue, si nous ne savions malheureusement que les « esprits supérieurs » qui prirent part à ce travail n'étaient pas tous « désincarnés » et même ne le sont pas tous encore : si Eugène Nus et Victorien Sardou sont, depuis cette époque, « passés dans un autre plan d'évolution », pour employer le langage spirite, M. Camille Flammarion continue toujours à célébrer la fête du Soleil à chaque solstice d'été.

Ainsi, pour les chefs de la Haute Maçonnerie au XVIIIe siècle, il ne pouvait pas être question du spiritisme, qui n'existait pas encore, pas plus d'ailleurs que l'occultisme, car, s'il y avait alors des « sciences occultes », il n'y avait aucune doctrine appelée « occultisme » ; il semble que ce soit Éliphas Lévi qui ait été le

[3] Dr Gibier, *Le Spiritisme*, pp. 136-137.

premier à employer cette dénomination, accaparée, après sa mort (1875), par certaine école dont, au point de vue initiatique, le mieux est de ne rien dire. Ce sont ces mêmes « occultistes » qui parlent couramment du « monde astral », dont ils prétendent se servir pour expliquer toutes choses, surtout celles qu'ils ignorent. C'est encore Éliphas Lévi qui a répandu l'usage du terme « astral », et, bien que ce mot remonte à Paracelse, il paraît avoir été à peu près inconnu des Hauts Maçons du XVIII[e] siècle, qui, en tout cas, ne l'auraient sans doute pas entendu tout à fait de la même façon que les occultistes actuels. Est-ce que M. Martigue, dont nous ne contestons pas les connaissances en occultisme, est bien sûr que ces connaissances mêmes ne l'amènent pas précisément à « une interprétation tout exotérique » de Swedenborg, par exemple, et de tous les autres qu'il cite en les assimilant, ou à peu près, aux « médiums » spirites ?

Citons textuellement : « Les *Supérieurs Inconnus*, ce sont les *Anges* qui dictent à Swedenborg ses ouvrages, c'est la *Sophia* de Gichtel, de Bœhme, la *Chose* de Martinez Pasqualis (*sic*), le *Philosophe Inconnu* de Saint-Martin, les manifestations de l'Ecole du Nord, le *Gourou* des Théosophes, l'esprit qui s'incarne dans le médium, soulève le pied de la table tournante ou dicte les élucubrations de la planchette, etc., etc. » Nous ne pensons pas, quant à nous, que tout cela soit la même chose, même avec « des variations et des nuances », et c'est peut-être chercher les *Supérieurs Inconnus* là où il ne saurait en être question. Nous venons de dire ce qu'il en est des spirites, et, quant aux « Théosophes », ou plutôt aux « théosophistes », on sait assez ce qu'il faut penser de leurs prétentions. Notons d'ailleurs, à propos de ces derniers, qu'ils annoncent l'incarnation de leur « Grand Instructeur » (*Mahâgourou*), ce qui prouve que ce n'est pas dans le « plan astral » qu'ils comptent recevoir ses enseignements. D'autre part, nous ne pensons pas que *Sophia* (qui représente un principe) se soit jamais manifestée d'une façon sensible à Bœhme ou à Gichtel. Quant à Swedenborg, il a décrit symboliquement des « hiérarchies spirituelles » dont tous les échelons pourraient fort bien être occupés par des initiés vivants, d'une façon analogue à ce que nous trouvons, en particulier, dans l'ésotérisme musulman.

Pour ce qui est de Martinès de Pasqually, il est assurément assez difficile de savoir au juste ce qu'il appelait mystérieusement « *la Chose* » ; mais, partout où nous avons vu ce mot employé par lui, il semble qu'il n'ait ainsi rien voulu désigner d'autre que ses « opérations », ou ce qu'on entend plus ordinairement par l'*Art*. Ce sont les modernes occultistes qui ont voulu y voir des « apparitions » pures et simples, et cela conformément à leurs propres idées ; mais le F∴ Franz von Baader nous prévient qu'« on aurait tort de penser que sa physique (de Martinès) se réduit aux spectres et aux esprits »[4]. Il y avait là, comme d'ailleurs au fond de toute la Haute Maçonnerie de cette époque, quelque chose de bien plus profond et de bien plus vraiment « ésotérique », que la connaissance de l'occultisme actuel ne suffit aucunement à faire pénétrer.

---

[4] *Les enseignements secrets de Martines de Pasqually*, p. 18.

Mais ce qui est peut-être le plus singulier, c'est que M. Martigue nous parle du « *Philosophe Inconnu* de Saint-Martin », alors que nous savons parfaitement que Saint-Martin lui-même et le *Philosophe Inconnu* ne faisaient qu'un, le second n'étant que le pseudonyme du premier. Nous connaissons, il est vrai, les légendes qui circulent à ce sujet dans certains milieux ; mais voici qui met admirablement les choses au point : « Les *Superiores Incogniti* ou S. I. ont été attribués, par un auteur fantaisiste, au théosophe Saint-Martin, peut-être parce que ce dernier signait ses ouvrages : *un Philosophe Inconnu*, nom d'un grade des *Philalèthes* (régime dont il ne fit d'ailleurs jamais partie). Il est vrai que le même fantaisiste a attribué le livre *des Erreurs et de la Vérité*, du *Philosophe Inconnu*, à un *Agent Inconnu* ; et qu'il s'intitule lui-même S. I. Quand on prend de l'*inconnu*, on n'en saurait trop prendre ! »[5]. On voit assez par là combien il peut être dangereux d'accepter sans contrôle les affirmations de certains occultistes ; c'est dans de pareils cas surtout qu'il convient de se montrer prudent et, suivant le conseil de M. Martigue lui-même, « de ne rien exagérer ».

Ainsi, on aurait grand tort de prendre ces mêmes occultistes au sérieux lorsqu'ils se présentent comme les descendants et les continuateurs de l'ancienne Maçonnerie ; et pourtant nous trouvons comme un écho de ces assertions fantaisistes, dans la phrase suivante de M. Martigue : « Cette question (des *Supérieurs Inconnus*) soulève des problèmes que nous étudions dans l'occultisme, problèmes dont les Francs-Maçons du XVIIIe siècle poursuivaient avec ardeur la solution. » Sans compter que cette même phrase, interprétée trop littéralement, pourrait faire passer le rédacteur de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* pour un « occultiste » aux yeux « des lecteurs superficiels n'ayant pas le temps de creuser ces choses ».

« Mais, continue-t-il, on ne peut voir clair dans cette question que si l'on connaît à fond les sciences occultes et la mystique. » C'est là ce qu'il voulait prouver contre le collaborateur de l'*Agence Internationale Roma* ; mais n'a-t-il pas prouvé surtout, contre lui-même, que cette connaissance devrait s'étendre encore plus loin qu'il ne l'avait supposé ? « C'est pourquoi si peu d'antimaçons parviennent à pénétrer ces arcanes que ne connaîtront jamais ceux qui prétendent demeurer sur le terrain positiviste. » Ceci est, à notre avis, beaucoup plus juste que tout ce qui précède ; mais n'est-ce pas un peu en contradiction avec ce que M. Martigue nous a dit de ses « méthodes » ? Et alors, s'il n'adhère pas à la conception « positiviste » de l'histoire, pourquoi prend-il envers et contre tous la défense de M. Gustave Bord, même lorsque celui-ci est le moins défendable ?

« Il est impossible de comprendre les écrits d'hommes qui vivent dans le surnaturel et se laissent diriger par lui, comme les théosophes swedenborgiens ou martinistes du XVIIIe siècle, si l'on ne se donne pas la peine d'étudier et la langue qu'ils parlent et la chose dont ils traitent dans leurs lettres et leurs ouvrages. Encore moins si, de parti pris, on prétend nier l'existence de l'atmosphère surnaturelle dans

---

[5] *Notice historique sur le Martinésisme et le Martinisme*, pp. 35-36, en note.

laquelle ils étaient plongés et qu'ils respiraient chaque jour. » Oui, mais, outre que cela se retourne contre M. Bord et ses conclusions, ce n'est pas une raison pour passer d'un extrême à l'autre et attribuer plus d'importance qu'il ne convient aux « élucubrations » des planchettes spirites ou à celles de quelques pseudo-initiés, au point de ramener tout le « surnaturel » en question, quelle qu'en soit d'ailleurs la qualité, à l'étroite interprétation de l'« Astral ».

Autre remarque : M. Martigue parle des « théosophes swedenborgiens ou martinistes », comme si ces deux dénominations étaient à peu près équivalentes ; serait-il donc tenté de croire à l'authenticité de certaine filiation qui est cependant fort éloignée de toute « donnée scientifique » et de toute « base positive » ? « À ce sujet, nous croyons devoir dire que, lorsque M. Papus affirme que Martinès de Pasqually a reçu l'initiation de Swedenborg au cours d'un voyage à Londres, et que le système propagé par lui sous le nom de rite des *Élus-Coëns* n'est qu'un *Swedenborgisme adapté,* cet auteur s'abuse ou cherche à abuser ses lecteurs dans l'intérêt d'une thèse très personnelle. Pour se livrer à de semblables affirmations, il ne suffit pas, en effet, d'avoir lu dans Ragon, qui lui-même l'avait lu dans Reghelini, que Martinès a emprunté le rite des *Élus-Coëns* au suédois Swedenborg. M. Papus aurait pu s'abstenir de reproduire, en l'amplifiant, une appréciation qui ne repose sur rien de sérieux. Il aurait pu rechercher les sources de son document et s'assurer qu'il n'y a que fort peu de rapports entre la doctrine et le rite de Swedenborg, et la doctrine et le rite des *Élus-Coëns*… Quant au prétendu voyage à Londres, il n'a eu lieu que dans l'imagination de M. Papus »[6]. Il est fâcheux, pour un historien, de se laisser entraîner par son imagination… « en Astral » ; et, malheureusement, les mêmes remarques peuvent s'appliquer à bien d'autres écrivains, qui s'efforcent d'établir les rapprochements les moins vraisemblables « dans l'intérêt d'une thèse très personnelle », souvent même trop personnelle !

Mais revenons à M. Martigue, qui nous avertit encore une fois que, « sans le secours de ces sciences, dites occultes, il est de toute impossibilité de comprendre la Maçonnerie du XVIIIe siècle et même, ce qui étonnera les non initiés, celle d'aujourd'hui ». Ici, un ou deux exemples nous auraient permis de mieux saisir sa pensée ; mais voyons la suite : « C'est de cette ignorance (de l'occultisme), qui est le partage non seulement des profanes, mais aussi de Maçons, même revêtus des hauts grades, que proviennent des erreurs comme celle dont nous nous occupons. Cette erreur a lancé l'antimaçonnerie à la recherche de *Supérieurs Inconnus qui, sous la plume des vrais initiés, sont simplement des manifestations extranaturelles d'êtres vivants dans le Monde Astral*. » Comme nous l'avons dit, nous ne croyons pas, quant à nous, que ceux qui peuvent soutenir cette thèse soient de « vrais initiés » ; mais, si M. Martigue, qui l'affirme, le croit vraiment, nous ne voyons pas trop pourquoi il s'empresse d'ajouter : « Ce qui ne préjuge rien sur leur existence (de ces *Supérieurs Inconnus*), pas plus, du reste, que sur celle dudit Monde Astral », sans paraître s'apercevoir qu'il remet ainsi tout en question. Tout en « ne prétendant indiquer que

---

[6] *Notice historique sur le Martinésisme et le Martinisme*, p. 17, en note.

ce que pensaient les Hauts Maçons du XVIIIe siècle », est-il bien sûr d'interpréter fidèlement leur pensée, et de n'avoir pas introduit tout simplement une complication nouvelle dans un des problèmes dont ces FF∴ « poursuivaient avec ardeur la solution », parce que cette solution devait les aider à devenir les « vrais initiés » qu'ils n'étaient pas encore, évidemment, tant qu'ils ne l'avaient pas trouvée ? C'est que les « vrais initiés » sont encore plus rares qu'on ne pense, mais cela ne veut pas dire qu'il n'en existe pas du tout, ou qu'il n'en existe qu'« en Astral » ; et pourquoi, bien que vivant sur terre, ces « adeptes », au sens vrai et complet du mot, ne seraient-il pas les véritables *Supérieurs Inconnus* ?

« Par conséquent (?), en écrivant les mots *Supérieurs Inconnus*, S. I., les Illuminés, les Martinistes, les membres de la *Stricte Observance* et tous les Maçons du XVIIIe siècle parlent bien d'*êtres considérés comme ayant une existence réelle supérieure, sous la direction desquels chaque Loge et chaque adepte initié* (sic) *sont placés*. » Avoir fait des *Supérieurs Inconnus* des « êtres astraux », puis leur assigner un tel rôle d'« aides invisibles » (*invisible helpers*), comme disent les théosophistes, n'est-ce pas vouloir les rapprocher un peu trop des « guides spirituels » qui dirigent de même, d'un « plan supérieur », les médiums et les groupes spirites ? Ce n'est donc peut-être pas tout à fait « dans ce sens qu'écrivent l'*Eques a Capite Galeato* et ses correspondants », à moins qu'on ne veuille parler d'une « existence supérieure » pouvant être « réalisée » par certaines catégories d'initiés, qui ne sont « invisibles » et « astraux » que pour les profanes et pour les pseudo-initiés auxquels nous avons déjà fait quelques allusions. Tout l'occultisme contemporain, même en y joignant le spiritisme, le théosophisme et les autres mouvements « néo-spiritualistes », ne peut encore, quoi qu'en dise M. Martigue, conduire qu'à « une interprétation tout exotérique ». Mais, s'il est si difficile de connaître exactement la pensée des Hauts Maçons du XVIIIe siècle, et, par conséquent, d'« interpréter leurs lettres comme ils les comprenaient eux-mêmes », est-il indispensable que ces conditions soient intégralement remplies pour ne pas « se tromper complètement en poursuivant ces études, déjà si difficiles, même quand on est dans la bonne voie » ? Et y a-t-il quelqu'un, parmi les antimaçons, qui puisse se dire « dans la bonne voie » à l'exclusion de tous les autres ? Les questions qu'ils ont à étudier sont bien trop complexes pour cela, même sans faire intervenir l'« Astral » là où il n'a que faire. C'est pourquoi il est toujours « fâcheux de dédaigner de parti pris », même au nom de la « science » et de la « critique », des travaux qui, comme le dit fort bien le rédacteur des *Cahiers Romains*, « ne sont pas définitifs, ce qui n'empêche pas qu'ils soient très importants, tels qu'ils sont ». Assurément, M. Gustave Bord a des prétentions à l'impartialité ; mais possède-t-il vraiment cette qualité au degré qui doit être nécessaire, nous le supposons du moins, pour réaliser l'idéal de M. Martigue, « l'historien averti qui sait trouver son bien partout, et à qui la saine critique permet de juger la valeur des documents » ? Encore une fois, il peut y avoir plusieurs façons d'être « dans la bonne voie », et il suffit d'y être, d'une façon ou d'une autre, pour ne pas « se tromper complètement », sans même qu'il soit « indispensable d'éclairer la bonne route aux ténébreuses lumières (?!) de l'occultisme », ce qui est surtout fort peu clair !

M. Martigue conclut en ces termes : « En attendant, nous reconnaissons volontiers que, s'il comprend le pouvoir occulte dans le sens que nous venons d'indiquer, le rédacteur des *Cahiers Romains* a raison d'écrire, ainsi qu'il le fait : "Nous constatons qu'aucun argument probant n'a été présenté, jusqu'ici, contre le pouvoir central occulte de la Secte". Mais s'il entend, par ces mots, contrairement aux Francs Maçons initiés du XVIIIe siècle, un comité d'hommes en chair et en os, nous sommes obligé de retourner l'argument et de dire : "Nous constatons qu'aucun document probant n'a été présenté, jusqu'ici, en faveur de ce comité directeur inconnu". Et c'est à ceux qui affirment cette existence d'apporter la preuve décisive. Nous attendons. La question demeure donc ouverte. » En effet, elle est toujours ouverte, et il est certain qu'« elle est des plus importantes » ; mais qui donc a jamais prétendu que les *Supérieurs Inconnus*, même « en chair et en os », constituaient un « comité », ou même une « société » au sens ordinaire du mot ? Cette solution paraît fort peu satisfaisante, au contraire, lorsqu'on sait qu'il existe certaines organisations vraiment secrètes, beaucoup plus rapprochées du « pouvoir central » que ne l'est la Maçonnerie extérieure, et dont les membres n'ont ni réunions, ni insignes, ni diplômes, ni moyens extérieurs de reconnaissance. Il est bon d'avoir le respect des « documents », mais on comprend qu'il soit plutôt difficile d'en découvrir de « probants » lorsqu'il s'agit précisément de choses qui, comme nous l'écrivions précédemment, « ne sont pas de nature à être prouvées par un document écrit quelconque ». Là encore, il ne faut donc « rien exagérer », et il faut surtout éviter de se laisser absorber exclusivement par la préoccupation « documentaire », au point de perdre de vue, par exemple, que l'ancienne Maçonnerie reconnaissait plusieurs sortes de Loges travaillant « sur des plans différents », comme dirait un occultiste, et que, dans la pensée des Hauts Maçons d'alors, cela ne signifiait aucunement que les « tenues » de certaines de ces Loges avaient lieu « dans l'Astral », dont les « archives », d'ailleurs, ne sont guère accessibles qu'aux « étudiants » de l'école de M. Leadbeater. S'il est aujourd'hui des *S. I.* « fantaisistes » qui prétendent se réunir « en Astral », c'est pour ne pas avouer tout simplement qu'ils ne se réunissent pas du tout, et, si leurs « groupes d'études » ont été, en effet, transportés « sur un autre plan », ce n'est que de la façon qui est commune à tous les êtres « en sommeil » ou « désincarnés », qu'il s'agisse d'individualités ou de collectivités, de « comités » profanes ou de « sociétés » soi-disant « initiatiques ». Il y a, dans ces dernières, beaucoup de gens qui voudraient se faire passer pour des « mystiques » alors qu'ils ne sont que de vulgaires « mystificateurs », et qui ne se gênent pas pour allier le charlatanisme à l'occultisme, sans même posséder les quelques « pouvoirs » inférieurs et occasionnels qu'a pu exhiber parfois un Gugomos ou un Schrœpfer. Aussi, il vaudrait peut-être encore mieux étudier d'un peu plus près les « opérations » et la « doctrine » de ces derniers, si imparfaitement initiés qu'ils aient été, que celles de prétendus « Mages » contemporains, qui ne sont pas initiés du tout, ou du moins qui ne le sont à rien de sérieux, ce qui revient exactement au même.

Tout cela, bien entendu, ne veut pas dire qu'il ne soit pas bon d'étudier et de connaître même l'occultisme courant et « vulgarisateur », mais en n'y attachant que l'importance très relative qu'il mérite, et bien moins pour y rechercher un « ésotérisme » profond qui ne s'y trouve pas, que pour en montrer à l'occasion toute

l'inanité, et pour mettre en garde ceux qui seraient tentés de se laisser séduire par les trompeuses apparences d'une « science initiatique » toute superficielle et de seconde ou de troisième main. Il ne faut se faire aucune illusion : si l'action des vrais *Supérieurs Inconnus* existe quelque peu, malgré tout, jusque dans les mouvements « néo-spiritualistes » dont il s'agit, quels que soient leurs titres et leurs prétentions, ce n'est que d'une façon tout aussi indirecte et lointaine que dans la Maçonnerie la plus extérieure et la plus moderne. Ce que nous venons de dire le prouve déjà, et nous aurons l'occasion, dans de prochaines études, de rapporter à ce sujet d'autres exemples non moins significatifs.

M. Bergson et la « Libre Parole »

Paru dans la France Antimaçonnique, *le 1er janvier 1914.*

Le 30 décembre dernier a été célébré, au Collège de France, le centenaire de Claude Bernard. À cette occasion, des discours furent prononcés par MM. Maurice Croiset, administrateur du Collège de France, Henri Bergson, Dastre, Henneguy, d'Arsonval, et du F∴ Viviani.

La *Libre Parole* a donné de cette cérémonie, dans son numéro du lendemain, un compte rendu où nous avons été surpris de lire ce qui suit :

« Le *clou* de la séance a été le discours de M. Henri Bergson. La philosophie a pris ainsi le rang qu'elle méritait dans la commémoraison du génie d'un grand savant ; et c'est là, peut-on dire, un signe des temps, car nous commençons heureusement à ·revenir de la misérable conception positiviste qui pensa déposséder la philosophie au profit exclusif des spécialités scientifiques. »

Hélas ! la philosophie de M. Bergson est bien, en effet, un « signe des temps », mais ce n'est pas dans le sens optimiste où l'entend le rédacteur de la *Libre Parole*. Nos lecteurs savent déjà ce qu'ils doivent en penser (voir *Le Bergsonisme*, dans la *France Antimaçonnique*, 27ème année, n° 38, p. 450,et n°42, p. 499).

« Ce que la philosophie doit avant toute à Claude Bernard, a dit d'abord M. Bergson, c'est la théorie de la méthode expérimentale… »

Il nous semble, justement, que la « méthode expérimentale » ne peut en aucune façon, par sa nature même, nous sortir de cette « misérable conception positiviste », dont certains « commencent à revenir » aujourd'hui… pour verser dans la « philosophie de l'intuition ».

Apres avoir cité un passage du discours en question, relatif à ce premier point, l'auteur du compte rendu continue :

« Parlant ensuite de la "métaphysique de la vie" que l'on a voulu parfois dégager de l'œuvre de Claude Bernard, M. Bergson a montré que, si l'on peut, en s'appuyant sur la distinction très nette que l'illustre physiologiste faisait, du point de vue scientifique, entre la vie et la non-vie, suggérer une conception philosophique du vitalisme, il n'en est pas moins certain que "Claude Bernard ne nous a pas donné, n'a pas voulu nous donner une métaphysique de la vie". Ce n'est pas la vie elle-même que ce savant, si rigoureux et si ·attentif à ne point dépasser les limites de son savoir, a tenté de définir, mais c'est, bien plus modestement, bien plus utilement, la science de la vie ou biologie. Enfin, le philosophe a, fort opportunément, rappelé l'aversion si

hautement manifestée par Claude Bernard contre l'esprit de système, si cher aux savants médiocres. Et l'ombre de Berthollet a dû quelque peu frémir… ! »

Il est fort bien de réduire l'« esprit de système » à sa juste valeur ; mais n'oublions pas, d'un autre côté, que le « vitalisme » est une des « conceptions scientifiques et philosophiques » sur lesquelles l'occultisme s'appuie le plus volontiers pour· édifier ses propres théories. En outre, l'« idée organique et créatrice » de Claude Bernard n'est peut-être pas sans présenter quelques rapports avec la conception maçonnique du « Grand Architecte de l'Univers », qui se prétend, elle aussi, « rigoureusement scientifique », même au sens « positiviste ».

Mais ce que nous voulons signaler surtout, ce sont ces appréciations qui terminent la partie du compte rendu se rapportant au discours de M. Bergson :

« Si l'on rapproche ce beau discours de celui que fit, il y a deux ans, M. Bergson sur "l'Ame et le Corps", ou il dénonçait les pétitions de principes inhérentes au matérialisme, il faut le remercier d'avoir apporté aujourd'hui une fois de plus sa haute autorité et la contribution de son haut savoir à cette conclusion désormais acquise à la pensée contemporaine, que le matérialisme n'est pas scientifique. Et, sur ce point, le chrétien que fut Claude Bernard n'eût pas désavoué son panégyrique. »

Nous ne pouvons pas nous empêcher de faire remarquer encore que la « conscience nettement chrétienne » de Claude Bernard n'éprouvait aucune révolte devant les pires atrocités de la vivisection. Faudrait-il donc penser que, comme tant d'autres, le célèbre physiologiste abandonnait quelque peu sa « conscience », même simplement « morale », à la porte de son laboratoire, avec les « préjugés » indignes d'un savant (c'est là ce qu'on appelle, en Maçonnerie, le « dépouillement des métaux ») ?

Mais, ceci étant dit, ce que nous trouvons beaucoup plus grave et absolument stupéfiant, ce sont les « remerciements » adressés par le collaborateur de la *Libre Parol*e à M. Bergson, dont il vante le « haut savoir » et la « haute autorité ». Il serait assurément beaucoup plus naturel de voir des occultistes ou des théosophistes remercier M. Bergson, qui a avec eux bien plus de points de contact qu'on ne pourrait le croire, de l'appui qu'il prête, volontairement ou non, à certaines de leurs doctrines. S'il est bon de combattre le matérialisme, il ne faut pas oublier pour cela que certain spiritualisme ou soi-disant tel est plus dangereux encore, en raison même de ses apparences séduisantes. Qu'un journal qui se dit catholique se livre ainsi à un éloge aussi pompeux qu'exagéré d'un philosophe qui vient d'être condamné par Rome, cela passe un peu la mesure, et nous ne saurions le laisser faire sans protester.

Il est fort bien de « stigmatiser » comme il convient, et comme l'a fait le rédacteur du même compte rendu, « l'odieuse harangue » du F∴ Viviani ; mais cela ne suffit pas, et les hommes politiques ne sont pas les seuls sur lesquels nous devons porter une attention parfois dépourvue de bienveillance.

Pour terminer, nous rappellerons à notre confrère antisémite que M. Bergson, bien que « ne professant aucune religion positive », n'en est pas moins d'origine juive. Cela rend l'attitude de la *Libre Parole* à son égard encore plus incompréhensible.

« L’Énigme »

Paru dans la France Antimaçonnique*, le 29 janvier 1914.*

Dans la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* (numéro du 5 janvier 1914, *Index Occultiste*, p. 141), nous lisons ce qui suit, sous la signature N. Fomalhaut, pseudonyme astrologique de M. Charles Nicoullaud : « La *France Antimaçonnique*, 18 décembre 1913, publie une longue étude intitulée "À propos des Supérieurs Inconnus et de l’Astral", qui est une discussion de différents articles parus dans la Revue. Cette étude est signée "Le Sphinx". Le Sphinx est un animal fabuleux qui tient à la fois de l’homme, de l’aigle, du taureau et du lion. Avant de répondre, nous aimerions à savoir auquel de ces quatre termes (*sic*) nous avons affaire. Il est toujours très difficile et délicat de discuter avec des inconnus. »

Le Sphinx n’est pas tout à fait ce que pense M. Nicoullaud : ce prétendu « animal fabuleux » est en réalité un symbole, et, au lieu de « tenir » simplement des quatre composants énumérés ci-dessus, il en est la synthèse. Ses éléments ne se dissocient pas à volonté, et, si l’un quelconque d’entre eux venait à être isolé des autres, ce ne serait plus au Sphinx, évidemment, que l’on aurait affaire ; il faut donc bien se résigner à accepter la complexité de ce composé, si gênante qu’elle puisse être. Toute plaisanterie à part, il est fâcheux, lorsqu’on veut pénétrer la nature des mystérieux « Supérieurs Inconnus », de paraître ignorer, tout autant qu’un simple occultiste, la théorie de la multiplicité des états de l’être et de leur simultanéité, non seulement dans le Sphinx, mais même, plus simplement, dans le composé humain.

Ceci dit, le sujet dont il s’agit pourrait nous amener à penser que, si M. Nicoullaud n’aime pas à discuter avec des *inconnus*, c’est peut-être parce qu’il redoute de les trouver *supérieurs*… et aussi d’être obligé, pour se mettre en présence de ses adversaires, d’affronter les terreurs de quelques-uns de ces « voyages en astral »… qui s’appellent vulgairement des cauchemars.

Quant à nous, nous ne connaissons nullement M. Martigue, nous ignorons tout de lui, et cela ne nous a pas gêné le moins du monde pour discuter certaines affirmations… audacieuses qui se sont rencontrées sous sa plume. C’est que, dans un ouvrage ou un article quelconque, la personnalité de son auteur nous laisse parfaitement indifférent ; ce qui nous intéresse, ce sont uniquement les idées qu’il expose, et celles que M. Martigue a puisées dans l’occultisme n’avaient rien d’« inconnu » pour nous. Pour celles que nous leur avons opposées, elles ont peut-être paru plus nouvelles et… plus embarrassantes à M. Nicoullaud, qui semble vouloir se substituer à son collaborateur, ce qui, d’ailleurs, est son affaire bien plus que la nôtre.

Donc, M. Martigue ou M. Nicoullaud, comme on voudra, ne paraît pas disposé à nous répondre ; nous l'en tiendrons quitte d'autant plus volontiers que M. Gustave Bord s'est chargé, d'autre part, de rédiger en ses lieu et place une réponse, ou du moins ce veut être une réponse. Cet article, intitulé « L'Énigme » et paru dans le même numéro de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* (pp. 60-63), répond-il vraiment , même en partie, à ce que nous avons dit ? On va en juger.

Nous devons faire remarquer, avant tout, que c'est principalement à M. Martigue que s'adressaient nos observations, et que ce n'est qu'incidemment que nous avions été amené à parler de M. Bord ; il est donc à craindre que ce dernier ne fasse quelque peu dévier le débat par son intervention. Mais, à part cela, peu nous importe d'avoir affaire à l'aigle, au taureau ou au lion…, nous voulons dire à M. Nicoullaud, à M. Martigue ou à M. Bord.

Voici comment débute l'article en question : « Il n'est pas dans mes habitudes de répondre aux attaques personnelles ; cela ne prouve rien, et souvent on fait le jeu de ses adversaires en empaumant un change. Cependant, il est un cas où je crois devoir rompre le silence : lorsque l'attaque contre ma personne est en même temps une attaque contre l'idée que je défends. »

Jusqu'ici, c'est fort bien, mais nous allons voir si M. Bord saura se maintenir longtemps sur le terrain de l'idée pure. D'ailleurs, si quelqu'un s'est jamais livré à des « attaques personnelles » contre lui, ce n'est certainement pas nous, et cela justement parce que nous pensons, comme lui-même, que « cela ne prouve rien ». Alors, serait- donc lui qui voudrait nous « donner le change » ? Dans ce cas, à notre tour, nous ne l'« empaumerons » pas, et nous saurons faire notre profit de son avertissement.

« On ne jette de pierres qu'à l'arbre qui porte des fruits, dit un proverbe arabe qui me consolerait de ces cailloux jetés dans mon jardin, si une maxime chrétienne ne corrigeait pas la vanité (?) de la maxime arabe, en disant qu'ou reconnaît l'arbre à ses fruits. Examinons les fruits. »

Cet examen a été fait par d'autres avant nous, et d'une façon bien plus complète et plus approfondie que nous ne prétendions le faire, puisque, encore une fois, ce n'est que très accessoirement que nous avons mis en cause M. Bord. Nous nous souvenons d'avoir lu notamment, à son sujet, certaine étude des *Cahiers Romains* dont les conclusions étaient assez peu flatteuses pour lui ; on comprendra que les siennes, s'il veut à son tour porter sur ses propres œuvres un jugement… qui ne saurait être impartial, diffèrent notablement de celles de ses « adversaires ».

« Depuis bientôt un an, sous une influence que je démasquerai dans quelques jours, une campagne abominable est entreprise contre mes ouvrages, et contre moi, afin, de ruiner l'œuvre en discréditant l'auteur. »

Pourquoi ne « démasque »-t-il pas tout de suite cette « influence » ? nous nous le demandons ; mais, si vive que soit notre curiosité à cet égard, nous aurons toute la

patience nécessaire pour attendre, aussi longtemps qu'il plaira à M. Bord, ses révélations qui ne peuvent pas manquer d'être sensationnelles. Ce qui ne pouvait pas manquer non plus, c'est qu'il trouva « abominable » une « campagne » qu'il croit entreprise contre lui ; mais, s'il le prend sur ce ton, fort peu « objectif », pourquoi donc commençait-il par se défendre de soulever des questions « personnelles » ? Voilà bien la diversion que nous craignions, et, vraiment, elle est venue encore plus tôt que nous ne l'aurions imaginé, puisqu'il a suffi pour cela de quelques lignes, malheureusement… pour la cause de notre nouvel adversaire ».

« Pour employer des expressions modérées, on reproche à mon arbre de porter des fruits empoisonnés, et l'on trouve mon attitude « étrange », euphémisme qui veut hypocritement dire que je trahis la cause que je parais défendre. »

C'est le rédacteur des *Cahiers Romains* qui avait ainsi qualifié d'« étranges » M. Bord et son attitude, et, lorsque nous avons repris cette même expression, d'ailleurs pour l'appliquer à M. Martigue, nous étions loin de penser qu'elle voulût « hypocritement » dire… autre chose que ce qu'elle dit. Pourtant, c'est bien à nous que s'en prend M. Bord, car il continue en ces termes : « Mon Dieu, ou mon Diable, je ne sais trop quelle est l'exclamation qui agréera le mieux à mon adversaire, aux yeux de mon Sphinx, pour parler net, je suis un traître. Traître à quoi et pourquoi ? On ne sait pas. »

On le sait d'autant moins, en effet, que nous avons eu beau relire ce que nous avions écrit, nous n'avons rien pu y découvrir de semblable. M. Bord est bien libre d'avoir « une conception positiviste de l'histoire » et « une thèse préconçue sur la non-existence des Supérieurs Inconnus » ; mais nous sommes libre aussi, de notre côté, de critiquer cette conception et cette thèse, et cette critique n'implique pas que l'auteur qui y a donné lieu soit un « traître » à quoi que ce soit… mais il nous est bien permis d'observer qu'il dédaigne trop aisément les vérités qui peuvent l'embarrasser.

Du reste, nous ne voyons pas pourquoi M. Bord est si fâché d'être considéré comme « un antimaçon bien étrange », alors qu'il écrit lui-même un peu plus loin, dans une note : « J'emploie cette expression (d'antimaçons) à regret, car si je suis, comme historien, un adversaire de la Maçonnerie et de la Révolution, j'éprouve une certaine répugnance à me servir d'un mot qui vise plus les personnes que les idées. » Nous nous en doutions bien un peu ; mais, outre que la raison alléguée pour justifier cette « répugnance » renferme une inexactitude, en ce sens qu'un antimaçon ne s'attaque pas nécessairement aux personnes, il nous semble que c'est précisément « comme historien », ayant des prétentions à l'impartialité, que M. Bord, pour être logique, devrait n'être l'« adversaire » de rien du tout.

Quant à sa plaisanterie sur « son Dieu ou son Diable », nous avouons que nous ne la comprenons pas trop, et, comme elle nous paraît d'un goût plutôt douteux, nous préférons la passer sous silence pour lire la suite de cette apologie personnelle : « Comme depuis bientôt quarante ans j'ai fait profession, chaque fois que je l'ai pu, de défendre la même cause, d'occuper un certain rang, mettons caporal, dans l'armée qui défend la royauté française et la religion catholique ; comme on ne peut relever

contre moi un seul mot, un seul acte en contradiction avec ces idées qui me sont chères, il faut avouer que, si je suis un "Traître Inconnu" (!), je le suis depuis si longtemps que ma trahison ressemble singulièrement à de la fidélité. »

M. Bord, désirant se décerner un grade quelconque, a fait choix de celui de « caporal » ; on ne saurait, assurément, être plus modeste, et nous aurions mauvaise grâce à ne pas le reconnaître, tout en lui faisant remarquer que la « royauté française » n'avait rien à voir en la circonstance. Et, après avoir ainsi proclamé sa « fidélité », que nous n'avions pas mise en doute, et qui n'atténue en rien la portée de nos critiques, il ajoute : « Si l'on n'y mettait bon ordre ; quelque nouveau Benjamin (*sic*) me traiterait de "Supérieur Inconnu". C'est vraiment trop d'honneur ou trop d'indignité. »

Oh ! non, certes, M. Bord n'a rien d'un « Supérieur Inconnu », car il ne sait même pas ce que c'est, pas plus que ne le sait M. Martigue, et, tout à l'heure, il va encore nous montrer fort clairement son ignorance sur ce point. D'autre part, pourquoi cette allusion irritée à l'adresse de M. Benjamin Fabre, qui n'est assurément pour rien dans notre article, pas plus que dans ceux des *Cahiers Romains* ? Ce n'est pas la faute de cet auteur si M. Bord, en rendant compte de son livre, est sorti des bornes qu'auraient dû lui imposer certaines convenances, et a ainsi encouru les justes reproches de tous ceux qui n'avaient aucune raison spéciale pour partager sa manière de voir.

« Je vais, on le voit, délibérément au devant des attaques, et j'appelle sans crainte par leur nom les insinuations perfides d'adversaires personnifiés aujourd'hui par un Sphinx, venu on ne sait de quelle rive, attendu qu'il ne navigue même pas sous son pavillon. »

Si nous voulions répondre à notre contradicteur sur le même ton, nous lui dirions que ce Sphinx, en tout cas, ne vient certainement pas « de son bord » ; mais, pour s'arrêter plus qu'il ne convient à d'aussi misérables calembours, il faut vraiment être bien à court d'arguments sérieux. En outre, si ledit Sphinx « ne navigue pas sous son pavillon », il y a probablement à cela des motifs que M. Bord devra se résoudre à ignorer.

Maintenant, il est un point sur lequel nous devons le rassurer : nous ne « personnifions » pas le moins du monde « ses adversaires », pour la bonne raison que sa propre importance, à nos yeux, est beaucoup moindre qu'il ne le croit, et nous ne nous serions même plus occupé de lui s'il n'avait jugé bon d'attirer de nouveau notre attention par sa « réponse ». Au lieu d'« aller au devant d'attaques » plus ou moins réelles, il ferait bien mieux de se méfier un peu de lui-même, car, à force de vouloir voir partout « ses adversaires », il est à craindre qu'il ne finisse par être atteint d'un véritable délire de la persécution.

Nous étions même si peu l'« adversaire » de M. Bord, que nous nous sommes volontairement abstenu jusqu'ici de parler de ce que nous considérons véritablement comme une mauvaise action de sa part, c'est-à-dire de la divulgation du nom profane

de l'*Eques a Capite Galeato*. Notre contradicteur allègue, pour sa défense, que ce nom a été indiqué par Thory ; c'est exact, mais… pourquoi ce même Thory ne cite-t-il aucun nom lorsqu'il parle de la fondation du *Rite Primitif*, et pourquoi, dans tout ce qui se rapporte au *Convent de Paris*, remplace-t-il ce même nom par de simples initiales ? En outre, si Thory est bien connu des antimaçons professionnels, il l'est beaucoup moins du gros public ; or, c'est à celui-ci seulement, bien entendu, qu'il convenait de laisser ignorer le nom de l'*Eques* (dont personne, d'ailleurs, n'a prétendu faire un « Supérieur Inconnu »), et cela, non point dans l'intérêt d'on ne sait quelle « argumentation fantaisiste » qui n'a sans doute jamais existé que dans l'imagination de M. Bord, mais simplement (et d'autant mieux que ce nom, en somme, importait peu) pour déférer au désir de la famille qui à mis les documents à la disposition de M. Benjamin Fabre.

Encore une remarque à propos de ces documents : M. Bord a cru bien faire en reproduisant le texte des deux colonnes chiffrées contenues dans la patente constitutive du *Rite Primitif*, et en s'amusant à en compter les lettres et les chiffres pour prouver la fausseté de la traduction fournie par l'*Eques* lui-même. Peut-être aurait-il mieux fait encore si, au lieu de cela, il avait essayé de donner une nouvelle traduction plus exacte ; mais ne lui en demandons pas trop, et revenons à notre « énigme ».

« Et pourquoi tous ces vilains procédés, ces calomnies contre les personnes et ces défis à la vérité historique ? Car c'est à propos de faits historiques que le conflit est né. »

Voilà bien des gros mots, mais qui malheureusement ne prouvent rien, pas plus que les « attaques personnelles ». Quant aux « faits historiques », il en est de différents ordres, et M. Bord admettra bien qu'il peut en exister qui dépassent sa compétence, même s'il ne comprend pas que la question des « Supérieurs Inconnus » ne peut pas être entièrement résolue par ceux qui prétendent s'en tenir exclusivement au domaine des faits soi-disant « positifs », c'est-à-dire susceptibles d'être prouvés par des documents écrits.

« Les antimaçons sont aujourd'hui divisés en deux camps principaux : ceux qui croient au pouvoir occulte de la F∴ M∴ universelle représentée par quelques chefs dits « Supérieurs Inconnus » ou membres des arrière-loges ; et ceux qui croient que la Franc-Maçonnerie est conduite par une idée générale néfaste, et que « le Supérieur Inconnu » est l'Esprit du mal. J'appartiens à ce dernier camp. »

M. Bord nous range naturellement dans « le premier camp », sans se préoccuper de savoir si l'hypothèse ainsi énoncée correspond réellement à notre conception des « Supérieurs Inconnus », dont l'existence, d'ailleurs, n'exclut aucunement celle d'« une idée générale néfaste ». Les « arrière-loges » ne sont qu'un terme conventionnel, créé par les antimaçons, ou par certains antimaçons, pour désigner les ateliers des hauts grades, superposés aux Loges de la Maçonnerie symbolique. Or, comme nous l'avons dit dans une précédente étude, « ce n'est que derrière les divers *systèmes* (de hauts grades), et non point dans tel ou tel d'entre eux,

qu’il est possible de découvrir les "Supérieurs Inconnus" eux-mêmes » ; on ne pourra donc trouver, parmi les « membres des arrière-loges », que certains de leurs agents plus ou moins indirects. En outre, la question des « Supérieurs Inconnus » n’est point circonscrite à la Maçonnerie, même « universelle », mais elle s’étend à toutes les organisations initiatiques, quelles qu’elles soient ; voilà encore une complication à laquelle M. Bord n’a sans doute pas réfléchi. Quant à sa conclusion relative à « l’Esprit du mal », nous lui ferons remarquer qu’elle dépasse très sensiblement la conception « positiviste » de l’histoire ; nous ne savons donc pas comment il la justifie, mais, en tout cas, ce n’est pas par les considérations qui suivent.

« Or, dans ce camp, je figure dans le régiment des ouvriers d’histoire et n’ai jamais prétendu faire partie du régiment des ouvriers de la politique et encore moins de celui des romanciers. Je ne nie pas l’utilité ou l’agrément de mes co-combattants ; mais je constate que, pour faire partie de la même armée que moi, ils ne sont pas de la même arme. »

Nous ne voyons pas très bien ce « défenseur de la royauté française » qui se défend de faire de la politique ; et, pour ce qu’il dit des « romanciers », cela pourrait bien viser surtout son collaborateur M. Nicoullaud, qui, en effet, commit autrefois quelques romans à tendances… « occultisantes » et plutôt anticléricales.

« Comme ouvrier d’histoire, je me crois obligé de suivre les règles de mon art et de me laisser guider par des vérités certaines et non par des opinions ; une vérité s’impose même à des adversaires ; une opinion sert à convaincre des amis déjà convaincus, quitte à en faire des ennemis, si l’on cherche à la leur imposer avec trop d’autorité et de dédain, ou si votre opinion diffère d’un iota de la leur. »

C’est entendu, M. Bord est un « ouvrier d’histoire », et nous voulons même croire qu’il est, dans sa partie, un ouvrier fort consciencieux, à cela près que l’impartialité lui fait parfois un peu trop défaut,… ce qui, après tout, n’est peut-être pas de sa faute. Seulement, où a-t-il bien pu trouver un critérium pour reconnaître les « vérités certaines » en matière de faits ? il serait vraiment bien aimable de nous faire part de cette découverte. D’autre part, sa compétence spéciale en ce qui concerne la « documentation » ne lui confère, malheureusement, aucune autorité pour traiter des problèmes comme celui des « Supérieurs Inconnus », dont il ne paraît pas même saisir toute la portée : « *Ne, sutor, ultra crepidam* ! »

« Quelqu’intéressant (*sic*) que cela puisse être pour la cause que je défends, je ne consentirai jamais à me servir dans mes argumentations d’une documentation suspecte ou d’un fait matériellement faux. Voilà ma trahison? J’y consens. »

Oui, mais M. Bord n’avoue-t-il pas, par là-même, qu’il n’a que faire dans des « argumentations » d’où toute « documentation » est absente… et pour cause ? et alors, que signifie son intervention actuelle ? Il est à craindre, pour cette fois, qu’il ne se laisse, non pas guider, mais égarer, par des « opinions », celles de MM. Martigue et Nicoullaud à qui il a voulu rendre service en venant si promptement à leur secours. Quant à nous, si nous n’avons que des « opinions », nous ne prétendons du moins les

« imposer » à personne, contrairement à ce que notre « adversaire » n'hésiterait certes pas à qualifier d'« insinuations perfides », et nous ne cherchons même pas, parce que ce serait vraiment trop inutile, à « convaincre »… ceux qui sont « déjà convaincus » !

« Je prétends avoir consciencieusement étudié la Franc-Maçonnerie de 1688 à 1815 et même, depuis deux ans, jusqu'en 1830, en France et à l'étranger ; jusqu'ici, aucun adversaire n'a méconnu l'étendue de mon labeur, et souvent, trop souvent même, amis et adversaires sont venus frapper à ma porte. Comme je devais m'y attendre, je me suis fait plus d'ennemis parmi les premiers que parmi les seconds. La reconnaissance est pénible à supporter ; c'est très humain. »

Ces récriminations, si justes qu'elles puissent être en elles-mêmes, se trompent manifestement d'adresse, car, pour notre part, nous ne sommes jamais allé, même au figuré, « frapper à la porte » de M. Bord, de sorte que nous ne lui devons aucune « reconnaissance ». Malgré cela, nous n'avons pas songé un seul instant à contester sa valeur… relative, pas plus que celle d'un autre historien quelconque ; nous ne voulons pas lui accorder plus d'importance qu'il n'en mérite à notre point de vue, qui n'est pas le sien, et voilà tout. Si c'est cela qu'il nous reproche, à notre tour, nous y consentons.

« Or donc, après avoir consciencieusement étudié la Franc-Maçonnerie de 1688 à 1830, non seulement je n'ai trouvé aucune trace susceptible d'être suivie par un historien, de directeurs suprêmes de toute la Franc-Maçonnerie, mais, bien mieux, j'ai constaté l'existence du contraire. »

Cette fois, voilà le « conflit » nettement défini, car nous affirmons, de notre côté, que ces « directeurs suprêmes » ont laissé des « traces » bien caractérisées de leur action en maintes circonstances ; si un historien « positiviste » ne peut suivre ces « traces », cela prouve, tout simplement, l'insuffisance de ses « méthodes » en pareille matière, et ce n'est pas nous qui y contredirons. Quant à la prétention d'avoir « constaté l'existence du contraire » (?), nous allons voir sur quoi elle se fonde.

« Par exemple, pendant le cours du XVIIIe siècle, tant en France qu'en Angleterre, en Allemagne, en Italie, etc., je trouve des régimes maçonniques qui diffèrent par plus que des nuances, et qui sont en luttes perpétuelles ; et comment ! La Grande Loge et le Grand-Orient, la Stricte Observance et les Philalèthes ; le régime philosophique du Contrat Social, les Illuminés et les Rose-Croix, etc. Que chacun de ces régimes ait eu un ou des fondateurs, c'est certain ; néanmoins, ces fondateurs ne sont pas des « Supérieurs Inconnus », mais des personnages dont on trouve les noms dans tous les ouvrages relatifs à la Maçonnerie, pour ou contre elle. »

Tout cela, nous le savons aussi bien que notre contradicteur, et il nous semble bien que nous n'avons pas dit autre chose nous-même, car nous avons eu le plus grand soin de ne pas confondre les « Supérieurs inconnus » avec les « membres des arrière-loges », c'est-à-dire des multiples « régimes » dont il s'agit ici, ni même avec leurs « fondateurs » apparents et connus. Seulement, nous ne nous croyons pas obligé de tirer de là les mêmes conclusions que M. Bord : celui-ci a-t-il jamais médité tant

soit peu sur le sens *profond* de la devise *Ordo ab Chao* ? et ne sait-il pas que les principes les plus élémentaires de toute initiation enseignent comment il est possible de résoudre « l'antinomie des contraires » et de retrouver « l'unité dans la diversité » ?

D'ailleurs, nous ne prétendons pas du tout que l'action des « Supérieurs inconnus » ait existé de la même façon et au même degré dans tous les « régimes », dont certains n'avaient que l'ombre de la vraie *régularité*. « Qui donc, écrivions-nous précédemment, pouvait se vanter, à cette époque surtout (celle du *Convent de Wilhelmsbad*), de posséder les *véritables caractères*, c'est-à-dire, en somme, de se rattacher à l'*émanation* d'une *Puissance légitime* aux yeux des *véritables Supérieurs Inconnus* ? » M. Bord aurait bien fait de relire attentivement ce passage et quelques autres avant de nous répondre ; cela lui aurait évité de le faire… à côté.

Autre chose encore : nous avons dit que « nous croyons peu vraisemblable que tous les "régimes" (et même ceux dont le prototype fut la *Stricte Observance*) aient eu la même origine en fait », et que, notamment, « il ne faudrait pas voir partout l'influence des Juifs d'une façon exclusive », ce qui ne signifie pas qu'il ne faille la voir nulle part. Y aurait-il donc plusieurs sortes de « Supérieurs Inconnus », représentant des initiations différentes, dans la « Maçonnerie universelle » et ailleurs ? À cela non plus, évidemment, M. Bord n'avait pas pensé. « L'argument, dit-il, est bref et irréfutable » ; il est surtout, hélas ! un peu trop « simpliste ».

« Le Sphinx pose et résout une énigme. Il y a des "Supérieurs Inconnus". Je réponds : je n'en trouve pas et je trouve même des faits qui s'y opposent ; c'est au Sphinx qu'il appartient de jouer le rôle d'Œdipe. Qu'il me dise donc, avec preuves à l'appui : "Les Supérieurs Inconnus furent…", et nous verrons. »

Eh bien ! non, il faut que M. Bord en prenne son parti, même si la chose dépasse son entendement : un « Supérieur Inconnu » ne fut pas et n'est pas… « Monsieur un tel », ni même « le F∴ un tel » ; s'il en était ainsi, ce serait vraiment trop commode… pour les « ouvriers d'histoire ». C'est une singulière manie, et beaucoup trop commune, que celle qui consiste à vouloir toujours et avant tout savoir « les noms », comme si ces noms signifiaient ou prouvaient quelque chose. Nous nous soucions fort peu de savoir même si les « Supérieurs Inconnus » ont des noms à proprement parler, autres du moins que ceux, purement conventionnels, qu'il leur plaît de prendre parfois pour jouer un rôle déterminé. Les individualités, ici, revêtent un caractère essentiellement symbolique ; elles ne sont rien par elles-mêmes, en dehors de ce qu'elles représentent, et cela à tel point qu'elles n'ont pas même une physionomie qui leur appartienne en propre. Ainsi, il existe dans l'Inde toute une catégorie d'hommes assez étranges (ne pas traduire par « traîtres »), qui portent à la main, comme signe de reconnaissance, une longue corne d'antilope, et qui, en outre, présentent cette particularité qu'ils ont tous exactement les mêmes traits. Personne ne connaît les noms de ces hommes, et personne ne songe à se les demander, parce que tout le monde sait fort bien qu'ils sont affranchis des limitations extérieures du *nom* et de la *forme*, ces deux éléments constitutifs de l'individualité vulgaire. Le type qui leur est commun se retrouve figuré dans les sculptures des plus anciens monuments

de l'Inde, et, chose peut-être plus curieuse encore, nous avons reconnu ce même type jusqu'en Europe, chez d'autres hommes qui étaient, sinon précisément des « Supérieurs Inconnus », du moins des agents assez importants d'un « pouvoir occulte » exerçant son action bien au-delà des « arrière-loges » de la « Maçonnerie universelle ».

Maintenant, si M. Bord tient, à défaut d'autre chose, à ce que nous lui citions au moins un nom de convention, nous lui rappellerons le fameux comte de Saint-Germain, dont il n'a sans doute pas été sans entendre parler quelquefois. Peut-être, il est vrai, considère-t-il comme « légende » tout ce qui en est dit dans les Mémoires les plus authentiques de l'époque ; mais… n'a-t-on pas aussi traité de « légende », et même de « mythe solaire » (avec preuves à l'appui !), l'histoire de Napoléon lui-même ? et, d'ailleurs, toute « légende » ne repose-t-elle pas sur des faits réels ? Il se peut fort bien, après ce que nous venons de dire, que ce nom du comte de Saint-Germain n'ait pas servi qu'à un seul personnage, bien qu'on lui ait toujours connu la même figure ; cela aiderait peut-être à expliquer quelques particularités de son histoire. Il se peut également que la même… « entité », tout en ayant abandonné ce nom d'emprunt lorsqu'il n'eut plus de raison d'être, continue, même de nos jours, à jouer un rôle plus ou moins caché, et cela, bien entendu, sans avoir eu besoin de « se réincarner » comme le prétendent certains théosophistes. Pour se maintenir ainsi à travers le temps, il lui aura suffi, dans l'intervalle de ses « missions », de « se remettre aux pieds de l'Éternel », suivant l'expression d'un de ces agents du « pouvoir occulte » auquel nous faisions allusion tout à l'heure, ou « sous l'œil du Pôle », comme disent, exactement dans le même sens, les initiés musulmans.

Tout cela, assurément, est encore fort « énigmatique » ; mais, si nous le disons ici, c'est parce que nous avons pour cela d'excellentes raisons, et non point, qu'on veuille bien le croire, dans le but unique d'intriguer M. Bord ou M. Martigue. D'ailleurs, nos lecteurs comprendront, même si nos contradicteurs ne le comprennent point, que nous n'avons pas à faire intervenir dans cette controverse, en les citant en témoignage, des personnes qui y sont parfaitement étrangères, à tel point qu'elles ignorent très probablement jusqu'à l'existence de M. Bord. Admettons donc que nous avons une conviction fondée sur des raisons purement personnelles, et que, par conséquent, nous ne songeons pas à faire partager à d'autres ; mais ce que nous pouvons en dire sans inconvénient, ou, si l'on préfère, sans inconvenance, est peut-être suffisant, néanmoins, pour aider ceux qui n'ont aucun parti pris à se faire une « opinion », et surtout, ce qui vaut mieux encore, pour les inciter à chercher par eux-mêmes… ailleurs qu'« en astral ».

Ceci étant établi, il ne nous reste pas, pour le moment du moins, grand'chose à dire à M. Bord. Cependant, pour que celui-ci ne puisse pas nous reprocher d'avoir éludé peut-être quelque point embarrassant en passant sous silence quoi que ce soit de sa « réponse », nous tenons à la reproduire intégralement jusqu'au bout.

« Supposons, j'y consens pour un instant, supposons que j'aie mal cherché ou mal interprété les faits et qu'il y ait eu de tout temps des "Supérieurs Inconnus" de la

F∴ M∴ universelle. Il y aurait assurément une certaine importance au point de vue de la lutte entreprise contre la Maçonnerie à le savoir. »

C'est déjà bien beau, de la part de notre « adversaire », de vouloir bien reconnaître cette « importance », même en une phrase peu correcte, sans être, mieux qu'il ne l'est, au courant de la question.

« Mais n'est-ce pas surtout contre les idées qui sont prônées par les sectes maçonniques que nous devons lutter, bien plus que contre les Maçons connus ou inconnus ? Je prétends que·c'est perdre son temps que d'attaquer contre (*sic*) telle ou telle personne, et que la seule lutte efficace contre la Franc-Maçonnerie consiste à démasquer ses doctrines et leurs conséquences. »

Tel est aussi notre avis, et, si nous attachons, non pas seulement « une certaine importance », mais une importance très grande, à l'« énigme » des « Supérieurs Inconnus », c'est que les questions très complexes qu'elle soulève ne sont à aucun titre (nous avons dit pourquoi) des questions de « personnes », mais bien d'« idées » et de « doctrines »,·ou mieux encore de « principes ».

« Je n'ai jamais cessé de combattre sur ce terrain », ajoute M. Bord, que nous aurions pourtant cru, comme « ouvrier d'histoire », devoir être bien plus attaché aux « faits » qu'aux « idées ».

« C'est à coups de vérités qu'il faut terrasser nos adversaires et non en les effleurant d'opinions ressemblant trop à des arguties, si elles ne sont pas les trahisons dont on nous charge, peut-être, pour faire diversion. »

Ce n'est pas nous, cependant, qui avons « fait diversion » dans le cas actuel, et, aux yeux d'un observateur impartial, ce n'est probablement pas de notre coté que se trouveraient les « insinuations perfides » dont il fut question plus haut.

« Il m'est également reproché d'attaquer Barruel, Crétineau-Joly, Deschamps et Claudio Jannet. »

Nous ferons remarquer que, pour notre part, c'est à M. Martigue que nous avons fait ce reproche, et que ce sont les *Cahiers Romains* qui l''avaient adressé à M. Bord. Ce dernier se voit tellement environné d'« adversaires » qu'il semble en perdre quelque peu la tête, au point de ne plus distinguer très clairement d'où lui viennent les coups.

« Bien que l'accusation soit inexacte en fait, car je défie qu'on relève un mot de moi dans le sens incriminé, je n'hésite pas à manifester nettement mon opinion sur ces historiens. Je les considère comme des devanciers très respectables, ayant soulevé beaucoup d'idées, les ayant exposées avec sincérité et talent. Leurs œuvres contiennent de nombreux faits à retenir et comportent le maximum d'exactitude que le permettait (*sic*) l'état d'avancement des études historiques et maçonniques de leur temps. Je souhaite que, plus tard, on porte semblable jugement sur moi. »

Si c'est nous qui avons provoqué cette déclaration, nous nous en félicitons, et M. Bord est vraiment bien aimable de décerner à ses « devanciers » ce témoignage de « respectabilité ». Quel dommage, pourtant, qu'il soit si infatué des « progrès de la science »,… presque autant qu'un professeur en Sorbonne !

« Est-ce à dire pour cela que toutes les affirmations de ces auteurs doivent être des articles de foi ; qu'aucun d'eux ne s'est trompé ; que leurs œuvres sont les derniers mots sur la question et que leurs conclusions sont définitives ? Non certes. Mais si, dans les unes et dans les autres, on relève des erreurs, l'on peut les signaler sans attaquer la mémoire de ces auteurs et sans courir le risque d'être accusé de trahison. »

Il nous semble, quant à nous, que ces auteurs peuvent fort bien avoir formulé des « conclusions définitives » sur certains points et, en même temps, en avoir traité d'autres incomplètement, ou même les avoir laissés tout à fait de coté. La question n'est pas si vite épuisée que cela, et cette simple considération aurait permis d'atténuer la « rigueur » (?) de la conclusion suivante : « S'il en était autrement, le rôle de tous les antimaçons devrait se borner à rééditer indéfiniment et exclusivement les œuvres de ces quatre évangélistes de l'antimaçonnerie, et, dans ce cas, MM. les collaborateurs de la Revue, ni moi, n'avons aucune raison d'être ; à cela je me résignerais. Mais comme je ne suis même pas très convaincu de l'utilité du Sphinx…, ce serait vraiment dommage. »

Comme nous n'avons jamais eu la moindre intention d'être « utile » à M. Bord, cette malice porte à faux,… et c'est dommage aussi.

« Je m'en tiendrai pour aujourd'hui à cet avertissement débonnaire (!), me réservant de dévoiler à mon heure, qui sera prochaine, l'ignominie des procédés employés à mon égard en leur donnant les suites judiciaires ou autres qui me conviendront. »

Si notre « adversaire » a voulu nous faire peur, il en sera pour ses frais ; ses menaces ne sauraient nous émouvoir, et nous en attendrons « les suites » le plus tranquillement du monde. Et puisque M. Bord a commencé sa « réponse »… qui ne répond à rien en nous citant un proverbe arabe, nous nous ferons un plaisir, pour terminer la nôtre, de lui en citer un à notre tour : « Les chiens aboient, la caravane passe »… et le Sphinx demeure impassible.

∴

Malgré notre désir de ne pas allonger outre mesure le présent article, nous ne pouvons nous empêcher d'y joindre encore une dernière observation : en une autre partie de la Revue (*Franc-Maçonnerie Initiatique*, p. 139), un peu avant l'entrefilet nous concernant et que nous avons reproduit au début, M. Nicoullaud-Fomalhaut reprend pour son propre compte, à peu de chose près, quelques-unes des affirmations

antérieures de M. Martigue, auquel il semble vraiment rattaché par des liens bien étroits.

« Les démons, écrit-il en effet, se cachent, ésoteriquement, pour les vrais initiés, sous les noms de Supérieurs Inconnus employés par les Martinistes, de Mahâtmâs ou Gourous dont se servent les théosophes, d'esprits des morts qu'invoquent les spirites, de Séphiroths (*sic*) et de mystérieuse Schekhina (*sic*) dont fait usage, d'une manière plus secrète encore, la Kabbale juive, etc., etc. »

La seule différence, en somme, c'est qu'il ne s'agit plus ici d'« êtres astraux », mais de « démons » ; cela vaudrait peut-être mieux, mais nous ne voyons pas bien les Kabbalistes évoquer et consulter, à la façon spirite, ces principes métaphysiques que sont les *Sephiroth* et la *Shekina* !

Nous nous trompons pourtant en disant que c'est là la seule différence, car il y a, en outre, une contradiction bien caractérisée, en ce qui concerne les *Mahâtmâs*, avec ce qu'écrivait M. Martigue : « S'ils (les chefs de la Haute Maçonnerie du XVIIIe siècle) s'étaient présentés comme mandataires d'hommes vivants, on pourrait, avec raison, les traiter d'imposteurs, comme on a le droit de le faire de nos jours, par exemple, pour… les chefs de la Théosophie, lorsqu'ils nous parlent des *Mahâtmâs*, vivant dans une loge du Thibet. » Comprenne qui pourra ; ce n'est pas à nous qu'il appartient de concilier ces deux « opinions ».

Ajoutons, pour nos contradicteurs qui l'ignorent sans doute, qu'un *Gourou* est pour les Hindous, sinon pour les théosophistes, ce qu'est un *Sheikh* pour les Musulmans, c'est-à-dire, tout simplement, un « instructeur spirituel »… qui n'a rien d'« astral ».

Enfin, il aurait été bon de savoir de quels « Martinistes » il s'agit au juste dans la phrase que nous venons de citer : si ce sont ceux d'aujourd'hui, ce sont eux-mêmes qui s'intitulent « Supérieurs Inconnus »,… ce qui est loin d'être une raison pour les prendre au sérieux ; si ce sont ceux du XVIIIe siècle, qui, d'ailleurs, ne portaient point ce nom de *Martinistes*, venu du monde profane, mais bien celui, nettement judaïque, d'*Élus Cohen* ; (ou *Coëns*, comme on l'écrivait alors), il est à remarquer que, précisément, ils n'ont jamais employé la dénomination de « Supérieurs Inconnus ».

Tout cela se complique encore, chez M. Nicoullaud, d'une confusion fort singulière (nous n'osons plus dire « étrange ») entre les « mystiques » et les « initiés » ; nous y reviendrons peut-être en une autre occasion.

Réponse à M. Nicoullaud

Paru dans la France Antimaçonnique*, le 12 février 1914.*

M. Nicoullaud, qui, maintenant, s'identifie tout à fait à M. Martigue, publie une longue « RÉPONSE AU SPHINX », au sujet des « SUPÉRIEURS INCONNUS », dans la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* (numéro du 5 février 1914, pp. 257-270). Il avait pourtant déclaré, le mois précédent, qu'il ne discuterait pas avec nous sans savoir « à qui il avait affaire » ; il faut croire qu'il a changé d'avis à la réflexion, mais il ne nous en donne pas les motifs.

Après nous avoir traité d'« *animal fabuleux* », comme nous l'avons dit, il nous qualifie maintenant de « *monument égyptien* » ; peu nous importe, et nous n'avons pas assez de temps à perdre pour nous attarder à toutes ces facéties. Seulement, où notre contradicteur a-t-il bien pu découvrir que le « *Sphinx* » est un « *pseudonyme astrologique* » ? de la part d'un auteur qui signe parfois *Formalhaut*, voilà une critique assez singulière.

Comme M. Nicoullaud est un écrivain fort prolixe, nous ne croyons pas nécessaire de reprendre ici successivement tous les points de son article ; et, tout d'abord, nous le laisserons maintenant très volontiers, comme il nous le demande, « *s'expliquer avec les Jésuites* », auxquels nous n'avons jamais eu la ridicule prétention de « *nous substituer* ». Sans vouloir le moins du monde « faire notre partie » dans nous ne savons quelle « cacophonie de caillettes ligueuses en mal de potins calomnieux » (?!), nous avons dit là-dessus ce que nous avions à dire, et nous n'y reviendrons pas.

M. Nicoullaud prétend que les mots , « *adeptes non initiés* » constituent une « *expression absolument juste, régulière et grammaticale* ». Il est vrai qu'il serait également correct, au simple point de vue de la grammaire, de parler d'un « *carré rond* », par exemple ; mais cette expression n'en serait pas plus « juste » pour cela, parce que, pour donner cette qualité au langage, il faut joindre la logique à la grammaire. Or, il est parfaitement inexact de soutenir que « le mot *adepte* vent dire celui qui fait partie d'une secte, et *initié* celui qui en connaît tous les secrets ». Un « *initié* » est tout simplement, au contraire, celui qui est entré dans la voie qui mène vers un certain but, qu'il peut même ne pas discerner encore, s'il n'en est qu'aux premiers stades ; cette définition peut s'appliquer, par exemple, à un vulgaire apprenti maçon. Un « *adepte* » est celui qui, pour employer le langage hermétique, est parvenu à la réalisation du « *Grand Œuvre* » ; c'est bien là le sens de ce terme dans les écrits rosicruciens, en particulier, et non pas seulement « *dans les ouvrages de M*me *Blavatsky ou de M*me *Annie Besant* ». Assurément, on peut « lire beaucoup les théosophes », et même les théosophistes, sans que ce soit « *une raison pour essayer*

d'imposer à tort et à travers la terminologie de cette secte » ; mais, s'il arrive par hasard à ces mêmes théosophistes d'employer un terme exact (c'est d'ailleurs assez rare), ce n'est pas non plus une raison pour éviter de s'en servir. Du reste, M. Nicoullaud lui-même ne déclare-t-il pas que, en parlant de l'« *Astral* », il a « *employé la terminologie occultiste pour mieux exprimer sa pensée* » ? alors, qu'a-t-il à nous reprocher ?

Qu'il sache bien, d'ailleurs, que nous n'avons jamais songé à « *faire preuve d'érudition* » ; c'est là une petite vanité intellectuelle que nous lui abandonnons, ayant généralement mieux à faire, pour notre part, que de fouiller les bibliothèques pour en extraire ces « *documents écrits* » qui sont loin d'être, à notre point de vue, la base unique de toute certitude. Et, puisqu'il s'agit d'« *érudition* », notre adversaire a sans doute cru nous éblouir en nous citant Matter, qui, certes, « *n'est nullement occultiste* » ; mais, malheureusement, cet auteur *protestant et universitaire* est encore de ceux qui n'ont, à nos yeux, qu'une fort médiocre valeur.

Pour ce qui est de l'« *Astral* », M. Nicoullaud, cette fois, dit nettement qu'« *il n'y croit pas* », et nous l'en félicitons ; mais alors pourquoi a t-il voulu y placer les « *Supérieurs Inconnus* », et comment a-t-il pu affirmer que ce terme exprimait la pensée des « *vrais initiés* » ? En outre, est-il exact de dire que « les Hauts Maçons du XVIIIe siècle l'employaient pour désigner *la source des manifestations de l'au-delà auxquelles ils assistaient ou croyaient assister* » ? Il faudrait peut-être, en tout cas, établir une distinction précise entre la « *lumière astrale* », expression qui remonte à Paracelse, comme nous l'avons fait remarquer, et que Saint-Martin a employée après d'autres, et le « *monde astral* » où les modernes occultistes *se plaisent à situer toutes leurs rêveries*.

Quant à Martinès de Pasqually *(nous préférons l'orthographe qu'il donnait lui-même à son nom à celle que lui donne Matter)*, nous connaissions parfaitement les deux passages de ses lettres qui nous sont cités au sujet de la « *Chose* ». Nous avions même pris soin de les rechercher et de les relire, ainsi que plusieurs autres qui seraient un peu plus embarrassants pour notre contradicteur, avant d'écrire ce que celui-ci nous reproche ; *c'est assez dire que sa critique ne saurait modifier en rien notre interprétation*. Nous maintenons également, d'après le témoignage contemporain de Franz von Baader, que *la « physique » de Martinès ne se réduisait point aux « visions » et aux « apparitions »*, d'autant plus que les phénomènes de cet ordre n'ont jamais été jugés dignes de retenir l'attention des « *vrais initiés* ». Si « *Kirschberger tenait aux manifestations extérieures* », cela ne prouve guère en sa faveur, et il est probable que l'abbé Fournier doit être rangé dans la même catégorie ; cela permet de mieux s'expliquer la *« discrétion » de Saint-Martin à cet égard*. Quand on attache à ces fantasmagories plus d'importance qu'il ne convient, on risque fort de confondre l'« *inspiration* » *(quelle qu'en soit la source)* avec les « *visions* », et de s'égarer dans *l'interprétation trop littérale d'un langage purement symbolique*, connue celui qu'emploient Bœhme et Gichtel en parlant de « *Sophia* » ; c'est ce que M. Nicoullaud n'a pas manqué de faire.

Maintenant, sur la prétendue initiation de Martinès par Swedenborg, il ne suffit pas de faire remarquer qu'« *on n'apporte aucune preuve en dehors de la tradition* » ; il faudrait ajouter que cette « *tradition* » (?) ne remonte… qu'à Papus, ce qui est plutôt insuffisant pour lui conférer la moindre autorité. D'un autre coté, c'est Matter qui est responsable de l'invention du terme de « *Martinézisme* », adopté par le même Papus (qui y a ajouté celui de « *Willermozisme* »), pour désigner l'« Ordre des Élus Cohens » (c'était un « *système* » et non un « *grade* »), en le distinguant de certain « *Martinisme* » qui demeura toujours fort mal défini. Nous ne pouvons que répéter qu'il y a bien peu de rapports entre le « *Swedenborgisme* » et les « *Élus Cohens* » ; nous possédons sur ces derniers quelques documents inédits que nous publierons un jour ou l'autre (il s'agit, pour cette fois, de « *documents écrits* »), et qui permettront d'en juger. Enfin, comme Saint-Martin ne fonda jamais aucun « *Martinisme* », ses relations personnelles avec le neveu de Swedenborg ne prouvent pas grand'chose jusqu'à nouvel ordre. Nous voulons bien « faire crédit » à M. Nicoullaud autant qu'il le faudra ; mais il nous est permis de nous étonner de ce que, sachant parfaitement que « le Philosophe Inconnu est le pseudonyme de Saint-Martin », il ait néanmoins parlé, comme il l'a fait, du « Philosophe Inconnu de Saint Martin » ; admettons pourtant qu'il n'y a là qu'un simple « *lapsus calami* ».

M. Nicoullaud, d'ailleurs, a parfois des distractions regrettables ; ainsi, il se demande « *comment nous savons lire un texte* », et « *où nous avons vu qu'il a dit de chercher des Supérieurs Inconnus là où il ne saurait en être question, c'est-à-dire en astral* ». C'est plutôt à nous de faire les mêmes demandes à son sujet, car ce *« là où il ne saurait en être question » signifiait, dans notre pensée : chez les spirites, les théosophistes et les occultistes contemporains*. C'était pourtant assez clair, alors que nous venions de citer le passage où l'on rangeait parmi les *Supérieurs Inconnus « l'esprit qui s'incarne dans le médium, soulève le pied de la table tournante ou dicte les élucubrations de la planchette »*. Ajoutons, à ce propos, qu'il ne faudrait pas confondre la « *théurgie* » avec l'occultisme, et que, si les anciens ont « *évoqué les morts* », ce n'est pas du tout à la façon dont les spirites prétendent le faire ; notre adversaire peut ignorer ce qu'ils « *évoquaient* », mais eux savaient fort bien que ce n'étaient pas des « *esprits* ». Assurément, nous avons « *sur les manifestations de l'au-delà, dont tous les théosophes ou occultistes se prétendent favorisés, des idées particulières* », très particulières même ; mais, comme nous voulons absolument nous tenir ici en dehors de toute question « *personnelle* », nous n'avons pas à expliquer à M. Nicoullaud comment nous avons pu y être conduit.

Quoi qu'il en soit, nous n'avons interrogé aucun « *prêtre d'Isis ou d'Osiris* »,… s'appelât-il Mac-Gregor ! Il est vrai que nous n'avons pas davantage eu besoin de recourir à un théologien de profession pour nous rappeler la distinction classique et bien connue entre « *la mystique divine, la mystique diabolique et les analogies humaines* »; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agissait. M. Nicoullaud voudrait-il rechercher dans laquelle des deux dernières catégories peuvent rentrer, d'une part, les hallucinations d'un maniaque, et, de l'autre, les boniments d'un charlatan ? Il saura alors exactement comment nous classons ce que nous avons appelé « *les élucubrations des pseudo-initiés* », car nous pourrions lui en citer de

nombreux exemples qui se rapportent parfaitement à l'un et à l'autre de ces deux types ; encore une fois, tout cela est fort peu sérieux.

Ce qui ne l'est guère plus, c'est de nous faire un grief d'avoir supprimé, dans une citation, une courte phrase sur l'« *Apostolat de la Prière* », que nous avons omise tout simplement parce qu'elle n'avait rien à faire dans notre discussion. N'est-il jamais arrivé à M. Nicoullaud de faire, dans les nombreux textes qu'il reproduit chaque mois au cours de ses « *Index* », des coupures moins inoffensives que celle-là ? nous le lui souhaitons. Et que penser d'une critique comme celle-ci : « *Qu'est-ce que des collectivités, des comités, des sociétés en sommeil ou désincarnés?* Œdipe, lui-même, n'aurait pas su le dire au Sphinx » ? Il faudra donc que ce soit le Sphinx qui le dise à Œdipe, c'est-à-dire, en l'occurrence, à M. Nicoullaud. Celui-ci semble n'avoir jamais entendu parler de « *Loges en sommeil* » ; c'est pourtant là une expression maçonnique des plus courantes, pour désigner les Loges qui ne sont plus en activité. Il n'a pas saisi non plus l'intention ironique que nous attachions au mot « *désincarné* », volontairement emprunté à la ridicule terminologie des spirites ; ne dit-on pas souvent, eu plaisantant, que telle association est « *défunte* », ce qui est tout à fait la même chose ? À défaut de la prétention à l'« *érudition* », nous avons celle d'« écrire en français » aussi bien et aussi clairement que M. Nicoullaud, auquel nous devons d'ailleurs rendre cette justice (bien qu'il parle quelque part de « *faire une insinuation à un jugement* ») que son style est habituellement plus correct que celui de son collègue M. Gustave Bord. Nous pouvons bien faire ces remarques sans « *nous donner des allures de maître d'école* », non plus que de « *chef d'école* » ; ce dernier titre est de ceux auxquels nous ne viserons jamais, pour beaucoup de raisons, et nos contradicteurs, qui paraissent l'avoir en si grande aversion, seront sans doute contents de le savoir.

Autre chose : M. Nicoullaud a évidemment quelque peine à concevoir ce que peuvent bien être « *des organisations vraiment secrètes qui ne sont pas des sociétés* » ; que dirait-il s'il arrivait, de plus, *qu'une semblable organisation n'ait même pas de nom* ? S'il avait eu la patience d'attendre notre réponse à M. Bord, il se serait peut-être évité la peine de formuler quelques questions qu'il croit probablement indiscrètes, mais qui sont surtout mal posées. Quant à son affirmation qu'« *il n'est pas permis au Sphinx de garder son secret* », nous lui ferons observer poliment que cela ne le regarde pas. Cependant, s'il veut bien nous « faire crédit », lui aussi, nous pouvons l'assurer que nous en dirons assez pour lui permettre d'acquérir sur certaines choses des notions plus précises que celles qu'il possède actuellement,… à moins (ceci soit dit sans la moindre intention blessante) que son horizon intellectuel ne soit aussi limité que celui de quelques écrivains qu'il a le grand tort de considérer comme des « *autorités* ».

En terminant, M. Nicoullaud voudrait bien nous persuader que nous sommes, au fond, à peu près d'accord avec lui ; du reste, c'est ce qu'il fait également pour l'*Agence Roma*, à laquelle il adresse ensuite de « courtoises observations » (pp. 270-282). Pour notre part, malgré notre désir d'être aussi conciliant que possible, nous ne pouvons vraiment pas y consentir, et nous n'estimons pas assez l'« *éclectisme* » pour

permettre que l'on déforme trop sensiblement notre « manière de voir », au point de laisser dire, par exemple, que « *Le Sphinx présente l'idée que les Sectes sont inspirées et guidées par des grands initiés vivant isolément et agissant par influence mystique* ». Ce n'est pas cela du tout ; faudra-t-il, nous aussi, « *mettre les points sur les i… à en briser notre plume* » ? Non, il nous suffira de compléter la citation : « C'est la thèse que j'ai toujours soutenue, avec documents à l'appui, dans mes études sur l'*Initiation*, et, le mois dernier encore, dans les quelques pages que j'ai consacrées à ce sujet dans l'*Index occultiste*, à l'article *Franc-Maçonnerie initiatique*. » Ces pages sont justement celles où nous avons signalé dernièrement une déplorable confusion entre les « *mystiques* » et les « *initiés* » ; comme nous l'avons dit alors, nous y reviendrons peut-être, mais ce ne sera pas encore pour cette fois, car nous n'entendons point rivaliser de… longueur avec M. Nicoullaud.

L’ésotérisme de Dante

Paru dans la France Antimaçonnique*, le 5 mars 1914.*

Dans un article intitulé *Un côté peu connu de l’œuvre de Dante* (*La France Antimaçonnique*, 25ème année, n° 40, pp. 433-434), nous avons fait allusion à un ouvrage d’E. Aroux, *Dante hérétique et albigeois*. Le même auteur a publié (en 1856) *La Comédie de Dante, traduite en vers selon la lettre et commentée selon l’esprit, suivie de la Clef du langage symbolique des Fidèles d’Amour*.

Voici comment ces ouvrages sont résumés par Sédir dans son *Histoire des Rose-Croix* (pp.16-20) :

« Il résulte des consciencieux travaux de M. Aroux que le Dante a vécu en relations intimes avec des sectes gnostiques d’*Albigeois* ; c’est dans leur enseignement qu’il a puisé sa haine contre la Papauté et l’Église de Rome, ainsi que les théories occultes que l’on retrouve à chaque ligne de son épopée. Le même érudit nous laisse entrevoir les mouvements profonds que les restes de l’*Ordre du Temple* provoquaient dans le peuple.

« L’*Enfer* représente le *monde profane*, le *Purgatoire* comprend les *épreuves initiatiques*, et le *Ciel* est le séjour des *Parfaits*, chez qui se trouvent réunis et portés à leur zénith l’intelligence et l’amour.

« les *Cathares* avaient, dès le XIIe siècle, des *signes de reconnaissance*, des *mots de passe*, une *doctrine astrologique* : ils faisaient leurs initiations à l’*équinoxe de printemps* ; leur système scientifique était fondé sur la *doctrine des correspondances* : à la Lune correspondait la Grammaire, à Mercure la Dialectique, à Vénus la Rhétorique, à Mars la Musique, à Jupiter la Géométrie, à Saturne l’Astronomie, au Soleil l’Arithmétique ou la Raison illuminée ».

Ainsi, aux *sept cieux* ou *sphères planétaires* correspondaient les *sept arts libéraux*, précisément les mêmes dont nous voyons aussi les noms figurer sur les sept échelons du montant de gauche de l’*Echelle des Kadosch*. L’ordre ascendant ne diffère du précédent que par l’interversion, d’une part, de la Rhétorique et de la Logique (ou Dialectique), et, d’autre part, de la Géométrie et de la Musique, et aussi en ce que la science qui correspond au Soleil, l’Arithmétique, occupe le rang qui revient normalement à cet astre dans l’ordre des planètes, c’est-à-dire le quatrième, milieu du septénaire, tandis que les *Cathares* la plaçaient au plus haut échelon de leur *Échelle mystique*, comme Dante le fait pour sa correspondante du montant de droite,

la Foi (*Emounah*), c'est-à-dire cette mystérieuse *Fede Santa* dont lui-même était *Kadosch*[1].

Continuons notre citation :

« La ronde céleste que décrit le Dante (*Paradis*, chant VIII) commence aux plus hauts Séraphins, *alti Serafini*, qui sont les Princes célestes, *Principi celesti*, et finit aux derniers rangs du Ciel. Or il se trouve que certains dignitaires inférieurs de la *Maçonnerie écossaise*, qui prétend remonter aux *Templiers*, et dont Zerbin, le prince écossais, l'amant d'Isabelle de Galice, est la personnification dans le *Roland Furieux* (de l'Arioste), s'intitulent aussi princes, *Princes de Mercy* ; que leur assemblée ou chapitre a nom le *Troisième Ciel* ; qu'ils ont pour symbole un *Palladium*, ou statue de la *Vérité*, revêtue comme Béatrice des trois couleurs *verte*, *blanche* et *rouge* ; que leur Vénérable (dont le titre est *Prince très excellent*), portant une flèche en main et sur la poitrine un cœur dans un triangle [2] est une personnification de l'*Amour* ; que le nombre mystérieux dont "Béatrice est particulièrement aimée", Béatrice "qu'il faut appeler *Amour*", dit Dante (*Vita Nuova*), est aussi affecté à ce Vénérable, entouré de neuf colonnes, de neuf flambeaux à neuf branches et à neuf lumières, âgé enfin de *81* ans, multiple (ou plus exactement carré) de 9, quand Béatrice est censée mourir dans la *81ème* année du siècle[3]. »

Ce grade de *Prince de Mercy*, ou *Écossais Trinitaire*, est le 26ème du Rite Écossais ; voici ce qu'en dit le F∴ Bouilly, dans son *Explication des emblèmes et des symboles des douze grades philosophiques* (du 19ème au 30ème) :

« Ce grade est, selon nous, le plus inextricable de tous ceux qui composent cette savante catégorie ; aussi (?) prend-il le surnom d'*Écossais Trinitaire*. Tout, en effet, offre dans cette allégorie l'emblème de la *Trinité* : ce fond à trois couleurs *(vert, blanc et rouge)*, au bas cette figure de la *Vérité*, partout enfin cet indice du *Grand Œuvre de la Nature* (aux phases duquel font allusion les trois couleurs), des éléments constitutifs des métaux *(souffre, mercure et sel)*, de leur fusion, de leur séparation *(solve et coagula)*, en un mot de la *science de la chimie minérale* (ou plutôt de l'*alchimie*), dont *Hermès* fut le fondateur chez les Égyptiens, et qui donna tant de puissance et d'extension à la médecine (spagyrique). Tant il est vrai que les sciences constitutives du bonheur et de la liberté se succèdent et se classent avec cet ordre admirable qui prouve que le Créateur a fourni aux hommes tout ce qui peut calmer leurs maux et prolonger leur passage sur la terre[4].

---

[1] Sur l'*Échelle mystérieuse des Kadosch*, voir le *Manuel maçonnique* du F∴ Vuillaume, pl. XVI et pp. 213-214.

[2] A ces signes distinctifs, il faut ajouter « une couronne à pointes de flèches en or ».

[3] Cf. *Light on Masonry*, p. 250, et le *Manuel maçonnique* du F∴ Vuillaume, pp. 179-182, cités par Aroux (*La Comédie de Dante*).

[4] Le grade précédent (25ème), celui de *Chevalier du Serpent d'Airain*, était présenté comme « renfermant une partie du premier degré des *Mystères égyptiens*, d'où jaillit l'origine de la *médecine* et le *grand art* de composer les médicaments ».

« C'est principalement dans le nombre *trois*, si bien représenté par les trois angles du *Delta*, dont les Chrétiens ont fait le symbole flamboyant de la Divinité ; c'est, dis-je, dans ce nombre *trois*, qui remonte aux temps les plus reculés[5], que le savant observateur découvre la source primitive de tout ce qui frappe la pensée, enrichit l'imagination, et donne une juste idée de l'*égalité sociale*.

« Ne cessons donc point, dignes Chevaliers, de rester *Écossais Trinitaires*, de maintenir et d'honorer le nombre *trois* comme l'emblème de tout ce qui constitue les devoirs de l'homme, et rappelle à la fois la *Trinité* chérie de notre Ordre, gravée sur les colonnes de nos Temples : la *Foi*, l'*Espérance* et la *Charité*[6] ! ».

Revenons à Dante et à son commentateur :

« M. Aroux remarque entre les *neuf Cieux* que parcourt Dante avec Béatrice et certains grades de l'*Écossisme* une parfaite analogie. »

Voici les correspondances maçonniques indiquées pour les *sept Cieux planétaires* : à la Lune correspondent les *profanes* (?) ; à Mercure, le *Chevalier du Soleil* (28ème) ; à Vénus, le *Prince de Mercy* (26ème) (vert, blanc et rouge) ; au Soleil, le *Grand Architecte* (12ème) ou le *Noachite* (21ème) ; à Mars, le *Grand Écossais de Saint-André* ou *Patriarche des Croisades* (29ème) (rouge avec croix blanche) ; à Jupiter, le *Chevalier de l'Aigle blanc et noir* ou *Kadosch* (30ème) ; à Saturne, l'*Echelle d'or* des mêmes *Kadosch*[7].

Selon Dante, le *huitième Ciel du Paradis*, le *Ciel étoilé* (ou des *étoiles fixes*), est le *Ciel des Rose-Croix* : les *Parfaits* y sont vêtus de blanc ; ils y exposent un symbolisme analogue à celui des *Chevaliers d'Heredom*[8] ; ils y professent la « doctrine évangélique »[9], celle même de Luther, opposée à la doctrine catholique romaine. De même, les *Rose-Croix* du commencement du XVIe siècle étaient franchement *antipapistes*.

Pour faire comprendre quel est le symbolisme dont il s'agit ici, voici la description de la *Jérusalem Céleste*, telle qu'elle est figurée dans le *Chapitre des Souverains Princes Rose-Croix* de l'*Ordre de Heredom de Kilwinning*, appelés aussi *Chevaliers de l'Aigle et du Pélican* :

---

[5] L'auteur veut sans doute dire : « dont l'emploi symbolique remonte aux temps les plus reculés », car nous ne pouvons supposer qu'il ait eu la prétention d'assigner une date à la création du nombre *trois* lui-même.

[6] Les insignes de ce grade de *Prince de Mercy* sont : un tablier rouge, au milieu duquel est peint ou brodé un triangle blanc et vert, et un cordon aux trois couleurs de l'Ordre, placé en sautoir, auquel est suspendu pour bijou un triangle équilatéral (ou *Delta*) en or (*Manuel maçonnique* du F∴ Vuillaume, p. 181).

[7] Voir ce que nous disions au sujet de ces divers symboles dans l'article que nous avons rappelé au début (p. 434).

[8] *L'Ordre de Heredom de Kilwinning* est le *Grand Chapitre* des hauts grades rattaché à la *Grande loge Royale d'Edimbourg*, et fondé, selon la tradition, par le roi Robert Bruce. (Thory, *Acta Latomorum*, Tome Ier, p. 317.) – Le mot anglais *Heredom* signifie *Héritage (des Templiers)* ; cependant, certains font venir cette désignation de l'hébreu *Harodim*, titre donné à ceux qui dirigeaient les ouvriers employés à la construction du *Temple de Salomon*.

[9] On sait que les Protestants se servent habituellement de cette expression pour désigner leur propre doctrine.

« Dans le fond (de la dernière chambre) est un tableau où l'on voit une montagne d'où découle une rivière, au bord de laquelle croît un arbre portant douze sortes de fruits. Sur le sommet de la montagne est un socle composé de douze pierres précieuses en douze assises. Au-dessus de ce socle est un carré en or, sur chacune des faces *(sic)* duquel sont trois anges avec les noms de chacune des douze tribus d'Israël. Dans ce carré est une croix, sur le centre de laquelle est couché un agneau[10]. »

« Dans les XXIVe et XXVe chants du *Paradis*, on retrouve le triple baiser du *Prince R∴-C∴*, le *pélican*[11], les tuniques blanches, les mêmes que celles des vieillards de l'*Apocalypse*, les bâtons de cire à cacheter, les trois vertus théologales des Chap∴ Maç∴ (*Foi*, *Espérance* et *Charité*) ; car "la *fleur symbolique des Rose-Croix* a été adoptée par l'Église de Rome comme la figure de la Mère du Sauveur[12] (*Rosa mystica* des litanies), et par celle de Toulouse (les *Albigeois*) comme le type mystérieux de l'assemblée générale des *Fidèles d'Amour*". Ces métaphores étaient déjà employées par les *Pauliciens*, prédécesseurs des *Cathares* des Xe et XIe siècles ».

Voici maintenant, sur le même sujet, un passage de l'*Histoire de la Magie* d'Éliphas Lévi, également cité par Sédir (pp. 15-16) :

« On a multiplié les commentaires et les études sur l'œuvre de Dante, et personne, que nous sachions, n'en a signalé le véritable caractère.

« L'œuvre du grand Gibelin est une déclaration de guerre à la Papauté par la révélation hardie des *Mystères*. L'épopée de Dante est *johannite (sic) et gnostique* ; c'est une application hardie des figures et des nombres de la *Kabbale* aux dogmes chrétiens, et une négation secrète de tout ce qu'il y a d'absolu dans ces dogmes. Son voyage à travers les mondes surnaturels s'accomplit comme l'*initiation aux mystères d'Éleusis et de Thèbes*. C'est Virgile qui le conduit et le protège dans les cercles du nouveau Tartare, comme si Virgile, le tendre et mélancolique prophète des destinées du fils de Pollion, était aux yeux du poète florentin le père illégitime, mais véritable, de l'épopée chrétienne. Grâce au génie païen de Virgile, Dante échappe à ce gouffre sur la porte duquel il avait lu une sentence de désespoir ; il y échappe *en mettant sa tête à la place de ses pieds et ses pieds à la place de sa tête*, c'est-à-dire en prenant le contre-pied du dogme, et alors il remonte à la lumière en se servant du démon lui-même comme d'une échelle monstrueuse ; il échappe à l'épouvante à force d'épouvante, à l'horrible à force d'horreur. L'Enfer, semble-t-il, n'est une impasse que pour ceux qui ne savent pas se retourner ; il prend le diable à rebrousse-poil, s'il m'est permis d'employer ici cette expression familière, et s'émancipe par son audace.

---

[10] *Manuel maçonnique* du F∴ Vuillaume, pp. 143-144.

[11] Sur le pélican, voir l'article intitulé *Symbolisme Maçonnique et Théosophie* (*La France Antimaçonnique*, 28ème année, pp. 13-16).

[12] Voir le portail gauche de Notre-Dame de Paris.

C'est déjà le protestantisme dépassé, et le poète des ennemis de Rome a déjà deviné Faust montant au Ciel sur la tête de Méphistophélès vaincu. »[13]

« Remarquons aussi que l'Enfer de Dante n'est qu'un *Purgatoire négatif*. Expliquons-nous : son Purgatoire semble s'être formé dans son Enfer comme dans un moule, c'est le couvercle et comme le bouchon du gouffre, et l'on comprend que le Titan florentin, en escaladant le Paradis, voudrait jeter d'un coup de pied le Purgatoire dans l'Enfer.

« Son Ciel se compose d'une série de *cercles kabbalistiques* divisés par une *croix* comme le *pantacle d'Ézéchiel* ; au centre de cette *croix* fleurit une *rose*, et nous voyons apparaître pour la première fois, exposé publiquement et presque catégoriquement expliqué, le *symbole des Rose-Croix*. »

D'ailleurs, vers la même époque, ce symbole apparaissait aussi, quoique peut-être d'une façon un peu plus voilée, dans une autre œuvre poétique célèbre : le *Roman de la Rose*.

« Éliphas Lévi, dit encore Sédir (pp, 25-26), pense que le *Roman de la Rose* et le poème du Dante sont deux formes opposées[14] d'une même œuvre : l'initiation à l'indépendance intellectuelle, la satire des institutions contemporaines, et la formule allégorique des *grands secrets de la société rosicrucienne*. »

« Ces importantes manifestations de l'occultisme[15], dit Éliphas Lévi, coïncident avec l'époque de la *chute des Templiers*, tandis que Jean de Meung et Clopinel *(sic)*, contemporains du Dante, florissaient à la cour brillante de Philippe le Bel[16]. Le *Roman de la Rose* est le poème épique de l'ancienne France ; c'est une œuvre profonde sous des dehors triviaux [17] ; c'est une exposition des *mystères de l'occultisme* aussi savante que celle d'Apulée. La *rose* de Flamel, celle de Jean de Meung et celle du Dante fleurirent sur le même arbre. »

Ainsi, dès le XIIIe siècle, il y avait déjà, en France aussi bien qu'en Italie, une tradition secrète[18], celle-là même qui devait porter plus tard le nom de *tradition*

---

[13] Ce passage d'Éliphas Lévi a été, comme bien d'autres d'ailleurs, reproduit *textuellement* par le F∴ Albert Pike (*Morals and Dogma of Freemasonry*, p. 822).

[14] Il serait plus exact de dire *complémentaires*.

[15] Il n'est pas inutile de redire ici que nous faisons nos plus expresses réserves sur l'emploi de ce terme pour tout ce qui est antérieur à Éliphas Lévi lui-même. – Voir à ce sujet notre précédent article intitulé *À propos des Supérieurs Inconnus et de l'Astral* (*La France Antimaçonnique*, 27ème année, n° 51. p. 604).

[16] Jean de Meung et Clopinel ne sont en réalité qu'un seul et même personnage : la première partie du *Roman de la Rose* eut pour auteur Guillaume de Lorris (mort vers 1230), et la seconde fut écrite près d'un demi-siècle plus tard, par Jean de Meung *dit* Clupinel (1250-1305 environ) ; c'est ce dernier qui fut en effet contemporain de Dante (1265-1321) et de Philippe le Bel (roi en 1285, mort en 1314). – La continuation de cette œuvre par un second auteur aussi éloigné chronologiquement du premier, montre bien que l'un et l'autre devaient être des représentants d'une même tradition.

[17] On peut dire la même chose, au XVIe siècle, des œuvres de Rabelais, qui renferment aussi une signification ésotérique qu'il pourrait être intéressant d'étudier.

[18] *Occulte*, si l'on veut, mais non *occultiste*.

rosicrucienne[19]. Cette doctrine était conservée par des associations comme celles de la *Fede Santa* et des *Fidèles d'Amour*, et cette *Massenie du Saint Graal* dont le F∴ Henri Martin parle en ces termes dans son *Histoire de France* (t. III, p. 398), à propos des romans de chevalerie[20] :

« Dans le *Titurel*, la légende du Graal atteint sa dernière et splendide transfiguration, sous l'influence d'idées que Wolfram[21] semblerait avoir puisées en France, et particulièrement chez les Templiers du midi de la France. Un héros appelé Titurel fonde un Temple pour y déposer le saint *Vessel*, et c'est le prophète Merlin qui dirige cette construction mystérieuse, initié qu'il a été par Joseph d'Arimathie en personne au plan du *Temple de Salomon*. La *Chevalerie du Graal* devient ici la *Massenie*, c'est-à-dire une Franc-Maçonnerie ascétique, dont les membres se nomment les *Templistes*, et l'on peut saisir ici l'intention de relier à un centre commun, figuré par ce Temple idéal, l'*Ordre des Templiers* et les nombreuses *confréries de constructeurs* qui renouvellent alors l'architecture du moyen-âge. On entrevoit là bien des ouvertures sur ce qu'on, pourrait nommer l'histoire souterraine de ces temps, beaucoup plus complexes qu'on ne le croit généralement.

« Ce qui est bien curieux et ce dont on ne peut guère douter, c'est que la Franc-Maçonnerie moderne remonte d'échelon en échelon jusqu'à la *Massenie du Saint Graal*. »

Il serait peut-être imprudent d'adopter cette opinion d'une façon trop exclusive, mais il n'en est pas moins bon d'en tenir compte, car cela peut en effet aider à saisir l'obscure filiation des sociétés secrètes au cours du moyen-âge, époque où elles furent vraiment secrètes, bien plus qu'elles ne l'ont jamais été depuis lors, même la *Rose-Croix* de 1610, et surtout la Franc-Maçonnerie moderne.

---

[19] La dénomination de *Fraternitas Rosæ-Crucis* apparaît pour la première fois eu 1374 ; le symbole de la *Rose-Croix* est certainement bien antérieur, mais la légende de *Christian Rosenkreuz* ne fut entièrement constituée que vers la fin du XVI[e] siècle. (Cf. Sédir, *Histoire des Rose-Croix*, pp. 34-35.)

[20] Cité par Sédir dans le même ouvrage (pp. 21-22).

[21] « Le Templier souabe Wolfram d'Eschenbach, auteur de *Parceval*, imitateur du Bénédictin satirique Guyot de Provins. »

M. Nicoullaud récidive…

Paru dans la France Antimaçonnique*, le 19 mars 1914.*

M. Nicoullaud exhale encore sa mauvaise humeur contre nous dans la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* du 5 mars 1914 (*Index occultiste*, article *Antimaçonnerie occulte*, pp. 502-503). La raison en est que, dans notre réponse à M. Bord, nous avons fait allusion, en des termes lui ont déplu, aux « quelques romans » dont il est l'auteur. Il nous fait remarquer qu'« il n'a écrit que deux romans : *L'Expiatrice* et *Zoé la Théosophe à Lourdes* ». C'est peut-être déjà trop, surtout lorsqu'il s'agit de romans « à clef », extrêmement malveillants pour certaines personnes et pour certaines institutions vis-à-vis desquelles un « écrivain catholique » se croit d'ordinaire tenu à plus d'égards, ou tout au moins à plus de ménagements.

Pour que l'on puisse juger de l'esprit qui anime ces deux ouvrages, nous allons reproduire *in extenso* les notices qui leur ont été consacrées par M. Dujols (*Bibliothèque des Sciences Ésotériques*, avril 1912, pp. 39-40), dont M. Nicoullaud ne pourra sans doute pas récuser le témoignage, puisqu'il l'a lui-même appelé « le plus fin joaillier des bibliophiles occultistes » (*Bibliographie maçonnique du F∴ Pecters-Baertsoen*, p. 365, dans la *Revue* du 5 janvier 1914).

« 229. NICOULLAUD (Charles). *L'Expiatrice*. Paris, 1909. – M. Ch. Nicoullaud n'est pas une physionomie inconnue des amis de l'Occulte. Qui n'a au moins entendu parler du savant *Manuel d'Astrologie sphérique et judiciaire* de Fomalhaut ? Les deux ne font qu'un, et le personnage est vraiment curieux à étudier dans son double avatar. Ici, l'astrologue s'efface devant le mystique, car, sous la forme attrayante du roman, l'*Expiatrice* est une œuvre de haute mysticité. C'est même plus, si, comme il nous semble, on peut lire la piquante autobiographie de l'auteur sous le personnage avenant de Pierre Valmary. Maintenant, la mystique de M. Nicoullaud est-elle de l'école teutonique, ou de l'école espagnole ? L'écrivain ne dissimule point sa sympathie pour cette dernière. Saint Jean de la Croix, en effet, est un très grand maître, et prisé même de ceux qui, par suite d'essoufflement, comme cet excellent Père Guissin, ne sont pas en état de tenter la rude escalade du Carmel. Toutefois, avec le guide de M. Nicoullaud, on peut, tout au moins, suivre l'ascèse des yeux. Et ce rôle de simple "voyeur" est loin d'être banal. En dehors de l'héroïne, qui a la blancheur et le parfum du lis, on rencontre, dans le champ de la lorgnette, un certain Père Jésuite qui ne se roule pas précisément dans les épines, et une demoiselle Heltrude de Bois-Loudun dont la piété ardente aurait joliment besoin de l'éteignoir du… sacristain. Il paraît que ce n'est pas une charge, mais bien une photographie d'après nature. L'auteur le dit, ou, si l'on veut, le laisse entendre. Or, en sa qualité de catholique pratiquant, il doit être bien renseigné. Tout de même, on croyait que, le F∴ Eugène Sue avait dit tout le mal possible des Jésuites. Eh bien, non, il restait, paraît-il, encore

quelque chose, puisque M. Nicoullaud a jugé nécessaire d'ajouter ce mordant codicille au *Juif Errant* !

« 230. NICOULLAUD (Charles). *Zoé la Théosophe à Lourdes. Étude de psychologie mystique*. Paris, 1911. – Il y avait tout lieu de croire que le R. P. Dagobert Guissin, Mlle Heltrude de Bois-Loudun, et *tutti quanti*, ne se seraient jamais relevés du rude coup de boutoir porté contre eux dans l'*Expiatrice* ; mais, suivant un mot célèbre, il est des morts qu'il faut qu'on tue, et M. Nicoullaud n'y va pas pour rire, puisqu'il faut en finir. Or, entre temps, une certaine Flavienne d'Hérectine – un nom prédestiné et pas trop mal trouvé, dans l'espèce – s'inspirant de l'Écriture, qui recommande de ne pas mettre le pied sur la mèche qui fume encore, rallume à son cœur de braise vive le flambeau vacillant de la pauvre Heltrude, tandis que ce bon Père Guissin souffle dessus avec un pieux zèle, pour activer la flamme. Il se rencontre que Mme Flavienne d'Hérectine est cette singulière Supérieure d'un ordre érotico-mystique qui défraya, il y a quelques années, la chronique scandaleuse de Paris. On se rappelle même qu'après un procès retentissant, où le poivre et le sel ne furent pas ménagés, tout s'éteignit soudain, connue si l'on avait noyé cette fournaise rouge sous une douche abondante. Mais les apparences sont trompeuses, et les volcans assoupis ont parfois des réveils terribles. Voila comment l'auteur nous introduit dans les coulisses de ce qu'il est convenu d'appeler le grand monde, et la lorgnette a fort à faire. Ce n'est rien de le dire, il faut le voir ! Cependant, la pauvre *Expiatrice* continue l'ascension douloureuse du Carmel ; elle connaît les deux nuits obscures de l'âme de saint Jean de la Croix, et, arrivée enfin au sommet, goûte aux joies célestes de l'extase et des divins stigmates. Il ne fallait rien moins que cette vision pure pour effacer les ombres sataniques qui avaient souillé les lentilles de nos jumelles, si tant est qu'il n'en reste plus rien sur le cristal essuyé. Mais la Théosophie, Lourdes, que devient tout cela au milieu de ces péripéties affriolantes ? La Théosophie – ainsi le voulaient la thèse et les opinions de l'auteur – a été vaincue par Lourdes, nécessairement ; mais plutôt par concession sentimentale que par mise en œuvre de la raison. Et cependant, l'écrivain mystique était de taille à ne pas reculer devant une tâche sans doute plus ardue. Mais peut-être aussi la Théosophie n'est-elle intervenue là que pour servir de pompon au livre, car c'est à peu près la seule personne qui s'en tire sans trop de mal. En résumé, M. Ch. Nicoullaud a voulu, dans une série de volumes – espérons que celui-ci ne sera pas le dernier – nous montrer la bonne et la mauvaise mystique : la blanche et la noire. Or, les circonstances veulent, dans ces aventures, que la noire soit représentée par les Jésuites. Je ne sais comment le Père Barbier prendra la chose, mais il pourrait bien y voir encore quelque nouvelle infiltration maçonnique ; et alors, comme il a le bras long – il va de Paris jusqu'à Rome – M. Nicoullaud – astrologue avéré, mystique audacieux – n'aura pas trop, pour se blanchir, des 96 pages de sa *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*. »

Que doit-on penser d'ouvrages susceptibles de donner lieu à des appréciations comme celles-là ? Il se dégage incontestablement de ces romans une impression pénible et malsaine ; l'auteur a beau y avoir fait un grand étalage d'« érudition », et même de « haute mysticité », il est bien vrai qu'il restera toujours quelque chose des « ombres sataniques » qu'il a imprudemment évoquées.

Il est permis, d'autre part, de se demander pourquoi la Théosophie seule « s'en tire sans trop de mal » ; il est pourtant bien aisé, en réalité, de montrer toute l'inconsistance de cette prétendue doctrine. M. Nicoullaud la croit peut-être plus redoutable qu'elle n'est, et il lui accorde une importance exagérée au détriment de certaines autres plus sérieuses, alors que, par exemple, il pense s'en tirer avec quelques plaisanteries faciles pour réfuter Swedenborg, qui, malgré certaines extravagances au moins apparentes, méritait beaucoup mieux que cela.

Pour en revenir à la question principale, notre contradicteur pourrait assurément nous objecter qu'« antijésuitisme » n'est pas forcément synonyme d'« anticléricalisme ». Soit ; mais, puisqu'il semble nous mettre au défi de lui « citer une phrase anticléricale tirée de ses ouvrages », en voici une que nous extrayons de *Zoé la Théosophe à Lourdes* (p. 204), et qui est très nette à ce point de vue : « Et s'il fallait faire le départ dans le Lourdes, tel qu'il est sorti de la main des hommes, il faudrait laisser aux autorités ecclésiastiques, aux évêques, aux Peyramale, aux Sempé et aux grandiloquents Lasserre et C[ie] leurs monuments, leurs constructions, leur luxe criard, leurs romans historiques ; et donner à l'humble Bernadette le souffle de charité qui, seul, préserve Lourdes. »

Ici, ce n'est pas aux Jésuites que s'en prend M. Nicoullaud, c'est bien « aux évêques » et « aux autorités ecclésiastiques » ; après cela, lorsqu'il déclare, comme il le fait si volontiers, que « les vrais mystiques restent toujours soumis aux directions de l'Église », ne devrait-il pas, pour être conséquent avec lui-même, leur faire presque un reproche de ce manque d'indépendance, ou tout au moins le regretter ? Les choses iraient si bien, à Lourdes, si Bernadette avait consenti à se charger elle-même de toute l'organisation, en priant les « autorités ecclésiastiques » de ne pas se mêler de ses affaires !… Quant à ce que M. Nicoullaud appelle les « romans historiques » de Lasserre, nous pourrions bien, à ce propos, lui dire à notre tour : « Quand on porte une accusation comme celle-là sur un écrivain catholique », ou tout aussi bien sur n'importe quel écrivain réputé sérieux, quelles que soient ses opinions, « on se doit à soi-même de l'appuyer d'un texte », et même de plusieurs.

Maintenant, si notre « adversaire » y tient encore, nous pourrons citer plusieurs autres passages de ses romans, qui suffiront à édifier pleinement nos lecteurs sur la mentalité assez spéciale de cet « écrivain catholique »… et « réaliste ». Cette mentalité se trahit jusque dans son livre récent sur L'*Initiation Maçonnique*, dont il nous a fait un grief de n'avoir pas parlé en son temps ; pourtant, il valait mieux pour lui qu'il en fût ainsi, étant donnée la critique que, en toute sincérité, nous aurions été obligé d'en faire.

Nous sommes amené aussi, par ces considérations, à nous demander si ce n'est pas en raison de leur « réalisme », vraiment excessif parfois, que M. Nicoullaud accueille certaines fantaisies pseudo-kabbalistiques, quelque peu déplacées dans une revue qui se respecte, comme celle que nous voyons précisément s'étaler, durant 30 pages, dans ce même numéro du 5 mars. Il y a longtemps que nous sommes fixés sur la valeur de ce genre de travaux, car nous en connaissons fort bien l'origine et l'inspiration, peut-être mieux que ne les connaît M. Nicoullaud lui-même ; et nous ne

désespérons pas de voir apparaître un de ces jours, commenté selon toutes les règles de l'« initiation verbale » et « littérale », le fabuleux « *Gennaïth-Menngog de Rabbi Éliézer Hakabir* » !

Il y aurait assurément beaucoup à dire… et à redire sur tout cela ; mais pourtant, nous ne tenons pas à nous y étendre outre mesure, car nous ne sommes pas disposé à laisser dévier entièrement le débat sur ce terrain « personnel » où notre contradicteur semble vouloir le porter de préférence. Nous n'avions même pas l'intention de revenir sur son « antijésuitisme », s'il ne nous y avait provoqué ; seulement, puisque c'est lui qui nous force à préciser, tant pis si ce qu'il appelle une « légende bouffonne » en reçoit un accroissement de vitalité. Ceci dit, il faut que M. Nicoullaud sache bien que sa personnalité, tout comme celle de M. Bord, n'a pas assez d'importance à nos yeux pour absorber les questions de « principes » qui ont donné naissance à cette discussion ; et même, dût son amour-propre en souffrir, elle nous est, au fond, plutôt indifférente…

M. Nicoullaud écrit encore, à propos de notre réponse à M. Bord : « Quant aux autres parties de l'article qui me concernent, j'attendrai pour en parler que le "Sphinx" se soit explique, s'il juge à propos de le faire, sur ma réponse du 5 février dernier. » C'est ce que nous avons fait dans la *France Antimaçonnique* du 12 février, de sorte que, maintenant, c'est à nous d'attendre que notre « adversaire » en ait pris connaissance. Il pourra, à l'avenir, « s'éviter la peine » de parler de notre « méthode de maître d'école » (!), puisque, là-dessus aussi, nous lui avons répondu ; mais, bien entendu, ce ne sont pas ses observations « charitables » (?) qui nous feront changer cette « méthode ». Nous continuerons donc à « mettre des *sic* », non pas « à tout bout de champ », mais partout où bon nous semblera, comme c'est notre droit incontestable, et sans avoir à lui en demander la permission. Il peut être bien assuré, d'ailleurs, que ce ne sera jamais « hors de propos », car, lorsque nous mettons un *sic*, nous savons fort bien pourquoi nous le mettons ; si M. Nicoullaud ne le voit pas, c'est malheureux pour lui. Pourtant, il est des cas où nous devons lui reconnaître une excuse : par exemple, s'il a vu que des auteurs tels que Papus parlaient de *Sephiroths*, il a bien pu s'imaginer que cette duplication du pluriel devait cacher quelque chose de « profondément initiatique » ; et, somme toute, cette illusion est pardonnable de la part de quelqu'un qui croit trouver une « initiation »… jusque chez les spirites ! Seulement, si M. Nicoullaud avait constaté comme nous qu'il y'a, parmi les occultistes, d'illustres « docteurs en Kabbale » qui ne connaissent même pas l'alphabet hébraïque, il serait peut-être moins prompt à s'enthousiasmer pour leurs fautes d'orthographe. Et il en est assurément d'autres qui, pour n'être pas occultistes, ne sont pas davantage à l'abri de ces petites mésaventures ; il est bien facile d'affirmer que l'on connaît à fond « le Zohar et le Talmud de la Kabbale juive » (?!), mais il serait peut-être quelquefois plus difficile d'en donner des preuves suffisantes.

M. Nicoullaud termine en disant que nous sommes « trop savant pour que personne songe jamais à nous attribuer la paternité de ce qu'il écrit ». Nous ne comprenons pas trop ce qu'il a voulu dire, car nous avons l'habitude de placer entre guillemets « les textes que nous reproduisons », et il nous semble que cela doit suffire

pour qu'il ne vienne à personne l'idée de nous en « attribuer la paternité ». Certes, nous nous en voudrions d'être aussi « savant » que M. Nicoullaud ; mais, si nous sommes loin d'avoir cette prétention, nous pouvons tout de même avoir quelquefois celle de connaître certaines choses qu'il ignore, ce qui est tout différent.

En tout cas, il ne pourra pas dire de nous que « ce sont toujours les mêmes Claudio Jannet, Deschamps, Crétineau-Joly et Barruel qui se réincarnent (!) pour professer » dans nos articles. Il y a, comme nous l'avons dit, bien des points qu'ils ont pu traiter incomplètement ou laisser de coté, et auxquels il vaut mieux, par conséquent, s'attacher de préférence, plutôt que de « rééditer indéfiniment ces quatre évangélistes de l'antimaçonnerie », suivant l'heureuse (?) expression de M. Bord. D'autre part, s'il nous arrive de trouver dans un auteur maçonnique une relation de certains faits qui (à part les appréciations) concorde entièrement avec celle qu'en a donnée Barruel, nous y verrons une confirmation de la véracité de ce dernier, et, naturellement, nous nous en réjouirons. Ce à quoi nous n'aurions jamais pensé, en pareil cas, c'est à dire, comme l'a fait dernièrement M. Bord, que l'auteur maçonnique en question a parlé « d'après Barruel » ; vraiment, ce serait un peu ridicule pour quelqu'un qui avait la possibilité de remonter à des sources originales !

Puisque nous en sommes venu à parler de M. Bord, nous constaterons qu'il garde désormais, à notre égard, un silence dont il aurait bien dû ne jamais se départir. Nous n'avons qu'à le féliciter de cette nouvelle attitude, car elle est l'indice d'une prudence qui, chez lui, pourrait bien être un commencement de sagesse. Il aura sans doute compris qu'en s'imaginant sans cesse qu'on est entouré d'« adversaires » et en agissant en conséquence, on finit par s'en créer réellement ; voilà une vérité dont M. Nicoullaud pourrait également faire son profit.

Quelques documents inédits sur l'Ordre des Élus Coëns

Paru dans la France Antimaçonnique,
les 23 avril, 21 et 28 mai, 4 juin, et 9 juillet 1914.

Nous avons fait allusion, à diverses reprises, à l'*Ordre des Élus Coëns*, fondé par Martinès de Pasqually. Dans sa préface au *Traité de la Réintégration des Êtres*, le « Chevalier de la Rose Croissante » déjà fréquemment cité par nous, écrit :

« Cet homme (Martinès), d'un désintéressement et d'une sincérité au-dessus de tout soupçon, s'efforça de ramener aux principes essentiels de la Franc-Maçonnerie certaines Loges qui s'en étaient très sensiblement écartées à cette époque (c'est-à-dire dans la seconde moitié du XVIIIe siècle), par suite d'une série d'événements qu'il est inutile de rapporter ici.

« La tâche de Martinès était difficile : parcourant successivement, de 1750 à 1772, les principales villes de France, il sélecta au sein des ateliers maçonniques ce qu'il jugea pouvoir servir à constituer un noyau, un centre pour ses opérations ultérieures. Délivrant au nom de son *Tribunal Souverain*, établi à Paris dès 1767, des patentes constitutives aux Loges clandestines de province, il n'hésita pas à recruter aussi au dehors des hommes qui lui parurent dignes du ministère qu'ils auraient à exercer[1].

« C'est ainsi que se forma ce que M. Matter appelle avec justesse le *Martinisme*[2], et qui, sous le nom de *Rite des Élus Coëns*, n'est autre chose qu'une branche très orthodoxe de la véritable Franc-Maçonnerie, greffée sur l'ancien tronc et basée sur un ensemble d'enseignements traditionnels très précis, transmis suivant exactement la puissance réceptive acquise par ses membres au moyen d'un travail entièrement personnel. La théorie et la pratique se tenaient étroitement ».

Nous avons cité cet extrait pour fixer le véritable caractère des *Élus Coëns*. Voici maintenant quelques détails ayant trait au rôle joué dans cet Ordre par Louis-

---

[1] Il s'agissait, dans la pensée du fondateur, d'un véritable ministère *sacerdotal*, car le mot *Cohen*, en hébreu, signifie *prêtre* ; ce serait donc, en quelque sorte, un essai de restauration du sacerdoce judaïque dans la Maçonnerie *intérieure*.

[2] Nous ne pouvons, quant à nous, trouver que cette appellation soit *juste* ; elle ne le serait que si le système des *Élus Coëns* traduisait seulement des idées personnelles à Martinès, ce qui n'est pas, d'après la suite même de notre citation ; mais l'auteur avait des raisons particulières de faire preuve de bienveillance à l'égard de Matter.

Claude de Saint-Martin, et qu'il est également bon de rappeler pour dissiper certaines confusions :

« Peu d'années après le départ de Martinès de Pasqually pour les Antilles (1772), une scission se produisit dans l'Ordre qu'il avait si péniblement formé, certains disciples restant très attachés à tout ce que leur avait enseigné le Maître, tandis que d'autres, entraînés par l'exemple de Saint-Martin, abandonnaient la pratique active pour suivre la voie incomplète et passive du mysticisme[3]. Ce changement de direction dans la vie de Saint-Martin pourrait nous surprendre si nous ne savions pas combien, durant les cinq années qu'il passa à la Loge de Bordeaux, le disciple avait eu d'éloignement pour les opérations extérieures du Maître…

« L'enseignement de Rodolphe de Salzmann contribua beaucoup à doter la France d'un mystique remarquable, mais cet enseignement ne put ouvrir à Saint-Martin la doctrine de l'éminent théurge de Bordeaux (c'est-à-dire de Martinès)…

« Nous ne nous sommes étendu sur les particularités de la vie de Saint-Martin que pour montrer que c'est bien à tort que des historiens mal informés attribuèrent au théosophe d'Amboise la succession du théurge de Bordeaux, et que d'autres, encore plus mal documentés, en ont fait le fondateur d'un *Ordre du Martinisme*. Saint-Martin ne fonda jamais aucun Ordre ; il n'eut jamais cette prétention, et le nom de *Martinistes* désigne simplement ceux qui avaient adopté une manière de voir conforme à la sienne, tendant plutôt à s'affranchir du dogmatisme rituélique des Loges et à le rejeter comme inutile[4]. »

Ainsi, tout ce qui concerne les *Élus Coëns* doit être rapporté exclusivement à Martinès[5], et c'est un non-sens que d'attribuer à cet Ordre ou à la doctrine qu'il professait le nom de *Martinisme* : c'est là ce que nous tenions à bien faire ressortir avant tout.

∴

Les documents qui ont été publiés sur l'*Ordre des Élus Coëns* sont assez peu nombreux ; les plus importants sont ceux dont nous avons déjà parlé, et qui forment deux volumes de la *Bibliothèque Rosicrucienne*, publiée sous les auspices du *Rite de Misraïm*. Le premier est l'ouvrage de Martinès lui-même, intitulé *Traité de la Réintégration des Êtres dans leurs premières propriétés, vertus et puissance*

---

[3] Ceci caractérise nettement l'opposition, déjà signalée par nous, entre la voie des « mystiques » et celle des « initiés ».

[4] Nous signalons tout particulièrement ce passage à ceux qui prétendent, par exemple, que « l'introduction des Loges Martinistes en Russie date de saint Martin (*sic*) lui-même ». Nous les renverrons également à la *Notice historique sur le Martinésisme et le Martinisme*, du même auteur, pp. 175-192. Il n'y a jamais eu de « Loges Martinistes » que dans l'imagination des occultistes contemporains.

[5] Ce qui ne veut pas dire, nous y insistons, qu'il s'agisse d'une œuvre *personnelle*, puisqu'elle était au contraire « basée sur un ensemble d'enseignements traditionnels très précis ».

spirituelles et divines. Le second renferme les *Enseignements secrets de Martinès de Pasqually*, tels qu'ils ont été recueillis et exposés par Franz von Baader.

D'autre part, l'ouvrage de Papus sur *Martinès de Pasqually* contient des lettres de provenances diverses, dont certaines sont intéressantes, mais qui ne sont pas toujours présentées d'une façon parfaitement intelligible. À ce même ouvrage sont joints, en appendice, les *Catéchismes* des grades suivants : 1° *Apprentif Élu Coën* ; 2° *Compagnon Élu Coën* ; 3° *Maître Particulier Élu Coën* ; 4° *Maître Élu Coën* ; 5° *Grand Maître Coën, surnommé Grand Architecte* ; 6° *Grand Élu de Zorabel, soi-disant Chevalier d'Orient*[6].

Dans cette nomenclature, assez courte comme on le voit, nous ne pensons rien avoir omis d'important ; les moindres fragments authentiques relatifs aux *Élus Coëns* sont donc intéressants en raison de leur rareté même.

∴

Les documents que nous allons publier ici consistent en une série d'*Instructions* données, au début de l'année 1774, aux *Élus Coëns* de Lyon. Ceux-ci appartenaient à la Loge *La Bienfaisance*, présidée par Willermoz ; mais cette Loge, dans son ensemble, n'a jamais pratiqué le *Rite des Élus Coëns*, comme certains l'ont prétendu à tort. À ce propos, le « Chevalier de la Rose Croissante » écrit encore[7] : « Nous ferons observer à M. Papus, qui parle d'une Loge d'*Élus Coëns* siégeant à Lyon, à partir de 1765, sous la présidence de Willermoz, qu'il n'y avait encore à Lyon, au commencement de 1770, que six *Élus Coëns*, dont Willermoz, à peine initiés. » À cette époque, ils firent des propositions à Martinès pour obtenir la fondation d'un établissement régulier ; mais il ne semble pas que ces démarches aient été couronnées de succès.

Il est donc très probable qu'il n'y eut jamais à Lyon une organisation complète des *Élus Coëns*, d'autant plus que Saint-Martin, qui passa précisément dans cette ville l'année 1774, et qui y écrivit alors son livre *des Erreurs et de la Vérité*, parle simplement « d'un cercle qu'il instruisait chez M. Villermas (*sic*) »[8], expression qui ne saurait s'appliquer à une Loge régulière « juste et parfaite ». D'ailleurs, à la suite du *Convent de Lyon*, en 1778, la Loge *La Bienfaisance* adopta définitivement le *Régime Écossais Rectifié*, que Papus « a jugé utile de baptiser *Willermozisme* »[9], mais qui n'eut jamais rien de commun avec l'Ordre des *Élus Coëns*. La plus grande partie des archives de Lyon, aujourd'hui dispersées, se rapportait naturellement à ce même

---

[6] Il manque à cette collection le *Catéchisme* du septième et dernier grade, celui de *Rose-Croix*, qui, d'ailleurs, était en réalité le dixième, en comptant les « grades du porche », c'est-à-dire les trois grades symboliques ordinaires, précédant nécessairement tous les autres.

[7] *Notice historique sur le Martinésisme et le Martinisme*, p. 33, note 2.

[8] *Ibid*., pp. 41-42.

[9] *Ibid*., pp. 175-176.

Régime Rectifié ; l'ignorance de certains auteurs à cet égard leur a fait commettre parfois de singulières confusions[10].

Pour en revenir à nos *Instructions*, nous ne pensons pas qu'elles aient été rédigées par Martinès lui-même, qui, parti pour Port-au-Prince le 5 mai 1772, y mourut le 20 septembre 1774. Cependant, il est certain qu'elles sont directement inspirées de ses enseignements, car elles présentent notamment, en divers endroits, de frappantes analogies avec certains passages du *Traité de la Réintégration des Êtres*, écrit à Bordeaux dans le courant de l'année 1770.

Nous reproduirons intégralement les six *Instructions*[*] que nous possédons, en respectant scrupuleusement toutes les particularités de langage, de style et même d'orthographe du manuscrit original. Nous nous bornerons à y ajouter, lorsqu'il y aura lieu, quelques notes très brèves, nous réservant d'en commenter ultérieurement les points les plus intéressants.

---

[10] *Ibid*., pp. 177-l78, note.
[*] [La 6e Instruction n'a jamais été publiée, par suite de la cessation de *La France antimaçonnique*.]

INSTRUCTIONS SUR LA CRÉATION
UNIVERSELLE MATÉRIELLE TEMPORELLE
ET LE NOMBRE SÉNAIRE QUI LA PRODUIT
ET SES RAPPORTS AVEC L'HOMME

1re Instruction[11]

Le Créateur voulant former cet Univers phisique de matière apparente pour la manifestation de sa Puissance, de sa Justice et de sa Gloire, le plan qu'il en conçu se présenta à son imagination divine sous une forme triangulaire, à peu près comme le plan ou le dessein d'un tableau se présente à l'imagination du peintre qui l'entreprend avant de commencer l'exécution. Ce plan étant triangulaire, l'ouvrage qui en est provenu devait en porter l'empreinte et être triangulaire ou ternaire comme luy, et il l'est en effet[12].

Je dis que la Création universelle matérielle a été opérée par la Créateur pour la manifestation de sa Puissance, de sa Justice et de sa Gloire ; sa Puissance s'est manifestée en effet par l'acte même de la Création qui a été produitte de rien par sa seule volonté ; sa Justice l'a été par la punition des premiers esprits prévaricateurs qu'il a chassés de sa présence. Le Créateur étant immuable dans ses décrets n'a pu les priver des vertus et puissances qui étaient innées en eux par leur principe d'émanation divine, mais il a changé leur Loix d'action spirituelle, il a formé cet Univers matériel où il les a relégué pour être un lieu de privation et pour qu'ils y exerçassent pendant une éternité leur action, Puissance et Volonté mauvaise dans les Bornes qu'il leur a fixé ; de cette manifestation de Puissance et de Justice du Créateur résulte sans contredit celle de sa Gloire, cet Univers devait encore servir pour la manifestation de sa Bonté infinie et de sa miséricorde, ce qui sera expliqué dans son tems.

C'est par le nombre sénaire que la Création Universelle a été opérée, ainsi que Moyze le donne à entendre par les six jours dont il parle dans la Genèze, qui ne sont qu'un voile qu'il a employé pour exprimer ce qu'il voulait dire. Le Créateur est un esprit pur, le simple éternel qui ne peut être sujet au tems, d'ailleurs le tems n'a commencé qu'à la Création universelle dont nous parlons, tout ce qui l'a précédé ne pouvait être temporel. Ce ne peut donc être de six jours ni d'aucun Laps de tems déterminé que Moyze a voulu parler, mais bien plutôt des six pensées divines qui ont réellement opéré la Création ; nous apprenons à les connaître par l'addition mistérieuse que l'Ordre enseigne des trois facultés divines qui sont la pensée, la volonté et l'action, ou dans un autre sens que nous expliquerons quand il en sera tems, l'intention, le Verbe et l'opération.

---

[11] Cette première instruction est la seule qui ne porte pas de date dans le manuscrit ; comme on le verra plus loin, elle est du 7 janvier 1774.

[12] Il s'agit donc essentiellement, dans ces instructions, du « plan du Grand Architecte de l'Univers », réalisé par la Création. – Cependant, on verra dans la suite que les deux expressions de « Créateur » et de « Grand Architecte » ne sont pas synonymes.

La Pensée est une, simple, indivisible comme l'Esprit qui la produit, elle est le principe de tout acte spirituel libre et par là tient le premier rang entre les trois facultés spirituelles dont nous parlons ; c'est pourquoy nous la comptons *1*. Elle engendre la Volonté sans laquelle toute pensée serait nulle et ne produirait rien ; par son rang binaire elle vaut *Deux*, et en y joignant la pensée dont elle provient, nous la comptons *3*, ce qui complète[13] le premier ternaire spirituel. Mais la pensée et la Volonté seraient nulles et ne produiraient aucun effet si elles n'étaient mises en acte. C'est cette faculté productrice de l'effet que nous nommons action ; cette action par son rang ternaire vaut *3*, et en y ajoutant le ternaire précédent de la pensée et de la Volonté dont elle procède, elle complète le nombre senaire qui a opéré la Création universelle.

Le tableau des trois facultés puissantes innées dans le Créateur nous donne en même tems une idée du mistère incompréhensible de la Trinité, la Pensée donnée au Père *1*, le Verbe ou l'intention attribuée au Fils *2*, et l'opération attribuée à l'Esprit *3*. Comme la volonté suit la Pensée, et que l'action est le résultat de la pensée et de la volonté, de même le Verbe procède de la Pensée, et l'opération procède de la pensée et du Verbe, dont l'addition mistérieuse de ces trois nombres donne également le nombre senaire principe de toute Création temporelle. Vous reconnaissez par cet examen trois facultés réellement distinctes et procédantes les unes des autres et produisantes des résultats différens, et cependant toutes réunies dans le seul, le même être unique et indivisible.

Il vous est enseigné que l'homme fut créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. Le Créateur étant pur esprit, ce n'est pas par sa forme corporelle que l'homme peut être son image et sa ressemblance, que ce ne peut donc être que par ses facultés spirituelles, puisque l'être spirituel mineur ou l'homme est une émanation de la divinité et doit participer à l'essence même de cette divinité et à ses facultés. Nous en avons une bien faible image mais sensible dans la reproduction journalière de tous les êtres temporels, mais l'être produit, quoiqu'en similitude de l'être producteur et participant à sa nature, n'est pas pour cela l'être producteur luy-même ; de même l'homme vient de Dieu, participe à son essence et à ses facultés sans être Dieu luy-même ; sans détruire l'image et la ressemblance qui lient l'un à l'autre, il y aura toujours l'immense différence qui doit être entre le Créateur et la Créature. Ainsy donc comme l'homme sens en luy la Puissance ou les facultés distinctes de la Pensée, de la Volonté et de l'action, nous pouvons dire avec vérité qu'il est réellement par ces trois facultés spirituelles qui sont unies en luy la vraye image du Créateur, comme il en est la ressemblance par les trois facultés puissantes qui sont de même innées en luy, la Pensée, le Verbe ou l'intention, et l'opération, dont nous parlerons dans un autre tems et qu'il ne faut pas confondre avec la pensée, la volonté et l'action.

Après avoir expliqué le nombre sénaire par la vertu duquel s'est opérée la Création, je vais parler du nombre ternaire producteur des formes et du nombre

---

[13] Le manuscrit porte le mot « forme » ajouté au-dessus de « complète ».

neuvaire que nous attribuons à la matière, car il ne faut pas confondre non plus cette matière apparente et palpable qui frappe nos sens avec les principes impalpables qui la constituent ; c'est l'union de ces principes mis en action qui composent les corps.

Notes des choses traitées
dans la première instruction
en assemblée générale du 7 janvier 1774[14]

Sur la Création Universelle matérielle temporelle opérée par la vertu du nombre senaire des pensée divines voilées dans la Genèze par les six jours de Moyze.

Addition mistérieuse des trois facultés divines, Pensée, Volonté, Action.

Plan de la Création présente à l'imagination du Créateur sous une forme ∇ e.

Empreinte de ce triangle dans tous les produits de la Création.

Nombre ternaire des essences spiritueuses productrices des formes appelées mistérieusement soufre, sel et mercure.

Essences principes des élémens, élémens principes des corps.

Produittes par les esprits de l'axe, feu central ou feu increé.

Essences spiritueuses en respect les unes des autres.

Dans leur état d'indifférence ayant leur vitriol inné sans action formoient le Cahos.

Enveloppe du Cahos formé par les esprits de l'axe.

Vieillards dans l'enfance, leur être spirituel quelquefois occupé ailleurs.

Cercle sensible terrestre à l'ouest, visuel au nord, rationel au sud, sensible au sein de la mère, visible pendant la vie, rationnel pendant la Réintégration, sensible de la terre à la lune, visuel de la lune au Soleil, rationel du Soleil à Saturne.

Êtres spirituels mineurs conduits et actionnés par les majeurs dans ces trois cercles.

Libre arbitre détruit par la fonction du majeur, félix culpa.

Esprits mineurs ternaires sont corporels sans intelligence.

---

[14] Cette note contient, sous forme de sommaire, la suite de la première instruction, qui ne paraît pas avoir été entièrement rédigée. – Nous pensons que l'expression « assemblée générale » doit s'entendre d'une réunion commune à tous les grades.

L'axe ordinaire est la ligne horizontale qui soutient et traverse la Création.

L'axe feu incréé est tout à la fois l'enveloppe, le soutien et le centre de la Création, et est incréé parce que les esprits ternaires qui le produisent sont émanés et non créés.

L'homme destiné à la molestation des esprits pervers.

Il dérange l'œuvre du Créateur en attentant à sa vie, en faisant des excès. Son corps est un temple. Les jeûnes affaiblissent les attaques de l'ennemi. Les cinq sens sont les portes de l'ennemi et du gardien.

L'âme corporelle ou véhicule réside dans le sang, l'âme spirituelle de même actionne sur le sang ou véhicule adhéré[15].

2e Instruction
du Lundy 20 janvier 1774[16]

Emanation quaternaire de l'homme provenant de la quatriple essence divine représentée par la pensée[1], la volonté[2], l'action[3], et l'opération[4], dont l'addition mistérieuse complète le nombre denaire 10 ou ⊕, c'est-à-dire la circonférence qui est l'emblême de la puissance éternelle et de la création universelle et son centre qui représente l'unité indivisible d'où tout est provenu et dans laquelle tout sera réintégré.

∴

Emanation quaternaire et puissance privilèges de l'homme représentée par les 4 signes ou caractères appliqués sur luy dans la réception aux p^rs grades de l'ordre, le 1er sur le cœur rappelle son existence spirituelle même, le 2e sur le côté droit le bon compagnon qui luy est donné pour le diriger, le 3e sur le sommet de la tête l'esprit majeur de double puissance qui actionne et domine[17] les 2 autres, et enfin le 4e par la perpendiculaire tirée du sommet de la tête jusqu'à l'estomac représente la divinité même qui préside, dirige et gouverne, et d'où toute puissance provient.

Les trois premiers formant un triangle représente la puissance de l'homme sur la création universelle dès son principe d'émanation quaternaire où il reçut les loix, préceptes et commandemens, qu'il a perdu par la prévarication et qu'il ne peut renquérir qu'en se remettant en correspondance directe avec son nombre quaternaire figuré par la perpendiculaire qui fait le centre du triangle, ce triangle figure encore la puissance ternaire qui luy a été rendue après sa réconciliation sur les trois horizons

---

[15] Nous attirons l'attention sur le rôle qui est attribué ici au sang : c'est l'indication d'une théorie d'origine essentiellement judaïque.

[16] Cette date, indiquée dans le manuscrit est certainement erronée ; en la comparant aux autres, il est facile de voir que la date véritable est celle du 10 janvier. – Il y avait deux réunions chaque semaine, le lundi et le vendredi.

[17] Le manuscrit porte le mot « dirige » ajouté au-dessus de « domine ».

terrestres ouest, nord et sud, et sur les trois parties de la création universelle, terrestre, céleste, et surcéleste, mais puissance inutile et sans action s'il n'obtient la puissance quaternaire divine figurée par la perpendiculaire.

∴

Correspondance quaternaire de l'homme, sçavoir :

L'homme ou l'être spirituel mineur *1*,

L'esprit bon compagnon *2*,

L'esprit majeur de double puissance *3*,

Le Créateur *4 – 10 –*

∴

L'homme était émané et placé au centre des six circonférences ou pensées divines pour commander, diriger, conserver et deffendre la création universelle, il y avait une puissance proportionnée à ces actes, mais après la prévarication il a fallu que le Créateur le remplaça par un être revêtu d'une double puissance bien plus considérable, puisqu'il avait à opérer tous les mêmes actes pour lesquels l'homme avait été destiné, et de plus à diriger soit directement soit par ses agens, à conserver, soutenir et deffendre l'être spirituel mineur et sa forme contre les embûches et les attaques journalières des esprits pervers auxquels il s'est assujéti par la prévarication.

∴

Figure triangulaire de l'homme formée de l'extrémité des mains les bras tendus jusqu'à celle des pieds dominés par la tête ou la perpendiculaire céleste qui fait le centre.

∴

Division ternaire : les os des…[18], le Bassin ou le ventre 1, les côtes ou capacité de la poitrine 2, la tête 3, font trois parties qui ne peuvent être séparées sans détruire ; les 4 membres sont des adhérences de la partie végétative, ils forment un réceptable dont le Buste est le centre, leur Réunion répette le nombre septénaire qui dirige la Création.

[18] Dans le manuscrit, il y a ici un mot laissé en blanc.

3e Instruction
du Vendredy 14 Janvier 1774[19]

Ouverture des 4 portes du Temple et des 3 portes du Porche.

Les 3 cercles sensible, visuel, rationel, et ses 3 rapports.

Le septénaire de la Création et sa durée.

Le nombre binaire opposition de deux puissances.

Le nombre quinaire division du denaire.

Le quaternaire Bon opposé à la pensée et intellect mauvais.

Le mineur devient un intellect mauvais et pervertit ses semblables.

Le neuvaire, 3 essences, trois élémens, trois principes corporels.

Le neuvaire par la multiplication des trois mixtes.

Le neuvaire par le nombre senaire de facture, de création, et les trois essences créées.

Esprits supérieurs 10, majeurs 8, inférieurs 7, mineurs terrestres 3, ou d° supérieurs 10, majeurs 8, inférieurs 3, mineurs homme 4, ou tout a été fait par le senaire et est dirigé par le 7re.

La jonction de l'esprit majeur se fait à 7 ans.

Les hommes et la Religion ne punissent pas avant 7 ans.

Producteurs.

Véhicule inséré dans le Cahos développe le réactionné par la descente de l'Esprit agent supérieur, il n'y a point d'action sans réaction.

Explosion du Cahos par la retraite de l'agent majeur Divin.

Extension du Cahos, Bornes de la Création fixées par les Esprits de l'axe, ils entretiennent les bornes de la Création.

Elle sert de barrière à la mauvaise volonté des prs esprits pervers.

Ils y exercent leur malice et cherchent sans relâche à la dégrader.

Ternaire des trois feux de l'axe, de la terre et du Soleil.

---

[19] Ici encore, nous n'avons qu'une sorte de sommaire, dont les indications trop brèves ne sont pas toujours parfaitement compréhensibles.

Effets de ces trois feux actionnant les uns sur les autres.

Mercure passif et actif, souffre végétatif et actif, sel sensitif[20].

4e Instruction
du Lundy 17 Janvier 1774

Tous les êtres provenant du Créateur sont des temples. Il faut distinguer les différentes portes du temple.

∴

Temple matériel, le plus petit atôme de matière en est un, puisqu'il a son véhicule qui l'anime.

∴

Temple spirituel des êtres qui actionnent et dirigent la Création temporelle sans être assujétis au tems, tel qu'étoit Adam dans son premier principe.

∴

Temples spirituels temporels élevés visiblement sur cette surface pendant la durée des tems pour la Résurrection.

∴

Les 7 principaux jours, celui d'Adam, d'Enoch, de Melchissedech, de Moyse, de Salomon, de Zorobabel et du Christ, types de délivrance et de résurrection.

∴

Les autres, comme Noé, Abraham, etc., jour des types différens.

∴

Le corps de l'homme est une loge ou un temple, qui est la repétition du Temple général, particulier et universel.

[20] Comme on a déjà pu le remarquer le langage alchimique est employé ici de temps à autre, mais non d'une façon constante, comme dans les Rites proprement hermétiques ; la première place est réservée au symbolisme des nombres et à leur interprétation kabbalistique.

∴

La maçonnerie consiste à élever des édifices sur leurs bases. Nous sommes donc des maçons spirituels.

∴

La maçonnerie apocryphe dérivée de l'ordre appelle ses assemblées loges et nous temple. Ils se nomment maçons, et nous aujourd'hui, pour nous distinguer, nous nous disons Philosophes élus Coën.

∴

Le Temple de Salomon sur lequel est fondée toute la maçonnerie tient parmi les sept principaux temples spirituels temporels, un rang remarquable par ses allusions infinies dans la Création universelle.

∴

Rapports de la division ternaire : le porche où s'assemblait la multitude des lévites pour assister aux sacrifices, le Temple où s'assemblaient les Prêtres qui aidaient au Grand Prêtre dans ses fonctions, le Saint des Saints où le Grand Prêtre seul entrait pour faire ses travaux particuliers. – Rapports avec la partie terrestre, céleste et surcéleste de la Création, et avec le ventre, la poitrine ou siège de l'âme par le sang, et la tête de l'homme.

∴

Les vêtements du G. P. étaient allégoriques à ses fonctions ou travaux particuliers. Il courait risque de mort s'il se présentait impur ou mal préparé dans le Saint des Saints ; il portait des sonnettes au bas de sa robbe, pour faire remarquer son inaction si elle étoit de trop longue durée ; il y entrait avec des cordons très longs trainant par derrière dont l'extrémité restoit dans le Temple, ils servoient aux prêtres qui ne pouvaient entrer dans le Saint des Saints pour retirer son corps en cas qu'il y eût succombé.

∴

Les Prêtres de nos jours ont conservé ces cordons, l'étolle ou réceptacle, aube, mitre, etc.

∴

Tous les temples spirituels ont été fondés sur sept Colonnes qui son allégoriques aux sept dons de l'Esprit accordés à l'homme dans son principe et dont la faculté d'action ne se peut développer en lui que par la jonction de la correspondance directe avec son quaternaire d'émanation divine.

∴

Ces sept Colonnes étaient représentées dans le Temple de Salomon par le chandelier à 7 branches qui portoient sept étoilles ou lampes allumées et figuraient les 7 planètes qui sont les 7 colonnes de la Création universelle. Le G. P. transposoit ce chandelier suivant les différentes parties sur lesquelles il voulait opérer.

∴

L'homme fut crée à 3 heures, nombre des essences spiritueuses qui ont coopéré à la formation des corps ; il prévariqua à 5 heures, nombre de la jonction de son quaternaire divin à la prétendue unité mauvaise, et fut incorporisé à 6 heures, nombre de la facture de l'Univers sur lequel il devoit commander, et fut chassé à 9, nombre de la matière dont il fut revêtu.

∴

Trois mots puissans, Mor. Ya. In.[21], par lesquels il devait opérer sa puissance, qui sont figurés par ces mots, loix, préceptes et commandemens, en vertu desquels il opère, dirigé par le Créateur, les trois actes de puissance qui étaient innés en lui sur le général, le particulier et l'Universelle, ou terrestre, céleste et surcéleste ; mais il voulut aussi contre le gré du Créateur opérer sur le divin, et il perdit l'usage de ses trois puissances. Elles lui ont été rendues par la Réconciliation ; mais ces trois facultés qui sont en lui restent sans action et sans vie, si elles ne sont réactionnées par la puissance quaternaire Divine que chacun doit travailler à obtenir.

Ces trois puissances, mots ou facultés sont figurées au Candidat dans ses premiers grades par les trois signes placés sur lui en Δ sur le cœur, le côté droit et sur la tête ; la ligne perpendiculaire tracée du front à l'estomac représente la puissance Divine quaternaire qui fait le centre des trois autres et sans laquelle elles sont nulles.

Le Temple de Salomon fut construit (sur) la Montagne de Mont Mor.[22], terre élevée au-dessus de tout sens qui correspond au Jardin d'Eden, ou paradis terrestre,

---

[21] Le premier de ces trois mots est *Moriah* (voir plus loin) ; le second est vraisemblablement *Jéhovah*, mais nous ne savons avec quelle orthographe ; le troisième doit être *Inri*.

[22] *Moriah*, que Martinès, dans son *Traité de la Réintégration des Êtres*, écrit *Morija* : « Ce mot, dit-il (p. 216), se divise en deux parties : la première, *mor*, signifie *destruction des formes corporelles apparentes*, et *ija* signifie *vision du Créateur*. »

dans lequel le premier homme fut créé[23], il fut élevé sans aucun outil de métal pour figurer que la Création universelle était provenue de la seule volonté et puissance du Créateur, et que de matière rien qu'apparente, pour figurer encore que le corps de matière du premier homme ainsi que celui du Christ a été formé sans le secours d'aucune opération physique matérielle. Il fut bâti en six ans et dédié le 7e, pour figurer les six jours ou les six pensées divines qui ont opéré la facture de l'Univers, et la 7e qui est la bénédiction du Créateur de son ouvrage, la présentation qui lui en est faitte par le G. A. et l'incorporisation temporelle des agens majeurs émanés pour le maintenir et diriger sous la direction de l'Esprit majeur ou G. A.[24].

∴

Origines du Sabbat, nécessité de l'observer, manière de le faire, tous les jours et à toute heure en méritant la protection des 7 agens principaux[25] et de leur chef 8e. Le 8re dirige le 7re, le 7re dirige et gouverne l'ouvrage de création senaire, de même le senaire sera détruit par la retraite du 7re, après quoi le 8re réintégrera tout ce qu'il a formé.

∴

Les 7 sceaux du Livre de l'Apocalypse sur lequel est couché l'Agneau ou 8re qui seul en a la clef.

∴

Dans le Temple de Salomon, il y avait quatre hiéroglyphes à un nombre chacun.

5e Instruction
du Vendredy 21 Janvier 1774

À l'entrée du Temple de Salomon étaient deux colonnes égales de 18 coudées de haut. Celle de droite se nommait *Jak.*[26], qui signifie il établira ; celle de gauche se nommait *Bo.*[27], qui signifie confusion[28] ; la première faisait allusion à l'incorporisation de l'homme dans son corps de nature, la seconde à celui de la femme. Elles étaient égales parce que l'être spirituel mineur de l'homme et de la

---

[23] La signification symbolique qui est donnée ici au mont *Moriah* rappelle remarquablement celle du *Mérou* hindou.

[24] Ici, il est fait une distinction entre le « Créateur » et le « Grand Architecte », mais la façon dont elle est exprimée est plutôt obscure ; ce point nécessiterait donc une étude plus approfondie.

[25] Il est assez curieux de remarquer que le mot *agens* peut, par anagramme, se lire *anges*.

[26] *Jakin*.

[27] *Boaz* ou *Booz*.

[28] Nous ne savons d'où peut venir cette interprétation, car la signification littérale de ce mot est « dans la force ».

femme ayant la même origine, la même émanation, ils sont égaux et ont le même acte à remplir. Elles se divisaient en trois parties, savoir : 10-4-4. Ce qui représente dans 10 la correspondance du mineur avec la Divinité, de la circonférence au centre ; dans 4, de la surface terrestre à la partie céleste, et par l'autre 4, de la partie céleste à celle surcéleste.

Le mot *Jak.*, il établira, annonce, la puissance de commandement qui était réservée à l'homme dans son principe. Le mot *Bo.*, confusion, exprime celle qui a résulté de la prévarication du premier homme qui fut une répétition de celle des premiers Esprits qu'il devait contenir, molester, et pouvait seul leur servir d'intellect bon, et par sa communication avec eux leur inspirer le repentir, et dès lors faire cesser le mal ; mais entraînant l'homme ils se sont privés de cette unique ressource.

L'homme malgré sa chûte a toujours la même œuvre à remplir, pour laquelle il a été destiné, et doit par conséquent travailler à la Réconciliation, seul moyen de réacquérir ses trois puissances sur l'Ouest, Nord et Sud, qui figure le terrestre, céleste et surcéleste, et de se remettre en correspondance avec son quaternaire, molester sans cesse les esprits pervers en se refusant à leurs pièges, en détruisant sans cesse leurs projets méchans, et enfin reprendre sur eux l'autorité qui leur était réservée, parce que si la miséricorde divine veut jamais opérer quelque Bien en leur faveur, ce sera par la seule communication de l'homme avec eux qu'ils pourront en concevoir le désir, puisque l'homme a été établi à cette fin et que les décrets immuables de Dieu doit avoir son accomplissements. L'homme qui leur livre sa volonté contrarie l'œuvre des desseins du Créateurs et renonce autant qu'il est en lui à sa destination première ; par la jonction de volonté et d'action qu'il fait avec leur chef, il devient un avec luy et devient inférieur à luy et son sujet ; il est muni d'un intellect démoniaque pour séduire et pervertir ses semblables par son exemple, et se rend plus coupable qu'eux-mêmes et doit par conséquent s'attendre à un sort pire que le leur, puisqu'il renforce le parti qu'il a charge de détruire.

Le nombre de confusion de la seconde colonne est désigné par le rang binaire que tient la première lettre du mot Booz dans l'Alphabet hébraïque.

Ces deux colonnes avaient encore une autre application, celle du midi désignait l'âme de l'homme ou le mineur, celle du nord l'esprit Bon qui lui est donné pour le diriger ; si la partie du midi dans la Création universelle est celle où les esprits pervers sont plus spécialement relégués, celle du Nord doit être habitée par des êtres capables et chargés de les contenir, ce que l'Ecriture Sainte donne souvent à entendre soit en parlant du Démon de Midy, soit en parlant de l'Esprit Saint qu'elle fait toujours venir du côté de l'Aquilon[29].

Ces choses avaient été de même figurées par les deux colonnes, l'une de pierre ou de brique, qui avait été élevée dans la partie du Nord par la postérité de Seth,

[29] D'ordinaire, la correspondance indiquée dans le symbolisme maçonnique est tout autre, le Nord étant au contraire désigné comme la région ténébreuse, et le Midi comme la région éclairée.

l'autre par celle de la terre qui avait été élevée dans la partie du midi par celle de Caïn. La première annonçait la force et la subtilité des œuvres spirituelles. Bonne, elle résista aux inondations du Déluge et fut conservée longtems après. L'autre annonçait la faiblesse et la corruption des œuvres de matière, ce qui était même désigné par le nombre de la confusion de ses proportions. Aussi fut-elle totalement détruite par les eaux du déluge.

Il était défendu aux enfans de Dieu de s'allier avec les enfants des hommes[30]. Cette défense ne doit point s'entendre matériellement. Les hommes de ce tems ne pouvant se multiplier que selon les loix physiques de la nature à laquelle ils étaient assujettis comme tous les autres animaux, devaient être libres de s'allier indistinctement avec les femmes des deux races ; mais il était défendu aux enfans de Dieu, c'est-à-dire à ceux qui observaient les loix, préceptes et commandemens de Dieu, de s'allier avec des femmes qui les avaient oubliées ou les méprisaient, de crainte de se laisser pervertir et entraîner dans le même oubli par leur exemple.

Depuis Adam jusqu'au déluge on n'a compté que deux nations : celle des Enfans de Seth établis au Nord appelés Enfans de Dieu, parce que sa loi s'y était conservée, et celle de Kaïn appelée les Enfans des Hommes relégués au midy. Les deux nations par le lieu de leur demeure figuraient les esprits pervers relégués au midy de la Création et l'esprit bon dans la partie du Nord. On ne compte que deux nations venues d'Adam parce que Abel son second fils ne laissa point de postérité *matérielle*. Il n'est venu que pour opérer par sa mort la réconciliation de son père Adam et être le type de la Régénération universelle. Kaïn et sa postérité fait le type des esprits pervers premiers émanés de leurs chefs ; Seth et sa postérité fait le type des mineurs ou de l'homme second émané, mais devenu l'aîné dans l'ordre spirituel. Il faut remarquer que c'est dans cette postérité de Seth et d'Enos son fils, que se sont passés tous les types spirituels survenus parmi les hommes pour leur instruction jusqu'à Noë.

Dans l'origine on voit Adam père temporel de toute sa postérité, faisant le type du Créateur, Abel faisant celui du Régénérateur, et Seth celui de l'Esprit qui instruit et dirige.

Quoique tous les hommes aient la même œuvre de molestation à remplir, il ne s'ensuit pas une nécessité absolue pour l'accomplissement des décrets du Créateur et le bien de la Création que tous la remplissent, un petit nombre ou un seul même peut luy suffire, ce qui est prouvé en plusieurs endroits de l'écriture, où pour sauver une partie considérable, il se contente de trouver dix Justes et même un.

La postérité des hommes est sauvée par Noë, trouvé seul juste aux yeux du Créateur. Noë à l'événement du déluge, âgé de 600 ans, fait le type du Créateur, flottant sur les eaux et conservant dans l'arche le germe de toutes les reproductions

---

[30] En face du commencement de ce paragraphe, le manuscrit porte une croix en marge.

animales. Les dimensions de l'arche ont encore un rapport sensible avec la Création universelle, ce qui rappelle les trois essences spiritueuses dont sont provenues toutes les formes corporelles. Par ses dimensions de longueur – 300 coudées –, de largeur – 50 –, de hauteur – 30 –, on y reconnaît le nombre de la Création, et par le produit total, celui de confusion provenant de deux puissances en contradiction pour la soutenir d'une part et la délivrer de l'autre.

Par 5 le nombre qui en a occasionné la construction.

Le Temple de Salomon avait 60 coudées de long, 20 de large et 30 de haut.

L'arche avait 20 coudées de long, de large et de haut[31].

Le Temple avait 40 coudées de long[32] et 20 de large.

Devant le Temple, un vestibule de 20 coudées de long sur 20 de large.

Mêmes rapports dans les dimensions du Temple de Salomon, large de 20, long de 60, haut de 30, divisé en trois étages ou parties distinctes, le porche, le Temple, le Sanctuaire dans lequel était le Saint des Saints, lequel annonce la correspondance de l'immensité divine avec la terre figurée par le porche par le moyen du céleste et…[33].

Depuis Noë, il y a eu 3 nations, sav. Cam, Sem et Japhet. Cam l'aîné, relégué dans la partie du midy, représente le type de Kaïn et des premiers esprits émanés prévaricateurs. Sem, père de la postérité des Israëlites par Abraham, fait le type de celle de Seth. Japhet est le père de la troisiéme nation qui est celle des Gentils chez qui la lumière a été transportée par le mépris qu'en ont fait les Hébreux descendans de Sem en punition de leur abandon de la loi divine, et les Chrétiens d'aujourd'huy ou les Gentils provenus de Japhet sont devenus, par la pure miséricorde du Créateur, les aînés dans l'ordre de la Grâce des descendans de Sem ; mais comme ces descendans de Sem ont été le peuple choisi par le Créateur pour y manifester ses merveilles et sa gloire et que ses décrets doivent toujours s'accomplir, ils rentreront à la fin des tems dans leurs droits, et, par une réconciliation entière, ils redeviendront les aînés des Gentils, qui, par l'abus de leurs lumières, connaissances et secours, mériteront d'en être privés à leur tour, ce qui commence déjà dans le Siècle présent à se manifester.

Les Egyptiens provenus de Cam figurent avec leur Roy dans tout ce qui est raconté à leur sujet dans les Saintes Ecritures, les Esprits pervers démoniaques et leur chef. La terre d'Egypte figure la partie de la Création où ils sont relégués pour opérer leurs volontés mauvaises, ce qui aide à expliquer bien des passages.

---

[31] Ces dimensions sont évidemment fausses et d'ailleurs en contradiction avec ce qui précède.
[32] Sans le porche ou vestibule.
[33] Sans doute « du surcéleste » ; cette fin de phrase est laissée en blanc dans le manuscrit.

Privés de toute lumière céleste, leurs yeux obscurcis par la nuée ténébreuse qui leur cache la colonne de feu qui éclaire les justes, ils suivent en aveugles la route qui est frayée devant eux, ils sont engloutis sous les eaux, et le même passage qui a mis les Israëlites en sûreté précipite leurs ennemis dans les abîmes. Les divers campemens qu'ils font dans le désert après ce passage semblent annoncer les travaux pénibles du mineur dans le cercle sensible. La loi qu'il reçoit au bas du Sinaï n'annoncerait-elle point son retour à sa puissance première dans le cercle visuel, et enfin l'entrée des Israëlites dans la Terre promise l'entrée du mineur dans le lieu de la Réintégration spirituel ou l'exercice entier de sa puissance dans le cercle rationnel[34].

[34] Le manuscrit porte ici trois « etc. », suivis de la mention : « Notes à revoir ».

Dernière réponse à M. Gustave Bord

Paru dans la France Antimaçonnique*, le 7 mai 1914.*

M. Gustave Bord persiste à se croire « attaqué » par nous, alors que nous n'avons fait que critiquer certaines de ses idées, comme c'était notre droit, sans nous en prendre aucunement à sa personnalité. Il dit que « les polémiques personnelles n'ont aucun intérêt général » ; c'est tout à fait notre avis, mais alors pourquoi a-t-il voulu porter le débat sur ce terrain ? Si nous lui avons répondu longuement, ce n'est pas en considération de son plus ou moins de « mérites personnels », mais uniquement parce qu'il y avait là une occasion de nous expliquer sur certaines questions de « principes ». Quant à l'avoir accusé de vouloir « se faire une réclame dans la *France Antimaçonnique* », nous n'avons jamais rien dit de semblable, et cela pour une raison bien simple : c'est que la « réclame », si « réclame » il y a, c'est nous-même qui la lui faisions de notre plein gré, en reproduisant intégralement son article et en le commentant. De plus, comme nous n'aurions jamais eu la pensée d'adresser une réponse à la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, nous ne pouvions pas songer que M. Bord, de son côté, en fit insérer une dans la *France Antimaçonnique* ; mais qu'il soit bien assuré que cela ne nous gène nullement. Nous n'avons pas « triomphé de son silence », qui nous importait peu, nous l'avons constaté purement et simplement, et, si nous l'« espérions définitif », c'était pour M. Bord et non pour nous. Il n'est pas dans nos habitudes de « chanter victoire », car, de toutes façons, la « victoire » n'est pas pour nous, mais pour les idées que nous considérons comme vraies ; nous ne cherchons pas le moins du monde à « recueillir des applaudissements », ce qui, d'ailleurs, ne nous est jamais arrivé. Il est vrai que, si notre intention n'est pas de « faire plaisir » à qui que ce soit, même à nos meilleurs amis, au détriment d'une idée, nous ne souhaitons pas davantage, pour notre part, de « faire des recrues parmi les indifférents et dans le camp opposé », car le prosélytisme, sous toutes ses formes, répugne à notre nature.

Nous avons tenu à dire tout ceci pour montrer combien il est inexact d'interpréter notre attitude comme le fait M. Bord. « Quand on me cherche, on me trouve ! » s'écrie celui-ci ; si nous ne « trouvons » jamais en face de nous d'adversaires plus redoutables, nous sommes bien tranquille, car rien n'est moins à craindre que celui qui ne se place pas sur le même terrain : ses coups ne peuvent atteindre… que le vide.

Pour nous montrer qu'il n'est pas « atteint du délire de la persécution », M. Bord commence par nous citer une prétendue lettre du F∴ Debierre, dirigée contre lui, et dont il connaît du reste le véritable auteur. Cette affaire toute personnelle, que nous ignorions complètement, ne nous intéresse à aucun titre ni à aucun degré, et nous ne savons pas quels peuvent bien être les « complots organisés » dont parle à ce propos

notre contradicteur. Si pareille aventure nous était arrivée, nous aurions estimé que nous avions affaire à de mauvais plaisants, et voilà tout ; nous n'en aurions pas été autrement affecté que cela. Si M. Bord en est encore à s'émouvoir à ce point de la malice des gens… mais parlons d'autre chose.

Nous devons déclarer à notre « adversaire » qu'il se trompe *totalement* en attribuant l'origine de la polémique actuelle à son compte-rendu du livre de M. Benjamin Fabre. Nous n'avons aucune raison spéciale pour prendre la défense de celui-ci, que nous ne connaissons pas ; seulement, nous avons lu attentivement son ouvrage, et nous l'avons trouvé fort intéressant ; M. Bord peut-il sérieusement nous faire un grief de n'être pas de son avis là-dessus et de l'avoir dit ?... La cause *unique* de toute la discussion, dans laquelle M. Bord n'est d'ailleurs intervenu qu'après coup, a été et, est encore la question des *Supérieurs Inconnus*, et rien d'autre ; c'est là un point que nous tenions à bien préciser.

Maintenant, M. Bord nous reproche de l'avoir traité de « positiviste », alors que « nous n'ignorons pas qu'il est catholique », et il tient à protester contre ce qu'il appelle une « insinuation calomnieuse ». Nous pourrions demander à ce royaliste ce qu'il pense de l'*Action Française*, où l'on allie assez volontiers le catholicisme et le positivisme ; mais, comme les « opinions politiques » nous sont plutôt indifférentes, nous avons mieux à lui répondre. C'est qu'il faut distinguer dans le positivisme deux choses essentiellement différentes : d'une part, une *doctrine*, qui comprend à la fois une « philosophie » et une « religion » (ou, si l'on préfère, une pseudo-religion « humanitaire »), et, d'autre part, une *méthode* qui, en elle-même, est indépendante de toute doctrine ; or, c'est de la *méthode* seulement que nous avons parlé. On peut donc être « positiviste » en histoire, ce qui est affaire de *méthode*, sans l'être en philosophie, ce, qui serait affaire de *doctrine* ; la méthode que chacun adopte dépend de son éducation, de ses aptitudes, etc., en un mot, de sa *mentalité*, et l'on peut bien, tout en étant catholique, posséder, même à son insu, une mentalité « positiviste ». Si tel est le cas de M. Bord, on a bien le droit de le constater, pour situer ses travaux dans leur véritable domaine, sans lui faire un grief de quelque chose qui peut être parfaitement involontaire.

Ceci étant établi, venons-en à la question principale, celle des *Supérieurs Inconnus*, qui est, pour nous, plus qu'une « hypothèse ». Certes, nous voudrions bien « savoir gré » à M. Bord, comme il nous le demande, du « travail fort pénible et fort long » auquel il s'est livré ; mais il aurait pu tout au moins s'éviter la peine de transcrire de longs extraits de notre article, auquel nos lecteurs auraient bien su se reporter eux-mêmes, et, d'un autre côté, en s'efforçant d'« élaguer toutes les phrases incidentes », il a eu quelquefois la main malheureuse. En effet, voulant « ne conserver que les passages essentiels », il a justement supprimé quelques-uns de ceux qui contenaient la *clef* de tout le reste ; dans ces conditions, il lui était difficile de comprendre notre exposé. Ainsi, après avoir écrit : « Les individualités, ici, revêtent un caractère essentiellement symbolique », nous ajoutions : « Elles ne sont rien par elles-mêmes, en dehors de ce qu'elles représentent, et cela à tel point qu'elles n'ont pas même une physionomie qui leur appartienne en propre. » Et alors nous avons cité

un exemple ; il est bien entendu que ce n'était qu'un *exemple*, et non une *définition* comme paraît le croire M. Bord. Il serait bien plus difficile, évidemment, de donner une « définition » s'appliquant à tous les cas, et non pas seulement à un cas particulier comme celui dont il s'agissait dans notre exemple ; et, d'ailleurs, nous estimons qu'il ne pourrait y avoir que des inconvénients à vouloir tout réduire à d'étroites formules… Donc, nous avons parlé de certains hommes, qui non seulement « ont existé jadis dans l'Inde », mais qui y existent encore actuellement, ce que notre contradicteur ne semble pas avoir compris ; après les avoir décrits, nous avons dit ceci, qu'il a omis dans sa citation, et qui était pourtant l'essentiel : « Personne ne connaît les noms de ces hommes, et personne ne songe à se les demander, parce que tout le monde sait fort bien qu'ils sont affranchis des limitations extérieures du *nom* et de la *forme*, ces deux éléments constitutifs de l'individualité vulgaire. » M. Bord n'a vu que « des *individus* d'un type uniforme », là précisément où l'*individualité* n'est plus rien ! Assurément, il a le droit d'ignorer ce que c'est qu'un *jîvanmukta*[1], mais il ne peut pourtant pas exiger que nous le lui expliquions en quelques lignes ; si nous avions dû exposer la théorie complète des deux sortes de *mukti* (*jivan* et *vidêha*), puis montrer que la première seule se rapporte à la question que nous traitions, et enfin indiquer les qualifications requises pour parvenir à cette *mukti*, ainsi que les différentes voies par lesquelles on y parvient, ce n'est pas dix pages qu'il nous aurait fallu, mais tout un volume. Sans doute, cela aurait été nécessaire pour constituer « une démonstration plus précise », mais nous ne pensons pas que ce soit « nous moquer du public » de lui faire grâce de certaines considérations purement métaphysiques, qui, en raison de leur aridité et des connaissances qu'elles présupposent pour être comprises, ne peuvent intéresser que quelques spécialistes.

Ce qui est bien certain, d'autre part, c'est que toutes ces explications n'ont absolument rien de « symbolique » ; c'est bien de *métaphysique* qu'il s'agit, et nullement de *symbolisme*, encore que ce dernier soit un mode d'expression autrement précis que ne se l'imagine M. Bord. Ce n'est pas parce que certains pseudo-initiés ont abusé du symbolisme et l'ont interprété à l'envers qu'on peut le rendre responsable de leurs « rocamboles », pour parler comme notre « adversaire » ; c'est un peu comme si l'on imputait à la science historique, par exemple, la responsabilité des procédés de M. Aulard. D'un autre côté, quels que soient les dangers que peut présenter la Maçonnerie à bien des points de vue, nous ne pensons pas qu'elle ait jamais eu celui de « détraquer » qui que ce soit ; c'est là une triste spécialité qu'il faut laisser à l'occultisme, au spiritisme et autres choses de ce genre, car on doit toujours être juste dans ses critiques et rendre à chacun ce qui lui appartient. Mais ce n'est pas de tout cela qu'il était question : nous n'avons pas eu à introduire le symbolisme là où il n'avait que faire[2] ; seulement, il ne s'agissait pas davantage de « faire tout

[1] Du reste, tous les *jivanmuktas* ne répondent pas à notre description, qui ne s'applique qu'à une certaine catégorie d'entre eux ; leurs marques extérieures dépendent nécessairement de la voie initiatique à laquelle ils se rattachent.

[2] Lorsque nous parlons du « caractère symbolique » de certaines individualités, cela veut dire que ces individualités, en tant que telles, ne sont que des symboles, et cela même est une réalité ; dire que quelque chose est un

simplement de la physique », car, s'il en eût été ainsi, nous ne nous serions jamais occupé de tout cela, la physique n'étant point notre affaire. Maintenant, comment M. Borel peut-il savoir si tel ordre de considérations est « au-dessus de nos moyens », alors qu'il le déclare « certainement au-dessus des siens » ? Quant à parler de « folies métaphysiques », ce sont là deux mots qui hurlent de se voir ainsi réunis, et qui, n'en déplaise à notre contradicteur, ne le sont habituellement que dans le langage positiviste ; et, pour comble de disgrâce, M. Bord, sans doute par inadvertance, s'est trouvé employer un langage nettement matérialiste en parlant, dans la phrase précédente, de *Supérieurs Inconnus* qui « existent dans notre cerveau », dans lequel il n'y a pourtant rien de plus que des cellules nerveuses et des mouvements moléculaires !

Pour en revenir aux faits, M. Bord a évidemment quelque peine à concevoir que le comte de Saint-Germain ait pu être « plusieurs personnages successifs »… *et même simultanés* ; certes, cela dérange un peut l'économie de sa « biographie », dont nous ignorions d'ailleurs l'existence. Nous croyions même que l'étonnant privilège d'écrire cette « biographie » (?) de quelqu'un qui n'eut ni naissance ni mort avait été réservé exclusivement à Mme Cooper-Oakley, une des disciples de cette Mme Blavatsky que certains considèrent précisément comme la « réincarnation » du comte de Saint-Germain lui-même !... Enfin, il est une satisfaction que nous regrettons de ne pas pouvoir donner à M. Bord, c'est celle de lui indiquer « les mémoires les plus authentiques qu'il a pu omettre » à ce sujet, et cela pour deux raisons : l'une est que nous n'avons pas actuellement le loisir de faire les recherches nécessaires, et l'autre que, n'ayant pas sous la main son *Histoire de la Franc-Maçonnerie en France*, nous ne savons pas quels sont les documents dont il a fait usage. Nous voulons même admettre qu'il les ait tous connus ; cela ne veut pas dire qu'il les ait interprétés exactement, pas plus que le fait, de la part des contemporains, de nous avoir transmis le récit de certains événements ne prouve qu'ils y ont compris quelque chose.

Du reste, si nous avons cité le comte de Saint-Germain, c'était uniquement, cette fois encore, à titre d'*exemple*[3] ; nous aurions tout aussi bien pu parler du mystérieux Althotas de Cagliostro, ou du non moins mystérieux Valmont auquel nous avons fait allusion ailleurs[4], ou encore de Gualdo, l'alchimiste de Venise. Nous aurions pu aussi, en remontant à une époque plus reculée, rappeler le nom *purement symbolique* de Christian Rosenkreuz, qui, s'il est assurément légendaire en tant que « personnage », l'est peut-être beaucoup moins si on l'envisage à un autre point de vue… Nous n'avions que l'embarras du choix ; les exemples importent peu, et, encore une fois, les noms ne prouvent rien et, s'il s'agit de « noms profanes », ne

---

symbole, c'est constater un fait, et ce n'est pas donner une « explication symbolique », qui consisterait au contraire à ne laisser entrevoir la réalité qu'à travers le symbole.

[3] Cependant, il est bien entendu que, si nous avons parlé de la possibilité d'un rôle joué, de nos jours encore, par la même « entité » complexe, c'est que nous avions des raisons *particulières* pour le faire.

[4] *La Stricte Observance et les Supérieurs Inconnus*, dans la *France Antimaçonnique*, 27ème Année, n° 47, p. 562.

signifient même rien ; nous pourrions donner à ce sujet des précisions bien curieuses, mais il faut savoir nous borner.

Toutes ces questions ne sont pas du domaine des sciences *dites* « positives », et elles ne se traitent pas « à la Sorbonne », ni au Collège de France, pas plus qu'on n'y enseigne, d'ailleurs, la théologie, la philosophie scolastique, etc., que M. Bord hésiterait certainement à qualifier de « rêves ». Cela prouve seulement que ces établissements ne sont adaptés qu'à une certaine mentalité, la plus généralement répandue dans l'Occident moderne, et dont il faut faire remonter l'origine à la prétendue « Renaissance », qui ne fut en réalité qu'une *mort* pour beaucoup de choses ; cela aussi, M. Bord, qui s'est spécialisé dans l'étude de la période révolutionnaire, a le droit de n'en rien savoir. Quant à « faire appel au simple bon sens », qui n'est souvent appelé ainsi que par antiphrase, et qui n'est à proprement parler que le « sens commun », que de choses sur lesquelles ce soi-disant « bon sens » ne peut rien dire du tout, parce qu'elles dépassent entièrement sa compétence restreinte, et qui n'en existent pas moins pour cela !

Nous aurions bien voulu savoir quels ont été, dans la Maçonnerie du XVIII[e] siècle, « les adeptes ayant la même mentalité » que nous ; il eut peut-être été bon de préciser… En tout cas, ils ne se trouvent sûrement pas parmi ceux qui recherchaient les « manifestations de l'au-delà », comme dit un autre de nos contradicteurs, car nous n'attachons aux fantasmagories qu'une fort médiocre importance ; du reste, nous avons déjà dit notre pensée à cet égard. Nous ajouterons seulement, pour éviter à l'avenir toute interprétation fantaisiste, que nous n'avons rien d'un « rêveur », et que même, s'il est une faculté dont nous sommes assez dépourvu, c'est justement l'imagination… D'un autre coté, nous nous demandons pourquoi M. Bord continue à parler d'« existence astrale », après que nous avons longuement expliqué les raisons pour lesquelles cette expression occultiste ne saurait avoir pour nous aucun sens ; ce fut même là le point de départ de toute la polémique.

Autre chose encore : M. Bord se plaint d'avoir été « attaqué » par « des antimaçons professant *précisément* les mêmes doctrines » que nous ; il y en a, certes, avec qui nous avons beaucoup de points communs, mais nous avons de bonnes raisons de croire qu'il n'y en a pas un seul qui « pense exactement comme nous » sur *toutes* les questions, ou du moins qui les envisage tout à fait comme nous, et cela tout simplement parce qu'il n'en est aucun que ses études aient amené à diriger ses investigations du même côté. Quoi qu'il en soit, nous ne nous faisons aucunement « le partisan de doctrines imprécises » ; s'il peut y avoir parfois quelque « imprécision » dans nos exposés, ce n'est qu'à nous qu'il faut s'en prendre, et non point aux doctrines, qui, contrairement à ce que pense notre « adversaire », ne valent que par elles-mêmes, indépendamment de toute considération de personnes, et nullement « par l'autorité de celui qui les proclame ». Un auteur ne vaut que par ses œuvres ; s'il en était autrement, nul homme n aurait jamais pu acquérir la moindre « autorité » en quoi que ce soit, car il est bien évident que ceux qui sont devenus les plus célèbres par la suite ont tous commencé par être parfaitement inconnus ; comment donc leurs premières œuvres auraient-elles pu avoir la valeur qui a

justement conduit ces auteurs à la célébrité ?... Mais passons ; il nous suffit d'avoir signalé ce « cercle vicieux » à la sagacité de notre contradicteur. Si « le Sphinx » tient à rester « le Sphinx », c'est parce qu'il estime que sa personnalité, tout aussi bien que celles de ses « adversaires », ne saurait avoir assez d'importance pour être mise en avant, surtout dans des questions qui doivent rester essentiellement impersonnelles ; le rôle de « chef d'école » n'a rien qui nous séduise, nous l'avons déjà dit. On peut être « le très humble serviteur de ce qu'on croit être la vérité » sans éprouver pour cela le besoin de se nommer et de se faire connaître, et sans faire étalage d'« opinions politiques »[5] qu'on peut fort bien se dispenser d'avoir (et qu'alors on n'a pas à « cacher », puisqu'elles n'existent pas), parce qu'elles n'ont rien de commun avec « les droits de la vérité ».

Enfin, à un autre point de vue, si nous ne pouvons tout dire, ce n'est peut-être pas tant parce que « nous nous inquiétons des conséquences immédiates que peut avoir la divulgation » de- telle ou telle chose (encore que cette « divulgation » puisse être inopportune), que pour diverses raisons d'un tout autre ordre. D'une part, en effet, nous ne disposons pas d'une place illimitée, et il est bien des considérations que nous sommes obligé d'écarter parce qu'elles ne rentreraient pas dans le cadre que nous devons nous imposer ; un article, ou même une série d'articles, ne peut constituer l'équivalent d'un traité complet sur un sujet donné. D'autre part, nous devons avouer qu'il est beaucoup de choses que nous n'avons pas encore trouvé le moyen d'exprimer d'une façon claire et précise, surtout dans une langue aussi peu « métaphysique » que le français ; cela peut paraître tout à fait surprenant à nos contradicteurs, mais pourtant c'est ainsi.

Quant à la façon dont M. Bord a terminé sa réponse, il est une réflexion que nous lui soumettrons très courtoisement, en le priant de ne pas s'en froisser le moins du monde, et simplement pour lui montrer quel danger il peut y avoir à parler de choses qu'on ne connaît que par trop imparfaitement. En nous attribuant une intention beaucoup plus « désobligeante » qu'elle ne l'avait été en réalité, il a voulu faire un autre « rapprochement » qu'il croyait non moins « désobligeant ». « Dans une caravane, il n'y a pas que des cavaliers » ; c'est juste, il y a aussi des chameaux, pour les appeler par leur nom. Seulement, ce qui importait en l'espèce, ce n'était pas l'opinion que M. Bord peut avoir sur les chiens et sur les chameaux ; c'était celle des Arabes, évidemment, puisqu'il s'agissait de proverbes arabes. Or, malheureusement, il se trouve que les Arabes ont une profonde vénération pour le chameau[6], tandis qu'ils regardent le chien comme un animal impur… Cela est assez fâcheux ; mais, bien entendu, nous n'avions point eu cette pensée en faisant notre citation, et ce n'est

[5] Nom nous gardons bien d'ajouter : « et religieuses » ; il y a là deux domaines qui devraient toujours rester nettement et profondément séparés, comme ils le sont d'ailleurs par leur nature même ; assimiler, même indirectement, la religion à une chose aussi contingente et illusoire que la politique, nous fait presque l'effet d'une sorte de sacrilège.

[6] Nous signalerons à ce propos un fait assez curieux, et peu connu, de la récente histoire des société secrètes musulmanes : le *fettwa* (décret) d'excommunication qui fut lancé, il y a quelques années, contre les *Senoussis*, ne fut motivé que par un seul chef d'accusation : celui d'avoir laissé mourir d'inanition, dans le désert, un nombre respectable de chameaux.

que le « rapprochement » de M. Bord qui nous l'a suggérée. Cette petite digression comporte une morale : c'est qu'on ne saurait jamais être trop prudent en matière de citations, surtout quand on les emprunte aux Orientaux !

Maintenant, quel sera le résultat de notre polémique ? Il sera, naturellement, celui de toutes les polémiques, c'est-à-dire que chacun des adversaires restera sur ses positions. C'est à nos lecteurs de juger si M. Bord a, comme il le croit, « résumé très fidèlement nos opinions » ; nous avons dit ce que nous avions à dire, et, puisque cela nous a fourni l'occasion de préciser certains points « énigmatiques », c'est là un résultat dont nous nous contentons très volontiers. « Poursuivons-nous seulement le même but ? » se demande notre contradicteur, « non sans inquiétude » ; et il répond : « Il m'arrive parfois d'en douter… » Pour nous, « en toute sincérité », et sans mettre aucunement sa « bonne foi » en cause, nous faisons plus que d'en douter, mais ça n'est peut-être pas tout à fait dans le sens où il l'entend, ni pour les mêmes raisons que lui. Il est bien libre, certes, de « considérer nos, articles comme des répliques sans portée et non comme des réponses concluantes », mais nous sommes libres aussi de notre côté, de considérer les siens exactement de même lorsqu'il se déclare lui-même « inhabile à concevoir » certaines choses, nous aurions mauvaise grâce à insister pour les lui faire comprendre ; qu'il ne nous en veuille pas plus que nous lui en voulons, c'est là tout ce que nous lui demanderons, et c'est là-dessus que nous arrêterons cette dernière réponse.

Réflexions à propos du « pouvoir occulte »

Paru dans la France Antimaçonnique, *les 11 et 18 juin 1914.*

On a pu lire ici, la semaine dernière, le remarquable article de M. Copin-Albancelli intitulé « *Les Yeux qui s'ouvrent* » ; on y a vu que notre confrère ne craint pas, à propos du socialisme, d'envisager nettement une action des *Supérieurs Inconnus* « dont la Franc-Maçonnerie n'est que l'instrument », ou même qu'un instrument entre bien d'autres, et « aux suggestions desquels obéissent les Francs-Maçons », inconsciemment pour la plupart. C'est là pour nous une nouvelle occasion de revenir sur certains points de cette question, si complexe et si controversée, du *Pouvoir Occulte*, sur laquelle le dernier mot n'a pas été dit et ne le sera peut-être pas de longtemps encore, ce qui n'est pas une raison pour désespérer de voir la lumière se faire peu à peu.

Tout d'abord, il est nécessaire de dire qu'il existe des « pouvoirs occultes » de différents ordres, exerçant leur action dans des domaines bien distincts, par des moyens appropriés à leurs buts respectifs, et dont chacun peut avoir ses *Supérieurs Inconnus*. Ainsi, un « pouvoir occulte » d'ordre politique ou financier ne saurait être confondu avec un « pouvoir occulte » d'ordre purement initiatique, et il est facile de comprendre que les chefs de ce dernier ne s'intéresseront point aux questions politiques et sociales en tant que telles ; ils pourront même n'avoir qu'une fort médiocre considération pour ceux qui se consacrent à ce genre de travaux. Pour citer un exemple, dans le monde musulman, la secte des *Senoussis*, actuellement tout au moins, ne poursuit guère qu'un but à peu près exclusivement politique ; elle est, en raison même de cela, généralement méprisée par les autres organisations secrètes, pour lesquelles le *panislamisme* ne saurait être qu'une affirmation purement doctrinale, et qui ne peuvent admettre qu'on accommode le *Djefr* aux visées ambitieuses de l'Allemagne ou de quelque autre puissance européenne. Si l'on veut un autre exemple, en Chine, il est bien évident que les associations révolutionnaires qui soutinrent le F∴ Sun Yat Sen, de concert avec la Maçonnerie et le Protestantisme anglo-saxons[1], ne pouvaient avoir de relations d'aucune sorte avec les vraies sociétés initiatiques, dont le caractère, dans tout l'Orient, est essentiellement traditionaliste, et cela, chose étrange, d'autant plus qu'il est plus exempt de tout ritualisme extérieur.

---

[1] Voir, dans la *France Antimaçonnique*, *Sun Yat Sen contre Yuan Shi Kaï* (27ème année, n° 37, pp. 440-441), et *Le Protestantisme et la Révolution* (28ème année, n° 1, pp. 11-12).

Ici, nous pensons qu'il est bon d'ouvrir une parenthèse pour ce qui concerne ces sociétés initiatiques extrême-orientales : jamais elles ne se mettront en relations, non seulement avec des groupements politiques, mais avec aucune organisation d'origine occidentale. Cela coupe court, en particulier, à certaines prétentions occultistes, qu'on a eu grand tort de prendre au sérieux dans les milieux antimaçonniques ; voici, en effet, ce qu'une plume autorisée a écrit à ce propos : « Pas plus qu'autrefois – moins encore qu'autrefois – il n'y a de fraternité possible entre des collectivités jaunes et des collectivités blanches. Il ne peut y avoir que des affiliations individuelles de blancs à des collectivités jaunes… Mais il n'y a pas de terrain d'entente pratique entre les sociétés collectives des deux races ; et si, par suite d'une organisation dont les moyens nous échappent, ce terrain d'entente pratique venait à exister, les collectivités jaunes refuseraient d'y descendre. C'est pourquoi il est impossible d'ajouter foi à une information déjà ancienne – et dont je n'aurais certes pas parlé, si sa répétition dans le volume *L'Invasion Jaune*, par M. le commandant Driant, n'avait appelé l'attention sur elle – information d'après laquelle une société secrète jaune et un groupe occultiste européen auraient uni fraternellement leurs buts et leurs symboles. "Nous sommes heureux d'apprendre, dit l'*Initiation* de mars 1897 (et le commandant Driant le répète dans *L'Invasion Jaune*, p. 486), au Suprême Conseil, la création à San-Francisco de la première Loge martiniste chinoise, sur laquelle nous fondons de grandes espérances, pour l'entente de notre Ordre avec la *Société de Hung*." Et le commandant Driant ajoute : "La *Société de Hung* est la société-mère des *Boxers* chinois. Ces relations de sectes paraîtront invraisemblables à nombre de lecteurs, qui ne voient pas les progrès des sociétés occultes visant à l'internationalisme. Elles sont rigoureusement vraies." ces affirmations sont *rigoureusement* une fable. Je ne sais pas si des Chinois, ni quel genre de Chinois se sont introduits dans la loge martiniste de San-Francisco, ni même s'il y a jamais eu une Loge martiniste à San-Francisco. Ce que je sais et affirme, c'est que jamais la *Société de Hung* – puisque *Société de Hung* il y a, et qu'on semble viser une société entre toutes, et le nom spécial et temporaire d'une secte de cette société – ne s'est affiliée au Martinisme ; c'est que jamais la *Société de Hung*, ni quelque autre société secrète chinoise que ce soit, n'a entretenu la moindre relation, même épistolaire, avec le Martinisme, ni avec quelque autre société occulte occidentale que ce soit. Pour se livrer ainsi, les Chinois connaissent trop bien le tempérament des blancs, et combien peu secrètes sont leurs sociétés occultes.[2] »

On en pourrait dire à peu près autant pour le organisations initiatiques hindoues et musulmanes, qui, d'une façon générale, sont presque aussi fermées que celles de l'Extrême-Orient, et tout aussi inconnues des Occidentaux. Maintenant, il est bien entendu que tout cela ne préjuge rien contre l'existence, pour l'Occident, d'un « Pouvoir central » compatible avec les conditions d'une pluralité d'organismes distincts et hiérarchisés (nous ne pouvons plus dire ici « superposés » comme dans les sphères inférieures). Si l'on admet cette existence, il faudra certainement assigner,

---

[2] Matgioi, *La Voie Rationnelle*, chapitre X, pp. 336-338.

dans la constitution de ce « pouvoir central », un rôle important à l'élément judaïque ; et, lorsqu'on sait quelle aversion éprouvent à l'égard du Juif les Orientaux en général et les Musulmans en particulier, il est permis de se demander si la présence d'un tel élément ne contribue pas à rendre impossible les rapports directs entre les sociétés secrètes orientales et occidentales. Il y a donc là, au point de vue du « Pouvoir occulte », des barrières que l'influence juive ne saurait franchir ; en outre, même en Occident, il n'y a certainement pas que cette seule influence à considérer à l'exclusion de toute autre, encore qu'elle paraisse être des plus puissantes. Quant aux communications indirectes possibles, malgré tout, entre le « Pouvoir occulte central » de l'Occident et certains pouvoirs plus ou moins analogues qui existent en Orient, tout ce que l'on peut dire, c'est qu'elles ne pourraient résulter que « d'une organisation dont les moyens nous échappent ».

Pour en revenir à notre distinction entre différents ordres de « pouvoirs occultes », nous devons ajouter qu'elle ne supprime pas la possibilité d'une certaine *interpénétration* de ces différents ordres, car il ne faut jamais établir de catégories trop absolues ; nous disons *interpénétration*, parce que ce terme nous semble plus précis que celui d'*enchevêtrement*, et qu'il laisse mieux entrevoir la hiérarchisation nécessaire des organismes multiples. Pour savoir jusqu'où s'étend cette hiérarchisation, il faut se demander s'il existe encore, dans l'Occident contemporain, une puissance vraiment initiatique qui ait laissé autre chose que des vestiges à peu près incompris ; et, sans rien vouloir exagérer, on est bien obligé de convenir qu'il n'y a guère, apparemment, que le *Kabbalisme* qui puisse compter dans ce domaine, et aussi que les Juifs le réservent jalousement pour eux seuls, car le « néo-kabbalisme » occultisant n'est qu'une fantaisie sans grande importance. Tous les autres courants, car il y en a[3], semblent s'être perdus vers la fin du moyen âge, si l'on excepte quelques cas isolés ; par suite, si leur influence a pu, jusqu'à un certain point, se transmettre en-deçà de cette époque, ce n'est que d'une façon indirecte et qui, dans une large mesure, échappe forcément à notre investigation. D'autre part, si on envisage les tentatives qui ont été faites récemment dans le sens d'une « contre-kabbale » (et qui se basaient principalement sur le *Druidisme*), on ne peut pas dire qu'elles aient abouti à une réalisation quelconque, et leur échec est encore une preuve de la force incontestable que possède l'élément judaïque au sein du « pouvoir occulte » occidental.

Ceci posé, il est bien certain que le *Kabbalisme*, comme tout ce qui est d'ordre proprement initiatique et doctrinal, est, en lui-même, parfaitement indifférent à toute action politique ; sur le terrain social, ses principes ne peuvent exercer qu'une influence purement réflexe. Le socialisme, qui, certes, n'a rien d'initiatique, ne peut procéder que d'un « pouvoir occulte » simplement politique, ou politico-financier ; il est vraisemblable que ce pouvoir est juif, au moins partiellement, mais il serait abusif de le qualifier de « kabbaliste ». il en est qui ne savent pas suffisamment se garder de toute exagération à cet égard, et c'est pourquoi nous avons cru bon de préciser dans

---

[3] Voir *L'Ésotérisme de Dante*, dans la *France Antimaçonnique*, 28ème année, n° 10, pp. 109-113.

quelles conditions il est possible de considérer Jaurès, par exemple, comme « le serviteur des *Supérieurs Inconnus* », ou plutôt de certains *Supérieurs Inconnus*.

Maintenant, que Jaurès « soit à peine Franc-Maçon », ce n'est pas là une objection sérieuse contre cette façon d'envisager son rôle, comme le fait très justement remarquer M. Colpin-Albancelli. Nous ignorons même, nous devons l'avouer, si Jaurès a jamais reçu l'initiation maçonnique ; en tout cas, il n'est certainement pas un Maçon actif, mais cela ne fait rien à la chose, et il peut même fort bien ne faire partie d'aucune « société secrète » au sens propre du mot ; il n'en est qu'un meilleur agent pour les *Supérieurs Inconnus* qui se servent de lui, parce que cette circonstance contribue à écarter les soupçons. Ce que nous disons de Jaurès, parce que notre confrère l'a pris pour exemple, nous pourrions tout aussi bien le dire d'autres hommes politiques, qui sont à peu près dans le même cas ; mais l'exemple est assez typique pour que nous nous en contentions.

Un autre point qui est à retenir, c'est que les *Supérieurs Inconnus*, de quelque ordre qu'il soient, et quel que soit le domaine dans lequel ils veulent agir, ne cherchent jamais à créer des « mouvements », suivant une expression qui est fort à la mode aujourd'hui ; ils créent seulement des « états d'esprit », ce qui est beaucoup plus efficace, mais peut-être un peu moins à la portée de tout le monde. Il est incontestable, encore que certains se déclarent incapables de le comprendre, que la mentalité des individus et des collectivités peut être modifiée par un ensemble systématisé de suggestions appropriées ; au fond, l'éducation elle-même n'est guère autre chose que cela, et il n'y a là-dedans aucun « occultisme ». Du reste, on ne saurait douter que cette faculté de suggestion puisse être exercée, à tous les degrés et dans tous les domaines, par des hommes « en chair et en os », lorsqu'on voit, par exemple, une foule entière illusionnée par un simple *fakir*, qui n'est cependant qu'un initié de l'ordre le plus inférieur, et dont les pouvoirs sont assez comparables à ceux que pouvait posséder un Gugomos ou un Schrœpfer[4]. Ce pouvoir de suggestion n'est dû, somme toute, qu'au développement de certaines facultés spéciales ; quand il s'applique seulement au domaine social et s'exerce sur l'« opinion », il est surtout affaire de psychologie : un « état d'esprit » déterminé requiert des conditions favorables pour s'établir, et il faut savoir, ou profiter de ces conditions si elles existent déjà, ou en provoquer soi-même la réalisation. Le socialisme répond à certaines conditions actuelles, et c'est là ce qui fait toutes ses chances de succès ; que les conditions viennent à changer pour une raison ou pour une autre, et le socialisme, qui ne pourra jamais être qu'un simple *moyen* d'action pour des *Supérieurs Inconnus*, aura vite fait de se transformer en autre chose dont nous ne pouvons même pas prévoir le caractère. C'est peut-être là qu'est le danger le plus grave, surtout si les *Supérieurs Inconnus* savent, comme il y a tout lieu de l'admettre, modifier cette mentalité collective qu'on appelle l'« opinion » ; c'est un travail de ce genre qui s'effectua au cours du XVIIIe siècle et qui aboutit à la Révolution, et, quand celle-ci

---

[4] Voir *La Stricte Observance et les Supérieurs Inconnus*, dans la *France Antimaçonnique*, 27ème année, n° 47, pp. 560-564, et n° 49, pp. 585-588.

éclata, les *Supérieurs Inconnus* n'avaient plus besoin d'intervenir, l'action de leurs agents subalternes était pleinement suffisante. Il faut, avant qu'il ne soit trop tard, empêcher que des pareils événements se renouvellent, et c'est pourquoi, dirons-nous avec M. Copin-Albancelli, « il est fort important d'éclairer le peuple sur la question maçonnique et ce qui se cache derrière ».

∴

La *Bastille* du 23 mai 1914 a reproduit une note des *Cahiers Romains* intitulée « *Les cours populaires d'antisectarisme* », note dans laquelle est formulé, comme le dit notre confrère, « le plan d'études d'ensemble sans lesquelles il n'y aurait pas de victoire définitive contre la Franc-Maçonnerie et ce qui se cache derrière elle ». Ce plan, d'ailleurs très vaste, n'est présenté que comme un simple « canevas » pour un « cours pratique antisectaire » ; c'est dire qu'il n'est pas définitif en toutes ses parties, mais, tel qu'il est, il n'en présente pas moins un intérêt capital.

Tout d'abord, les *Cahiers Romains* divisent la « science antisectaire » en trois parties, qu'ils définissent de la façon suivante :

« *Première partie*. – Notions techniques sur la Secte et sur les sectes. Leur organisation. Leur action. Leur but.

« *Deuxième partie*. – L'observation méthodique appliquée à l'information et à l'action antisectaires.

« *Troisième partie*. – Culture et action antisectaires. Essais historiques sur la Secte et sur les sectes. Examen pratique des faits sectaires et antisectaires du jour. »

Cette division a le mérite d'être très claire, et sa valeur pratique est évidente ; c'est là l'essentiel, étant donné le but qu'on se propose. Sans doute, il peut arriver que certaines questions ne rentrent pas entièrement et exclusivement dans l'une ou l'autre de ces trois parties, et qu'ainsi on soit obligé de revenir à plusieurs reprises sur ces mêmes questions pour les envisager à différents point de vue ; mais, quelle que soit la division adoptée, c'est là un inconvénient qu'il est impossible d'éviter, et il ne faudrait pas s'en exagérer la gravité.

La première partie se subdivise en deux :

« 1° La question fondamentale : les sectes forment la Secte. (Pouvoir sectaire central ; Israël et la Secte.)

« 2° Sectes principales : *a*) Franc-Maçonnerie ; *b*) Carbonarisme ; *c*) Martinisme ; *d*) Illuminisme ; *e*) Théosophie ; *f*) Occultisme varié ; *g*) Sectes locales ou de race. »

Nous devons nous féliciter hautement de voir poser ici, en premier lieu, la vraie « question fondamentale », celle du « Pouvoir Occulte », en dépit de ceux qui

prétendent la résoudre par une négation pure et simple. Pour préciser d'avantage ce qui n'est qu'indiqué dans ce programme, il y aurait lieu de s'occuper ici de la pluralité des « pouvoirs occultes », de leurs attributions respectives, de leur hiérarchisation et des conditions de leur coexistence, toutes choses dont nous avons quelque peu parlé précédemment. Quant aux rapports indéniables qui existent entre « Israël et la Secte », il faudrait voir s'ils n'entraînent pas, corrélativement d'ailleurs à d'autres circonstances ethniques, une limitation de l'influence de certains « pouvoirs occultes », comme nous l'avons dit également, et si ce fait ne doit pas conduire à donner à cette expression générale : « la Secte », une signification plus restreinte qu'on pouvait le supposer « a priori », mais aussi plus précise par là même. Ajoutons que cette restriction ne modifiera en rien, pratiquement, les conclusions auxquelles on sera conduit pour ce qui concerne l'Occident moderne ; seulement, ces conclusions ne seraient plus entièrement applicables, même pour l'Occident, si l'on remontait au-delà de la Renaissance, et elles le seraient encore moins s'il s'agissait de l'Orient, même contemporain.

Ceci dit, pour ce qui est de l'étude des « sectes principales », nous nous permettrons de formuler quelques observations qui ont leur importance ; il est évident, en effet, que cette étude pourrait se subdiviser indéfiniment si l'on ne prenait soin de grouper toutes les sectes autour d'un certain nombre d'entre elles, dont le choix, tout en renfermant forcément une part d'arbitraire, doit être avant tout celui des types les plus « représentatifs ». On peut fort bien, à ce point de vue, commencer par l'étude de la Franc-Maçonnerie, surtout parce que, de toutes ces sectes, elle est la plus généralement connue et la plus facilement observable ; sur ce point, il n'y a aucune contestation possible. Il nous semble seulement que l'historique de la Maçonnerie moderne, pour être parfaitement compris, devrait logiquement être précédé d'un exposé, aussi succinct et aussi clair que possible, de ses origines, en remontant, d'une part, aux divers courants hermétiques et rosicruciens, et, d'autre part, à l'ancienne Maçonnerie opérative[5], et en expliquant ensuite la fusion de ces divers éléments. En outre, il est nécessaire de faire ressortir que la Maçonnerie moderne, issue de la Grande Loge d'Angleterre (1717), est essentiellement la « Maçonnerie symbolique », à laquelle, par la suite, sont venus se superposer les multiples systèmes de hauts grades ; parmi ceux-ci, chacun des plus importants pourrait être l'objet d'une étude spéciale, et c'est alors qu'il y aurait lieu de rechercher à quel ordre d'influences occultes se rattache sa formation. Cette recherche serait facilitée par une classification en systèmes hermétiques, kabbalistiques, philosophiques, etc. ; l'ordre rigoureusement chronologique ne peut être suivi que dans une première vue d'ensemble. Il serait bon de montrer tout particulièrement le rôle joué par le Kabbalisme dans la constitution d'un grand nombre de ces systèmes, sans négliger pour cela de tenir compte des autres influences, dont certaines ont même pu, dans leur principe et leur inspiration tout au

---

[5] Sur cette Maçonnerie opérative et ses rituels, il n'y a que très peu de documents qui aient été publiés ; nous avons donné, dans la *France antimaçonnique* (27ème année, n° 42, pp. 493-495), la traduction complète de l'ouverture de la Loge au premier degré.

moins, ne pas appartenir au monde occidental. C’est dire que les cadres d’une telle étude doivent être aussi larges que possible, si l’on ne veut pas s’exposer à laisser en dehors certaines catégories de faits, et précisément celles qui, d’ordinaire, paraissent les plus difficilement explicables.

Maintenant, parmi les organisations superposées à la Maçonnerie ordinaire, il n’y a pas que les systèmes de hauts grades ; il y a aussi des sectes qui ne font aucunement partie intégrante de la Maçonnerie, bien que se recrutant exclusivement parmi ses membres. Tels sont, par exemple, certains « Ordres de Chevalerie », qui existent encore de nos jours, notamment dans les pays anglo-saxons ; mais, là aussi, il y aurait lieu de distinguer entre les organisations dont il s’agit, suivant qu’elles présentent un caractère initiatique, ou politique, ou simplement « fraternel ». Les sectes à tendances politiques ou sociales méritent une étude particulière ; à ce point de vue, on peut prendre comme type, au XVIIIe siècle, l’Illuminisme, et, au XIXe, le Carbonarisme.

Jusqu’ici, nous n’avons donc eu à envisager que la Maçonnerie et ce qui s’y rattache directement ; mais cette étude ne comprend que les sections *a*, *b* et *d* du programme des *Cahiers Romains*. Quant à la section *c*, c’est-à-dire au Martinisme, il faudrait s’entendre sur le sens de ce mot, et nous nous sommes déjà expliqué à ce sujet ; nous rappellerons donc seulement que les « Élus Coëns » ont leur place marquée parmi les systèmes maçonniques de hauts grades, et, quant à Saint-Martin, nous le retrouverons tout à l’heure. Il ne reste donc plus que le Martinisme contemporain, qui doit logiquement figurer au chapitre de l’Occultisme (section *f*),entre le « néo-kabbalisme » et le « néo-gnosticisme ». Par contre, nous réserverions volontiers une section à part au Spiritisme avec ses nombreuses variétés, et aussi avec toutes les sectes plus ou moins religieuses auxquelles il a donné naissance, comme l’Antoinisme, le Fraternisme, le Sincérisme, etc.

Pour la Théosophie (section *e*), on devrait distinguer soigneusement les deux acceptations de ce terme, dont la première s’applique, d’une façon générale, à un ésotérisme plutôt mystique, comptant parmi ses principaux représentants des hommes de conceptions d’ailleurs très diverses, tels que Jacob Bœhme, Swedenborg, Saint-Martin, Eckartshausen, etc. L’autre acception, toute spéciale et beaucoup plus récente, est celle qui désigne ce que nous appellerions plus volontiers le « Théosophisme », c’est-à-dire les doctrines propres à la « Société Théosophique » ; à l’étude de cette dernière se joint naturellement celles des schismes qui en sont issus, comme l’« Anthroposophie » de Rudolf Steiner.

Il ne reste plus que la section *g*, qui contient des éléments assez divers, et pour laquelle nous proposerons une subdivision, en mettant à part, en premier lieu, les sectes qui doivent leur existence à l’influence du Protestantisme : dans ce groupe se trouveront l’Orangisme et l’Apaïsme, cités par les *Cahiers Romains*, ainsi qu’un bon nombre des sociétés secrètes américaines que nous étudions, depuis longtemps déjà, dans la *France Antimaçonnique*, et enfin certains « mouvements » religieux comme le Salutisme, l’Adventisme, la « Christian Science », etc. Dans le second groupe figureraient les associations qui présentent un caractère plus proprement national ou

« de race », comme les Fenians, les Hiberniens, etc. ; on pourrait y joindre le Druidisme, bien que son caractère artificiel lui assigne une place un peu à part. Un troisième chapitre serait réservé aux sectes à tendances essentiellement révolutionnaires : il faudrait y montrer les influences respectives du socialisme et de l'anarchisme dans l'Internationalisme, dans le Nihilisme, et dans quelques organisations secrètes ouvrières d'Europe et d'Amérique. Cela fait, il resterait encore une certaine quantité de sectes diverses, ne rentrant dans aucune de ces catégories, et échappant peut-être même à toute classification.

Dans tout ceci, nous avons complètement laissé de côté la dernière partie de la section *g*, c'est-à-dire les « sectes secrètes orientales », parce que celles-là ne peuvent pas se ramener au même cadre que les autres, et parce qu'il serait vraiment difficile de les étudier d'une façon satisfaisante dans un « cours populaire », qui doit forcément rester quelque peu élémentaire, au moins quand il s'agit de questions particulièrement ardues, à peu près incompréhensibles sans une préparation spéciale. Le plus qu'on puisse faire, dans ces conditions, c'est de consacrer à ces organisations orientales quelques indications très sommaires, et cela dans une section tout à fait à part, en y établissant d'ailleurs trois grandes divisions très distinctes, suivant que l'on considère le monde musulman, ou le monde hindou, ou le monde extrême-oriental[6]. Il est certain que toutes ces organisations, sans pouvoir rentrer dans la définition précise de « la Secte » au sens où nous l'avons indiquée, présentent cependant avec certains éléments de celle-ci une sorte de parallélisme et des analogies assez remarquables, procédant surtout des grands principes généraux communs à toute initiation ; mais leur étude, à ce point de vue, trouvera mieux sa place dans la deuxième partie de la « science antisectaire ».

Cette deuxième partie est subdivisée en deux comme la première ; ici, nous citerons intégralement les *Cahiers Romains* :

« 1° L'"observation" est faite d'intuition, d'attention, d'expérience. Elle suppose un esprit intelligent et attentif, une bonne mémoire, une culture compétente sur la matière à observer. On naît bon observateur, mais une formations rationnelle rend excellent l'observateur né, et assez apte celui qui n'est pas né observateur.

« 2° Applications générales et particulières de ces constatations à notre matière. Attention spéciale aux "mystères" de la Secte et des sectes, en commençant par leur symbolisme (phonique, mimique, graphique : jargon, gestes, figures). »

Ce qu'il importe de faire ressortir, c'est d'abord que l'« observation », telle qu'elle est ici comprise et définie, est loin de se borner à la recherche des « documents », dans laquelle prétendent se confiner certains antimaçons à courte vue ; c'est ensuite que les « mystères » méritent une « attention spéciale », et, par « mystères », on doit entendre évidemment tout ce qui a une portée proprement

---

[6] Il ne s'agit ici, bien entendu, que des organisations véritablement orientales, et non celle qui, en Orient, sont d'importation européenne ou américaine.

initiatique, et dont l'expression normale est le symbolisme sous toutes ses formes. Cette étude peut, suivant les circonstances, être limitée à des notions plus ou moins étendues, ou au contraire être poussée très loin ; et c'est ici le lieu de faire intervenir ce que nous pourrions appeler le « symbolisme comparé », c'est-à-dire l'examen des analogies que nous signalions un peu plus haut. Dans cet ordre d'idées, il est deux états d'esprit dont il importe de se méfier tout particulièrement : c'est, d'une part, le dédain que professent, par ignorance, la plupart des Maçons actuels à l'égard de leurs propres symboles, vestiges d'une initiation qui est pour eux lettre morte, et, d'autre part, l'assurance pleine de mauvaise foi avec laquelle les occultistes, non moins ignorants, donnent de toutes choses les explications les plus fantaisistes, et parfois les plus absurdes ; d'où la nécessité d'une extrême prudence lorsqu'on veut consulter les travaux courants sur le symbolisme et les questions connexes. Là plus encore qu'en toute autre matière, il faut se faire des convictions qui soient le fruit d'un travail personnel, ce qui est sans doute beaucoup plus difficile, mais aussi beaucoup plus sûr, que d'accepter des opinions toutes faites ; la compréhension et l'assimilation de ces choses ne s'acquièrent pas en un jour, et elles demandent avant tout « de l'intuition, de l'attention, et de l'expérience ».

Quant à la troisième partie de la « science antisectaire », elle est, elle aussi, susceptible de recevoir autant de développements qu'on le voudra ; mais nous nous bornerons à en reproduire les subdivisions générales. Si nous mettons à part, pour les raisons que nous avons dites, les études qui concernent l'antiquité et le moyen âge (et que l'on pourrait résumer brièvement en une sorte d'introduction à cette troisième partie), ces subdivisions, au nombre de trois, seront les suivantes :

« 1° Essais historiques sur la Secte et sur les sectes, depuis la Renaissance jusqu'à notre temps, avant et après la Révolution, jusqu'en 1870.

« 2° Essais pratiques sur les faits sectaires et antisectaires contemporains (depuis 1870).

« 3° Bibliographie antisectaire. »

Si un tel programme était rempli dans toutes ses parties, nous sommes persuadé qu'on arriverait à en dégager un ensemble de notions fort exactes sur le « Pouvoir Occulte » et les conditions de son fonctionnement, et cela sans qu'il soit nécessaire de s'enfermer dans une systématisation trop étroite. En attendant une semblable réalisation, nous souhaitons que les quelques réflexions qui précèdent contribuent, pour leur modeste part, à apporter dans ces questions si complexes un peu d'ordre et de clarté.